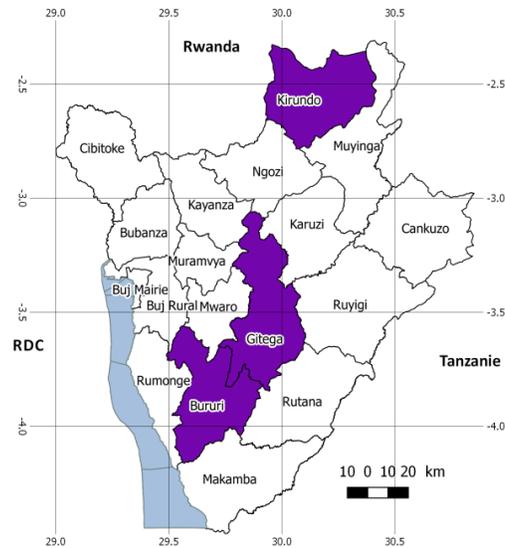




Provinces d'intervention de la Croix-Rouge de Belgique dans le cadre du PA 2017-2021



Rapport : « Evaluation finale externe du programme de renforcement de la résilience communautaire dans les provinces de Bururi, Gitega et Kirundo, Burundi »



Bujumbura, Juin 2022

Table des matières	
Sigles et Abréviations	2
Liste de tableaux et Graphiques.....	3
Résumé Exécutif	4
I. INTRODUCTION GENERALE	6
1.1. Contexte	6
1.2. But et portée de l'évaluation	6
1.3. Objectif de l'évaluation	7
1.4. Approche Méthodologique.....	8
II. RESULTATS DE L'EVALUATION.....	11
2.1. Pertinence du programme	11
2.2. Cohérence du programme.....	13
2.3. Efficacité du programme.....	17
2.4. Efficience du programme.....	25
2.5. Impact du programme	30
2.6. Durabilité du programme	34
2.7. Enseignements tirés	36
III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	39
3.1. Conclusions	39
3.2. Recommandations.....	42
Annexes.....	43
Annexe 1 : Termes de Référence.....	44
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées	53
Annexe 3 : Outils de collecte des données	54
Annexe 4 : Guide d'entretien avec la Croix Rouge du Burundi.....	68
Annexe 6 : Guide d'entretien pour les partenaires gouvernementaux	70
Annexe 7 : Guide d'entretien pour le service d'administration et finances/CRB	70
Annexe 8 : Guide d'entretien pour le responsable du suivi-évaluation/CRB	71
Annexe 9 : Guide Focus Group avec les bénéficiaires	71
Annexe 10 : Guide d'entretien avec l'équipe du programme de la Croix Rouge du Burundi spécifique sur l'inclusion sociale (genre, groupes marginalisés)	73
Annexe 11 : Guide Focus-Group avec les bénéficiaires sur l'inclusion sociale (genre et groupes marginalisés)	75
Annexe 12 : Programme Indicatif de collecte des données quantitatives (enquête)	77
Annexe 13 : Programme de collecte des données à travers les entretiens et focus groups	77
Annexe 14 : Documents de références	81

Sigles et Abréviations

AGR	: Activités Génératrices de Revenus
ASC	: Agents de Santé Communautaire
Caritas-B	: Caritas Belgique
CCD	: Convention sur la lutte Contre la Désertification
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CCRRC	: Comités Communautaire de Réduction des Risques de Catastrophes
CDB	: Convention sur la Diversité Biologique
CDFC	: Centres de Développement Familial et Communautaire
CDS	: Centre de Santé
CHAST	: Child Hygiene and Sanitation Training
CR	: Croix-Rouge
CRB	: Croix-Rouge de Belgique
CRBu	: Croix-Rouge Burundi
CSC	: Cadre Stratégique Commun
DGD	: Direction Générale du Développement Belge
DPSHA	: Département de la promotion de la Santé, Hygiène et assainissement (
ERP	: Evaluation rapide participative
EVC	: Évaluation des Vulnérabilités et Capacités
FARN	: Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle
FICR	: Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge
FVS	: Famille pour Vaincre le SIDA
IGEBU	: Institut Géographique du Burundi
LC	: Louvain Coopération
MAMA	: Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée
MM	: Ménages Modèles
MTR	: Mid Term Review
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PCDC	: Plan Communal de Développement Communautaire
PHAST	: Participatory Hygiene and Sanitation Transformation

PMER	: Planning Monitoring Evaluation and Reporting
PND	: Programme National de Développement
PRONIANUT	: Programme National Intégré d’Alimentation et de Nutrition
RCE	: Régie Communale de l’Eau
RKV	: Rode Kruis Vlaanderen
RP	: Représentant Pays
SCEP	: Systèmes de Collecte des Eaux Pluviales.
SCOM	: Secrétaire Communal
SOS-V	: SOS Village d’Enfants Belgique
TOC	: Theory Of Change
TPS	: Technicien de Promotion de la Santé
UCs	: Unités Collinaires
VBG	: Violences Basées sur le Genre
VSBG	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre
VSF-B	: Vétérinaires Sans Frontières-Burundi
VSLA	: Village Savings and Loan Association

Liste de tableaux et Graphiques

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Niveau d’atteinte du résultat 1

Tableau 2 : Niveau d’atteinte du résultat 2

Tableau 3 : Niveau d’atteinte du résultat 3

Tableau 4 : Niveau d’atteinte du résultat 4

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Activités contenues dans les plans d’actions communautaires des UCs

Graphique 2 : Activités réalisées par les UCs dans le cadre de la mise en œuvre des plans d’actions CCRRC

Graphique 3 : Existence de plateformes communales

Résumé Exécutif

Dans la continuité du programme financé par la DGD entre 2014 et 2016, la Croix-Rouge de Belgique a mis en œuvre, au Burundi, un programme quinquennal 17-21 de développement qui s'inscrit dans un programme multi-pays et qui vise l'amélioration de la résilience des communautés dans trois provinces du pays, Bururi, Gitega et Kirundo, à travers 4 axes: l'amélioration de la santé, un meilleur accès à l'eau et l'assainissement, la lutte contre les risques environnementaux et sociaux, et le renforcement institutionnel de la Croix-Rouge Burundi.

La CRB a introduit un nouveau programme (2022-2026) qui s'inscrit dans la continuité du programme à évaluer et elle souhaite que l'évaluation permette de tirer des enseignements sur la mise en œuvre du programme et de faire ressortir des bonnes pratiques/recommandations qui pourraient être valorisées après le démarrage, si accepté, du nouveau programme.

L'évaluation a abordé l'analyse du programme selon les critères standards d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact et cohérence) et les axes transversaux : (i) facteurs de diversité (genre, âge, handicap et autres groupes particuliers) ; la mobilisation communautaire et l'implication des volontaires ainsi que le respect et la protection de l'environnement.

L'évaluation externe finale du Programme quinquennal a été conduite de manière participative et a utilisé des méthodes qualitatives (entretiens et focus group avec tous les acteurs impliqués dans le programme) et quantitatives (enquête auprès de 478 ménages soit 5,4% du total des ménages bénéficiaires du programme) de collecte et d'analyse des données.

La mission d'évaluation a constaté pour :

- (i) **la pertinence** : les actions concrètes ainsi que les méthodologies mises en œuvre dans le cadre de ce programme au profit des communautés sont pertinentes, elles s'insèrent dans les politiques et stratégies nationales et répondent aux risques et besoins de la communauté (y compris la pandémie de Covid19) ;
- (ii) **l'efficacité** : les résultats phares du programme sont entre autres l'accès aux ménages : à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement corporelle, vestimentaire et de l'habitat, l'amélioration de la nutrition, la scolarisation des enfants, la prévention et la résolution des conflits familiaux et communautaires, la compréhension des risques de catastrophes et la prise de mesures de prévention et de mitigation, etc ;
- (iii) **l'efficience** : elle a été permise grâce à une utilisation optimale des ressources que ce soient les ressources financières, humaines, matérielles, logistiques etc. Le programme avait budget global 2017-2021 de 2.097.663 Euros et les dépenses s'élèvent à 2.097.102 Euros soit un taux d'exécution de 100% ;
- (iv) **l'impact** : le programme de résilience communautaire a contribué à avoir un impact positif sur les niveaux de santé communautaire (accès à une eau de qualité et en quantité suffisante, nutrition, hygiène, assainissement,) de l'amélioration de la qualité de l'habitation (maison solide, saine et sûre), et de la solidarité et la cohésion sociale ;
- (v) **la durabilité** : l'aspect de durabilité a été pris en compte non seulement lors de la conception du programme au niveau de l'implication du partenaire permanent et pérenne (ici l'administration locale) et du choix des technologies facilement adaptables et répliquables. Les succès enregistrés (comme en témoignent l'extension rapide et volontaire de l'approche MM) constituent les nœuds de durabilité ;

- (vi) **les axes transversaux** : le programme avait l'ambition de faire de l'inclusion sociale en prenant en compte les facteurs de diversité : (i) le genre ; (ii) l'âge ; (iii) le handicap ; (iv) les autres groupes particuliers (albinos, communautés des batwa, etc), néanmoins, l'évaluation n'a pas pu constater des approches adoptées pour concrétiser cette volonté, dans le ciblage des bénéficiaires, dans le suivi-évaluation du projet et dans l'affectation du budget. Toutefois, la mobilisation communautaire, l'implication des volontaires, le respect et la protection de l'environnement ont été pris en compte dans le programme.

La mission d'évaluation finale a émis **des recommandations et des propositions d'actions**, basées sur les défis/contraintes et les leçons apprises dans la mise en œuvre du programme. Ces recommandations prioritaires, identifiées par les participants, sont indiquées par type d'Organisation :

a) Croix Rouge Belgique (CRBe)

- 1- **Etablir une planification commune avec les acteurs en synergie (partenaires DGD) dès l'élaboration du programme afin d'élucider dès le départ les rôles et responsabilité de chaque acteur en synergie, et tenir des réunions périodiques d'évaluation** afin de suivre l'évolution de l'état de la synergie et prendre des mesures à temps.
- 2- Eu égard aux personnes vulnérables dans les UC, **le nouveau programme devra développer des mesures d'accompagnement liées à l'inclusion financière en adoptant des Initiatives Génératrices de Revenus (IGRs) et le recours à des groupements communautaire d'épargne-crédit, type VSLA et les connecter aux Institutions de Microfinances**, pour renforcer l'accès aux services financiers susceptibles de faciliter la mise en œuvre d'activités de réponse à la résilience et de relèvement communautaire.

b) Croix Rouge du Burundi (CRBu)

- 1- **Procéder à un dépistage nutritionnel de masse** pour l'ensemble des ménages des collines d'intervention, ainsi qu'à une prise en charge globale. Pour le programme sous-évaluation, le dépistage de la malnutrition s'est limité sur les 15 MM, alors que le programme devrait concerner toute la colline pour refléter toute la réalité afin d'avoir les mesures d'accompagnement ;
- 2- **Assurer la mise en œuvre du plan de désengagement et finaliser les réflexions sur la stratégie de sortie du prochain programme** en rendant autonome les différentes branches de la CRBu ;
- 3- **Développer des outils et supports de communications autour des bonnes pratiques produites** dans le cadre du programme ;
- 4- **Définir les objectifs, faire le budget et établir un plan de suivi-évaluation** du programme en tenant compte des facteurs de diversité : (i) le genre ; (ii) l'âge ; (iii) les handicapés ; (iv) les autres groupes particuliers (albinos, communautés des batwa, etc) ;
- 5- **Ne laisser aucun acteur de côté** : il faudra renforcer le principe général consistant à ne laisser aucune organisation /institution de côté, en partie en veillant, par une collaboration active. En effet, cette recommandation vient après avoir constaté que pour le programme sous-évaluation, a eu une collaboration faible ou informelle avec les services techniques étatiques (Environnement, Agriculture et élevage ; santé, VIH/ SIDA ; ...).

I. INTRODUCTION GENERALE

1.1. Contexte

Dans la continuité du programme financé par la DGD entre 2014 et 2016, la Croix-Rouge de Belgique met en œuvre, au Burundi, un programme quinquennal 17-21 de développement qui s'insère dans un programme multi-pays et qui vise l'amélioration de la résilience des communautés dans trois provinces du pays, Bururi, Gitega et Kirundo, à travers 4 axes: l'amélioration de la santé, un meilleur accès à l'eau et l'assainissement, la lutte contre les risques environnementaux et sociaux, et le renforcement institutionnel de la Croix-Rouge Burundi.

Pour appuyer les communautés, le programme suit l'approche « Ménage Modèle » développée par la Croix-Rouge du Burundi et qui préconise pour chaque ménage vulnérable, l'atteinte de 10 critères ménages modèles, transversaux utiles au développement, tels que l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement ou l'utilisation de la moustiquaire. Le programme s'appuie sur les équipes de volontaires Croix-Rouge issus eux-mêmes des communautés et formés dans ces différents domaines d'intervention et vise à renforcer la Croix-Rouge du Burundi afin qu'elle soit en mesure d'apporter une assistance durable aux personnes les plus vulnérables.

La cible est de 8.805 ménages vulnérables via l'approche ménage modèle (appui multi thématique). Pour les sensibilisations et actions communautaires : les communautés des 3 provinces dont 10.000 ménages ont bénéficié plus spécifiquement d'un meilleur accès à l'eau potable et 40 écoles une sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement adaptées aux enfants.

L'outcome / objectif spécifique est : « la résilience des communautés face aux risques sanitaires, environnementaux et sociaux renforcée dans les 3 provinces ciblées ».

Le programme avait l'ambition d'atteindre les résultats suivants :

- i) Les communautés, et en particulier les ménages les plus vulnérables, ont accès à des connaissances et moyens leur permettant de mieux prévenir, faire face et répondre aux principaux problèmes de santé qui affectent leur développement, en particulier des femmes et des enfants.
- ii) Les communautés des provinces ciblées ont un meilleur accès à l'eau potable et à des connaissances et moyens leur permettant d'améliorer leur hygiène personnelle et environnementale.
- iii) Les communautés des 3 provinces connaissent et ont les moyens de limiter leur exposition aux risques climatiques et sociaux.
- iv) La Croix-Rouge du Burundi est renforcée et devient une organisation plus indépendante, forte, compétente et redevable, en mesure d'apporter des services durables et adaptés aux communautés.

1.2. But et portée de l'évaluation

La CRB a introduit un nouveau programme (2022-2026) qui s'inscrit dans la continuité du programme à évaluer, la CRB souhaite que l'évaluation permette de tirer des enseignements sur la mise en œuvre du programme et de faire ressortir des bonnes pratiques/recommandations qui pourraient être valorisées après le démarrage, si accepté, du nouveau programme.

1.3. Objectif de l'évaluation

L'évaluation a abordé l'analyse du programme selon les critères standards d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact et cohérence). Dans ce cadre, l'évaluation a analysé :

1.3.1. La Pertinence

- Dans quelle mesure les actions concrètes ainsi que les méthodologies mises en œuvre dans le cadre de ce programme au profit des communautés sont pertinentes au regard de leurs risques et besoins ?
- Dans quelle mesure le programme s'insère-t-il dans les politiques et stratégies nationales, et notamment le Plan National de Développement (PND Burundi 2018-2027) ?
- Dans quelle mesure l'approche ménage modèle est restée pertinente et adaptée pour répondre aux risques et besoins de la communauté (y compris la pandémie de Covid19) ?

1.3.2. La complémentarité/cohérence

- Quelle a été la valeur ajoutée de la collaboration avec les services techniques de l'Etat ? Quelles en sont ses forces et faiblesses ?
- Dans quelle mesure le programme est-il en cohérence avec la stratégie de la CRBu, notamment le Plans Stratégique 2018-2021 ?
- Dans quelle mesure le programme est aligné avec la stratégie du Mouvement Croix-Rouge (FICR) ?
- Dans quelle mesure le programme est-il cohérent avec les priorités de la coopération belge ?
- Dans quelle mesure les autres acteurs de la coopération belge intervenants dans la zone ont-ils été pris en compte et des synergies initiées avec eux ?
- Dans quelle mesure les synergies/complémentarités développées ont-elles contribué à optimiser les résultats ?
- Dans quelle mesure le programme est-il complémentaire ou renforce-t-il les mesures prises par la communauté pour se prémunir des risques sanitaires, sociaux et de catastrophe ?

1.3.3. L'efficacité

- Dans quelle mesure l'objectif, les résultats et les indicateurs du programme sont-ils atteints ?
- Quel a été l'apport du programme en termes de renforcement de capacités des branches Croix-Rouge au niveau des provinces de Bururi, Gitega et Kirundo, en termes de renforcement des capacités des comités communaux et des unités collinaires ?
- Dans quelle mesure l'implication des branches provinciales, des comités communaux et des unités collinaires (et de leurs volontaires) et leur rôle dans ce programme a permis une mise en œuvre efficace du programme ?

1.3.4. L'efficience

- Dans quelle mesure les moyens mis à disposition ont-ils été adéquatement utilisés pour atteindre les résultats malgré le contexte de la pandémie de Covid19 ?

1.3.5. La durabilité/viabilité

- Dans quelle mesure la manière dont les différentes branches ont été impliquées, contribue d'une part à la durabilité des effets du programme et d'autre part à la durabilité des services que ces branches offrent aux populations au regard de leur mandat ?
- Dans quelle mesure la durabilité des actions entreprises est-elle liée à l'implication des services techniques de l'Etat ?

1.4. Approche Méthodologique

L'évaluation externe fin de Programme quinquennal a été conduite de manière participative et a utilisé des méthodes qualitatives et quantitatives de collecte et d'analyse des données. Divers outils d'évaluation rapide participative (ERP) ont été utilisés comme les guides (entretiens en focus group et individuels). Outre l'obtention d'informations auprès des bénéficiaires du programme par le biais des focus group et de l'enquête, il a été aussi organisé des entretiens avec les partenaires de la Croix-Rouge du Burundi. Le processus de l'évaluation comprenait trois phases principales : i) la phase préparatoire; ii) la phase de travail de terrain; iii) la phase d'analyse des informations et de rédaction du rapport.

1.4.1. Planification et préparation de la mission

Cette étape du mandat comprend six (6) sous-étapes ci-après :

- 1) Cadrage de la mission faite avec le comité d'évaluation, qui a permis aux évaluateurs d'approfondir leur connaissance des enjeux de l'évaluation, d'ajuster le choix, la formulation et la structuration des questions évaluatives (critères de jugement, indicateurs), a précisé les modalités de collecte et d'analyse des données et qui seront proposées pour y répondre et a donné lieu à la présentation d'une note méthodologique, pour discussion et validation par le comité d'évaluation.
- 2) Revue exhaustive et analyse des documents de base du programme¹, qui vise à identifier et localiser des ressources informationnelles déjà traitées constituant des données secondaires.
- 3) Conception et production de trois (3) supports de collecte de données : (i) guides d'entretien individuel ou collectif ; (ii) Guide focus group avec les représentants des unités collinaires, des volontaires CR, des bénéficiaires et des comités de gestion des sources d'eau ; (iii) Quatre (4) sortes de questionnaires d'enquête qui ont été par après configurés dans l'application KOBO COLLECT (un questionnaire utilisé auprès des ménages bénéficiaires, un questionnaire sur la mitigation utilisé auprès des SCOM, un questionnaire sur la mitigation utilisé auprès des responsables des UC et un questionnaire d'évaluation des sources d'eau utilisé auprès des Présidents des comités de gestion en plus d'une observation de la source en question).
- 4) Définition de l'échantillonnage incluant la détermination de la taille de l'échantillon et la sélection des différentes zones de l'étude et des unités d'enquête ;

La méthode de l'échantillonnage retenue est la méthode de Robert Magnani². Le calcul de la taille « n » est donné donc par la formule suivante : $n = [Z^2 \cdot (1 - r) \cdot (D) \cdot (NR)] / [(r \cdot k)^2 \cdot (p \cdot nh)]$, où :

- n est la taille de l'échantillon, en nombre de ménages, nécessaire pour le niveau de l'indicateur clé.
- Z = 1,96 pour arriver à un intervalle de confiance de 95%,
- r est la prévalence estimée (couverture) pour l'indicateur clé (proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant souffert de diarrhée),
- NR : est le facteur pour augmenter la taille de l'échantillon à cause des non-réponses potentielles. On ajoute donc 20% l'échantillon pour tenir compte d'impondérables comme les non-réponses ou les erreurs d'enregistrement (ce taux dérive des estimations fournies par les précédentes consultations).
- D est le symbole pour « effet de sondage » L'enquête reposant sur sélection représentative des zones de dénombrement, et non pas sur un échantillon aléatoire simple, pour corriger la différence, on multiplie la taille de l'échantillon par l'effet du plan d'échantillonnage (D). avec une valeur minimale de 0,80 et 0,90 préférable si les ressources le permettent

1 Voir en annexe une liste des documents fournis par les Responsables du Programme

2 Cf. sa référence Magnani, Robert. 1997. Sampling guide

- k est la marge d'erreur tolérée et est définie ici égale à 5%,
- p est la proportion de la population cible dans la population totale (17.2% pour les moins de 5)
- nh est la taille moyenne des ménages (Égale à 4,8)³.

Avec l'effectif de bénéficiaires de 8805 ménages, l'application de la formule précédente nous donne un échantillon de 457 bénéficiaires. En considérant une marge d'erreur de 5%, soit (457x5%) = 33 bénéficiaires), l'échantillon prévue d'être enquêtée était de 480 bénéficiaires. Cet échantillon est largement suffisant pour fournir des statistiques représentatives. Etant donné que toutes les communes ont bénéficié les mêmes interventions, la sélection de ces communes a été aléatoire.

1.4.2. Collecte des données sur terrain

1.4.2.1. Collecte des données qualitatives

La collecte des données qualitatives a été faite à travers les entretiens individuels et les focus group

a) Entretiens individuels ou collectifs :

Cette évaluation qualitative à travers les entretiens individuels a été faite avec :

- i) L'équipe technique du programme au niveau provinciale pour s'imprégner davantage de la pertinence du programme, des principales réalisations, des succès, des échecs, des potentialités, des obstacles, de la pérennisation des acquis, des leçons apprises du précédent programme ainsi que des principales recommandations pour le nouveau programme en perspective.
- ii) Les responsables des structures CRB présentes au niveau des provinces et des communes à tous les niveaux (les branches provinciales, les comités communaux et les unités collinaires) afin de connaître leur implication et l'apport du programme en termes de renforcement de capacités de ces structures.
- iii) Les responsables d'autres ONG belges qui mettent en œuvre des programmes dans le cadre du même type de financement, et avec lesquelles la Croix Rouge a développé des actions de synergie (Rode Kruis Vlaanderen, Caritas Belgique, Memisa Belgique, Kiyo Belgique, Louvain Coopération). Les principales préoccupations ont été de savoir les synergies faites avec la CRB, leur niveau de satisfaction, ainsi que les leçons tirées des synergies.
- iv) Les responsables des services techniques étatiques déconcentrés locaux (DPSHA, PRONIANUT, TPS, CDS, ASC, IGEBU, RCE et BPEAE) pour recueillir leurs opinions sur la pertinence des interventions exécutées par le programme quinquennal dans leurs localités respectives ainsi que leur satisfaction quant à l'expertise de la CRB, l'atteinte des résultats, le degré de collaboration avec les parties prenantes, depuis le ciblage, le suivi de la mise en œuvre du programme jusqu'à l'évaluation.
- v) Les responsables de l'administration provinciale, communale et collinaire pour recueillir leurs appréciations sur les interventions du programme.

³ Sources : Enquête EDS-III

b) Focus groups :

Trente (30) Focus ont été menés, avec une participation totale de 248 (54 membres UC, 58 volontaires, 35 représentants des comités de gestion de l'eau et 103 bénéficiaires, dont 142 femmes, 12 personnes de la communauté Batwa et 5 personnes porteuses d'un handicap), dans le strict respect des mesures barrières au Covid-19, et dans l'objectif de garantir l'inclusion sociale, en considérant les dimensions suivantes : (i) le genre ; (ii) l'âge ; (iii) les personnes porteuses d'un handicap ; (iv) les autres groupes particuliers (albinos, communautés des batwa, etc), afin de s'enquérir des grandes réalisations par intervention, s'imprégner s'il y a des succès et les facteurs de succès, les échecs et les obstacles, les mesures prises pour contrecarrer ou atténuer les échecs et les obstacles.

1.4.2.2. Collecte des données quantitatives

La mission de consultance a également organisé une enquête auprès de 478 chefs de ménages bénéficiaires, constitués de : (i) par rapport au genre 14,2% de sexe féminin et 85,6% de sexe masculin ; (ii) par rapport à leur état matrimonial de 85,6% mariés monogames, 11,6% veuves et 0,7% veufs; (iii) 31,2% ont un membre volontaire de la Croix Rouge ; afin de mieux déterminer le niveau d'évolution des indicateurs au niveau des objectifs et d'autres variables qui montrent clairement les changements socio-économiques et environnementaux intervenus avec la mise en œuvre du programme. Le questionnaire a été administré dans le smartphone suivant un programme de saisie élaboré dans l'application KOBO COLLECT.

En plus, il y a eu une collecte des données sur la mitigation des risques, avec des questionnaires configurés dans l'application Kobo Collect, auprès de 10 SCOM, 30 responsables des UCs et 30 Présidents des comités de gestion de l'eau (voir tableau 2 ci-dessus).

Durant tous les jours de la collecte des données, le Consultant veillait à la bonne conduite du travail des enquêteurs en vérifiant les questionnaires, en procédant à des contre interviews, en visitant les enquêteurs pour contrôler le travail, en organisant des séances de restitution des données à la fin de chaque journée, en apportant des corrections si nécessaires et en résolvant tout autre problème tendant à entraver le déroulement normal de l'enquête.

1.4.2.3. Visite des réalisations dans le cadre du programme

Les entretiens avec les bénéficiaires et les partenaires clés ont été complétés par des visites de terrain afin de faire des observations et vérifier l'atteinte des 10 critères pour les ménages modèles, notamment l'état des sources d'eau, des maisons construites par les ménages modèles, l'hygiène corporelle, vestimentaire et de l'habitat, etc.

1.4.3. Analyse et rédaction du rapport

L'apurement des données (contrôle de validité, de cohérence et de vraisemblance) a été fait dans le logiciel SPSS, ce qui a permis en même temps de faire la tabulation. La présentation des résultats a été raffinée dans Excel 2007 sous forme de tableaux et graphiques.

Ces résultats ont été confrontés à ceux des focus groups, des entretiens et des observations. L'équipe de l'évaluation a rédigé le rapport sur la base des données et des informations recueillies tout au long du processus, et a fait une analyse comparative des données collectées avec celles provenant des enquêtes antérieures (baseline, revue à mi-parcours et endline) dans une matrice de suivi des indicateurs, pour en tirer des conclusions.

II. RESULTATS DE L'EVALUATION

2.1. Pertinence du programme

2.1.1. Adéquation du programme avec les politiques et stratégies nationales

Le programme de renforcement des capacités de résilience au Burundi tel qu'exécuté par la CRBu contribue à la mise en œuvre du Programme National de Développement 2018-2027(PND) au Burundi et autres stratégies nationales, en particulier l'axe 2 en lien avec le développement des infrastructures d'eau potable. Le PND donne des indications en termes d'objectifs stratégiques dans le secteur de l'eau potable et l'assainissement notamment sous les objectifs stratégiques qui se focalisent sur l'amélioration de l'accès aux services d'eau potable, l'amélioration des services d'assainissement de base ainsi que la gestion de l'eau potable et l'assainissement de base.

Le programme est aussi en adéquation avec l'orientation stratégique n°2 sur le développement du capital humain sur l'axe 6 concernant le développement du secteur de la protection sociale en lien avec l'objectif stratégique en rapport avec l'amélioration des conditions de la vie socio-économique des personnes vulnérables et des sinistrés dans le cadre de la résilience renforcée. Ces conditions de vie se sont améliorées grâce à l'implémentation des Initiatives Génératrices de Revenus qui ont permis aux ménages vulnérables de renforcer leurs capacités de résilience face à certains chocs comme la famine et le manque de moyens pour la satisfaction des besoins primaires.

Le programme est aussi en adéquation avec le PND sur son axe 11 en lien avec les changements climatiques et la gestion des risques en son objectif stratégique en rapport avec la promotion d'un développement résilient aux effets néfastes aux changements climatiques.

Le programme correspond bien avec le programme n°1 du Plan National d'Investissement Agricole au Burundi en lien avec l'intensification durable des productions, amélioration de la nutrition et de la protection du patrimoine foncier.

Le programme est en adéquation avec l'Objectif de Développement Durable 13 « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions », surtout en ce qui concerne la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Le programme s'inscrit aussi bien dans certaines conventions internationales et résolutions. A cet effet, les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre de la protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques sont en cohérence avec les dispositions des trois conventions post Rio à savoir : la Convention sur la lutte Contre la Désertification (CCD), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

2.1.2. Adéquation du programme avec les priorités locales

Le programme est pertinent car il répond aux besoins et résultats attendus par les bénéficiaires et qui sont décrits dans sa justification notamment que les communautés et en particulier les ménages les plus vulnérables qui ont accès à des connaissances et des moyens leur permettant de mieux prévenir, faire face aux principaux problèmes de santé qui affectent leur développement, en particulier des femmes et des enfants. En effet, 68,4% des ménages ciblés ont des connaissances sur les 3 signes de malnutrition surtout les bonnes pratiques nutritionnelles tandis que 97,8 % des ménages ont des connaissances sur les 3 groupes d'aliments qui composant une alimentation équilibrée.

Par ailleurs, le programme a permis aux ménages d'améliorer leurs systèmes de protection contre le paludisme, qui est une des premières causes de la mortalité au Burundi. L'évaluation finale montre que 75,5% des ménages dorment sous une moustiquaire imprégnée et en bon état pour se protéger contre le paludisme et ils sont estimés à 99,4% les ménages qui ont des connaissances élevées sur le VIH/SIDA.

De plus, le programme répond aux besoins des bénéficiaires sur le plan de la santé puisque l'évaluation finale montre 100 % des ménages ont des connaissances sur le mode de transmission du paludisme et les premiers signes de la maladie car au moins 97,4% pour le signe de fièvre, 94,6% pour les maux de tête, 73,9% pour les douleurs musculaires. Le programme a permis également de conscientiser les ménages à fréquenter les centres de santé en cas de maladie puisque 99,4% des ménages adhère concrètement à cette option au lieu de faire l'automédication.

S'agissant des besoins des ménages en lien avec l'amélioration de l'accès à l'eau potable, le programme a répondu à ces besoins puisque 74,9% affirment avoir l'accès à l'eau potable en puisant de l'eau des sources aménagées.

Enfin, le programme a permis aux communautés d'améliorer leur hygiène corporelle et environnementale puisque l'évaluation finale prouve que 100% des bénéficiaires ont été formés et sont conscients des différentes occasions de faire l'hygiène corporelle notamment le lavage des mains avant de préparer à manger, après avoir fréquenté les latrines ainsi qu'avant de manger.

Par rapport au PCDC, le programme est en cohérence avec les différents Plan Communaux de Développement Communautaire selon les acteurs rencontrés sur la majorité des axes d'intervention des communes.

2.1.3. Adéquation du programme avec les profits des communautés au regard de leurs risques et besoins

Le problème fondamental des personnes vulnérables est la pauvreté généralisée : (i) manque d'habitat décent ; (ii) problème de santé aggravé par le manque d'hygiène et à l'assainissement ; (iii) problème d'accès à la nourriture suite aux difficultés de trouver des intrants agricoles. A cela s'ajoute le manque d'encadrement

L'évaluation estime que l'intervention est pertinente et répond aux besoins cruciaux des vulnérables puisqu'elle permet de combiner l'appui à l'accès à l'habitat décent, à l'eau potable, à la gestion des conflits et la prise en charge communautaire.

Les populations témoignent dans leur grande majorité d'une perception positive des interventions du programme dans les trois provinces dans diverses thématiques. Cette perception positive est à mettre en relation avec le fait d'accéder aux connaissances qui leur sont mises à disposition lors des différentes formations et sensibilisations. L'évaluation montre que 100% des bénéficiaires ont été formés et conscients d'une bonne hygiène corporelle, vestimentaire et de l'habitat. Ils sont conscients également des effets néfastes des changements climatiques où au moins 81,0% des bénéficiaires ont déjà participé dans des activités en rapport avec la prévention des risques liés aux catastrophes dans leurs communautés respectives.

2.1.4. Adéquation avec les axes transversaux

Le programme de renforcement de la résilience communautaire au Burundi touche les besoins spécifiques de la femme et de l'homme, et surtout vise l'établissement ou le renforcement d'un ménage modèle où les droits du mari et de la femme trouvent un cadre idéal de leur réalisation dans un esprit d'équité et d'égalité. De la sorte, ce programme contribue à la réalisation de la « politique nationale genre » adoptée par le Gouvernement Burundais pour la période 2012-2025, surtout au niveau de l'orientation stratégique 2 relative au renforcement de l'accès équitable des femmes, des hommes et des adolescent(e)s aux services sociaux de base.

Pour l'environnement, les populations rurales ont développé des comportements négatifs à l'origine de la destruction de l'environnement⁴ : incendies d'origine criminelle (feux de brousse), l'exploitation excessive et anarchique du bois et de ses produits dérivés (charbon de bois, perches et planches), appropriation des terres sur les réserves naturelles ou les boisements domaniaux.

De plus, le dysfonctionnement du système de pépinières rurales agroforestières combiné à la forte demande du bois de construction et du charbon de bois, fait que le rythme de déboisement des réserves encore existantes, reste de loin supérieur à la capacité actuelle de reboisement. La protection de l'environnement initiée et appuyée par le programme est une activité pertinente pour accroître les moyens de production et limiter la dégradation des sols.

La dynamisation des unités collinaires ainsi que la cartographie des risques au niveau de chaque colline avec la mise en place des comités constituent une valeur ajoutée qui a permis aux bénéficiaires de prendre conscience et de renforcer leurs capacités d'adaptation face aux changements climatiques.

2.2. Cohérence du programme

2.2.1. Des synergies entre les acteurs sur terrain

Le programme a créé des synergies opérationnelles entre acteurs de la coopération belge sur terrain et les synergies créées ont été bonnes, efficaces et efficientes. En effet, des conventions de synergie ont été signées entre la CRBe et les autres acteurs belges et la CRBu a été toujours associée dans le cadre des contrats tripartites entre la CRBe, la CRBu et les autres ONGs belges œuvrant au Burundi.

Ce genre de synergie organisationnelle a eu lieu aussi entre la CRB-CF avec la CRB-FI, avec le partenaire CRBu et cette synergie a permis le partage des certaines ressources humaines, les infrastructures, les moyens logistiques, etc.

Avec les synergies développées avec les partenaires belges dont Caritas Belgique, Louvain Coopération, Memisa Belgique, VSF-B, Kiyo Belgique, la CRBu a pu renforcer un système qui soit pérenne et apte à mener des actions conformes à son équité au niveau local, les ménages modèles qui sont devenus des références communautaires capables de changer et de s'adapter à tout évènement. Ici, les synergies créées par les différents partenaires dans le cadre de ce programme est fort apprécié par tous les acteurs à tel point qu'ils reconnaissent tous avoir appris. Les synergies entre acteurs n'ont fait que renforcer la collaboration mutuelle entre les acteurs qui dans le temps chacun des acteurs faisaient ses activités sans connaître ce que font les autres et quelles approches utilisées.

⁴ Voir, dans la partie efficacité, les activités spécifiques du programme mises en place pour gérer le dysfonctionnement de l'environnement.

Il sied de signaler que dans le cadre de ces synergies, chacun a pu bénéficier de façon significative l'expérience et l'expertise de l'autre. De plus, grâce à cette synergie, les communautés ont été impactées car les partenaires ont développé des compétences ensemble à travers la bonne collaboration et les structures communautaires mises en place mais aussi les synergies ont permis de réduire les coûts liés à la mise en œuvre et au fonctionnement du programme.

De plus, les synergies a permis la valorisation des approches des partenaires sans y toucher, ce qui a permis l'échange d'expertise l'un renforçant l'autre dans le domaine où elle n'a pas la compétence. A titre illustratif, les mutualistes ont été appuyé à devenir les ménages modèles au niveau du partenaire CRBu et les membres de la CRBu ont été aidé à devenir des mutualistes.

A titre illustratif, il a été noté que la synergie est un facteur important pour l'atteinte des résultats du programme. Toutefois, une population pauvre n'acquiert pas facilement le niveau de résilience, d'autonomie et de protection sociale en santé sur une courte période. Il faut beaucoup de patience et un accompagnement par différents intervenants. Un suivi par différents intervenants ciblant les mêmes bénéficiaires avec des volets différents permet aux ménages cibles de se réaliser plus rapidement.

Dans le but de ne laisser personne derrière, le programme a permis aux différents intervenants de cibler les mêmes bénéficiaires et de les appuyer avec différents inputs (selon l'expertise de chaque organisation) contribuant ainsi à l'évolution socio-économique des bénéficiaires. C'est pour cela que l'on trouve que l'impact est visible.

Par exemple, avec les cartes des mutuelles de santé, il y a eu la protection des animaux donnés par VSF-B aux vulnérables. Ceci a permis aux vulnérables d'accéder aux soins de santé sans vendre les animaux et d'augmenter la production vivrière et le revenu. Entre-temps, LC a amélioré la santé mentale des vulnérables appuyés par VSF-B en animaux. Quand VSF-B a donné des animaux aux ménages abritant les malades mentaux, ceux-ci ont eu un revenu permettant de supporter la prise en charge de ces malades.

S'agissant des synergies avec les services étatiques déconcentrés dans les trois provinces d'intervention du programme, à savoir l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU), les structures en charge de la santé (BPS, DPSHA, PRONIANUT, CDS et ASC), le Bureau Provinciale de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (BPEAE), les Centres de Développement Familial et Communautaire (CDFC), l'évaluation finale a noté qu'il n'y a pas eu d'une réelle synergie, mais par contre, des collaborations non formalisées avec la CRBu.

a) Forces dans la mise en place

La responsabilisation et la valorisation des acteurs à la base a permis d'obtenir des résultats tangibles et surtout d'être des acteurs fiers du succès du programme. A titre illustratif dans le domaine de l'environnement, au moins 71,3 % des ménages ont aujourd'hui des maisons sécurisées par des canaux d'évacuation des eaux et 81% des ménages ont déjà participé dans des activités de protection des risques de catastrophe.

Il y a eu un engagement substantiel de tous les acteurs sur terrain et à tous les niveaux avec un engagement exemplaire dans la mise en œuvre du programme par les différentes unités collinaires qui se sont appropriées de toutes les activités prévues dans le programme et dont les unités ont de l'expertise technique requise. De plus, l'approche « Ménages Modèles » est une autre force dans la réussite du programme car les ménages modèles ont un ancrage communautaire.

b) Défis et faiblesses de mise en œuvre

Une faiblesse relevée par les acteurs belges est qu'il aurait été judiciable de faire une analyse commune des besoins de commun accord, ce qui aurait rendu facile la supervision commune et une meilleure coordination des interventions en termes de synergie.

L'autre point faible a été beaucoup plus le départ du personnel qui a travaillé sur le programme en synergie, ce qui a influé sur la capacité de continuité des activités dans le cadre des synergies avec les partenaires car les nouveaux devraient avoir un temps suffisant pour s'imprégner de ce qui a été convenu et mis en œuvre.

La consultation a relevé un déficit de communication et de gestion des connaissances entre les différents acteurs belges et la CRBu et alors que cela aurait contribué à une bonne diffusion, le partage des bonnes pratiques dans les autres provinces qui n'ont pas bénéficié de ce programme.

2.2.2. Cohérence du programme avec la stratégie de la CRBu, notamment le Plans Stratégique 2017-2021

L'approche du programme est restée en cohérence avec la stratégie de la CRBu en ce qui concerne la consolidation des acquis de l'approche « ménage modèle ». En outre, les objectifs du programme s'alignent aux objectifs du plan stratégique de la Croix-Rouge du Burundi sur les 5 domaines prioritaires.

L'analyse des objectifs du programme montre que ces derniers sont en adéquation avec, 1) l'objectif stratégique no1 : le renforcement des comités communautaires de réduction des risques de catastrophes pour faire face aux situations d'urgence, 2) l'objectif stratégique 2 en lien avec la promotion de la prévention et la prise en charge communautaire du paludisme, du VIH/TB, de la malnutrition et autres défis de santé, 3) l'objectif stratégique 3 en rapport avec la contribution à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène et de l'assainissement, 4) de l'objectif stratégique 4 concernant la promotion de la résolution pacifique des conflits, la culture de paix et les valeurs humanitaires au sein des communautés. Par ailleurs, les indicateurs du programme concourent aux indicateurs du plan stratégique 2018-2021.

2.2.3. Cohérence du Programme avec la stratégie du Mouvement Croix-Rouge (FICR)

Les objectifs du programme sont en cohérence avec la stratégie de la FICR en ce sens que le programme a permis à ce que la population ait accès aux connaissances et bien informée, en bonne santé, bien organisée et caractérisée par une cohésion sociale irréprochable.

De plus, la population a développé dans le cadre du programme, des capacités pour affronter les incertitudes et tous risques en gérant comme il se doit les ressources naturelles afin de limiter l'impact négatif des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques, tout en restant connectées à ceux qui fournissent des conseils, de l'aide matérielle et des services tel que décrit dans la feuille de route pour la résilience communautaire de la FICR.

2.2.4. Cohérence du programme avec les priorités de la coopération belge.

Les objectifs du programme sont en cohérence avec la note politique de la coopération belge au développement qui propose des solutions innovantes en matière de la gestion de l'environnement en fournissant des efforts supplémentaires pour lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement, l'éradication de l'extrême pauvreté au centre des préoccupations ainsi que le combat des inégalités.

2.2.5. Cohérence des axes transversaux

La Croix-Rouge du Burundi dispose d'une politique genre et diversité. En substance, cette politique prône l'approche transversale du genre et de la diversité dans toutes les interventions de cette organisation. Selon cette politique, la prise en compte du genre va au de-là de la logique de l'approche genre classique qui veille à ce que les interventions bénéficient aux hommes et aux femmes en répondant à leurs besoins pratiques et spécifiques, sans augmenter les inégalités existantes, mais d'aborder le genre dans une vision transformative, c'est-à-dire capable de transformer les inégalités de genre.

De ce fait, le programme est cohérent avec les orientations stratégiques de la Croix Rouge en matière de genre. Néanmoins, l'analyse du cadre logique du programme montre que l'inclusion sociale et le genre n'ont pas été pris en compte dans les définitions des objectifs.

Signalons aussi que les actions de prévention et mitigation dans le domaine de l'environnement (reboisement, courbes antiérosives, canalisation des eaux, prévention des feux de brousse) vont dans le sens direct de l'axe pratique 4.1.5 de la note stratégique "Prévention des catastrophes naturelles", un domaine dans lequel la CR est un acteur clé.

Un élément essentiel de la résilience au changement climatique est de réduire la vulnérabilité des populations face à ces risques, en améliorant la capacité d'adaptation. Les compostières permettent le développement d'engrais organiques, ce qui va dans le sens de "l'Exploitation durable des terres et des sols". La bonne gestion de l'eau et la construction de sources aménagées permet d'assurer une bonne gestion des ressources environnementales.

Conclusion sur la pertinence, la complémentarité et la cohérence du programme

- L'évaluation finale du programme a relevé que le programme est pertinent car il répond aux besoins exprimés par la population des trois provinces mais aussi il s'aligne aux politiques, stratégies nationales et à la stratégie FICR. Selon les partenaires rencontrés, les objectifs et les priorités du programme s'accordent avec les besoins des bénéficiaires. Au moins 92% des partenaires, les acteurs belges en synergies, les autorités administratives, les services déconcentrés de l'Etat et les Organisations Non Gouvernementales trouvent que le programme répond parfaitement aux priorités des bénéficiaires dans les trois provinces d'intervention que sont Bururi, Gitega et Kirundo.
- L'évaluation a montré que le programme est bien aligné sur le Programme National de Développement 2018-2027(PND) et des autres stratégies nationales. Il est aussi en adéquation au Plan National d'Investissement Agricole au Burundi mais aussi au programme est en adéquation avec l'Objectif de Développement Durable n°13.
- De plus, le programme s'inscrit aussi aux conventions internationales et résolutions comme la Convention sur la lutte Contre la Désertification (CCD), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).
- Le programme mis en œuvre est en adéquation aussi avec le plan stratégique de stratégie de la CRBu 2017-2021 auquel il a pu contribuer durant cette période de mise en œuvre. Le programme s'aligne aussi aux autres approches de mise en œuvre des activités de la CRBu notamment l'approche ménage modèle.
- Le programme a prouvé une grande cohérence et des complémentarités en termes des liens développés pour une bonne collaboration entre les partenaires, ce qui a permis d'atteindre les résultats encourageants.
- La cohérence et la complémentarité sont une réalité dans la mesure où les objectifs et les priorités du programme sont perçus de la même manière par tous les acteurs et à tous les niveaux ce qui a permis à la résilience communautaire devant les problèmes et les besoins identifiés.

2.3. Efficacité du programme

2.3.1. Résultat 1

Les communautés, et en particulier les ménages les plus vulnérables, ont accès à des connaissances et moyens leur permettant de mieux prévenir, faire face et répondre aux principaux problèmes de santé qui affectent leur développement, en particulier des femmes et des enfants.

Tableau 1 : Niveau d'atteinte du résultat 1

Indicateur	Cible prévue en fin de projet	Baseline	Niveau de réalisation (Endline)	Commentaire (Ecart entre réalisation et cible)
Indicateur 1 : 90% des ménages des 8.805 ménages ciblés par le programme savent citer 3 signes de malnutrition et les 3 groupes d'aliments composant une alimentation équilibrée.	90%	11,1%	96,18%	Cible dépassé (+6,18%)
Indicateur 2 : En année 5, 90% des 8.805 ménages ciblés par le programme satisfont aux critères de l'approche Ménage Modèle relatifs à la santé.	90%	21%	94,75%	Cible dépassé (+4,75%)

2.3.1.1. Effets positifs

Amélioration de la sécurité alimentaire manifeste à travers : (i) la fréquence des ménages prenant trois repas/jour (39,3%) contre 59,4% et 1,3% prenant respectivement 2 repas et 1 repas par jour ; (ii) la disponibilité de la nourriture (83,3% de bénéficiaires consomment les aliments en provenance principalement de leur propre production) et (iii) la fréquence et diversité du régime alimentaire pris par les bénéficiaires (99,2% pour les racines et tubercules, 96,9% pour les légumineuses, 98,3% pour les légumes, 98,3% pour les céréales et 57,9% pour les fruits).

Amélioration de la situation nutritionnelle : Les interventions du programme relatives à la sensibilisation sur le changement de comportement alimentaire, l'hygiène, la planification familiale, l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois, l'ANJE (Alimentation du Jeune Enfant) jusqu'à 24 mois, fourniture des intrants aux services de santé, le renforcement de capacité du personnel de santé, des TPS, des ASC, la réhabilitation des malnutris ont engendré l'amélioration de la situation nutritionnelle.

En plus, l'introduction des jardins potagers⁵ en distribuant des semences maraichères principalement composées de choux, d'oignons, de carottes, d'aubergine, de poivron, de tomates et d'amarantes a contribué à la lutte contre la malnutrition (les cultures maraichères contiennent des vitamines et des sels minéraux nécessaires à la prévention de la malnutrition chronique) et à la diversification des revenus à travers la commercialisation d'une partie des récoltes⁶.

⁵ Les résultats de l'enquête montrent que 77,4% de bénéficiaires ont mis en place des jardins potagers.

⁶ Les résultats de l'enquête indiquent que 33,0% de la production maraichère est destinée à la vente et 77,0% de cette production à la consommation (amélioration du menu quotidien).

Amélioration du niveau de connaissances sur les mesures sanitaires à prendre, ce qui a eu pour effet une amélioration de l'état de santé⁷ : Pour faciliter une meilleure santé, la population doit disposer de connaissances de base en santé. L'enquête indique que 100% de bénéficiaires ont eu des formations et connaissances du mode de transmission du paludisme, à savoir la piqure de moustiques et la transfusion du sang souillé ; et les signes du paludisme : (i) Fièvre (97,4%) ; (ii) maux de tête (94,6%) ; (iii) douleurs musculaires (73,9%).

En plus, l'enquête indique que 99,4% de bénéficiaires sont conscients qu'il faut aller au centre de santé immédiatement pour se faire dépister en cas de manifestation du paludisme.

Les bénéficiaires (97,3%) savent en général les lieux de dépistage du VIH/SIDA. Ces centres de dépistage ne sont pas éloignés et se trouvent à moins de 5 km pour 64,5% de bénéficiaires et entre 6 et 10 km pour 12,9% de bénéficiaires.

2.3.1.2. Défis

Une partie des bénéficiaires n'a pas encore connaissance des signes de la malnutrition : (i) cheveux défrisés (4,6%) ; (ii) Œdèmes bilatéraux des membres inférieurs (20,1%) ; (iii) manque d'appétit (33,5%) ; perte de poids (41,2%) et **les mesures à prendre en situation de malnutrition.** Ainsi, les résultats de l'enquête indiquent qu'en cas de malnutrition, (i) 36,8% de bénéficiaires ne connaissent pas qu'il faut changer le régime alimentaire ; (ii) 16,9% qu'il faut aller au centre de santé et (iii) 64,9% qu'il faut augmenter le nombre de repas.

A part les relations sexuelles non protégées par un préservatif qui sont connues par 99,0% de bénéficiaires comme mode de transmission du VIH/SIDA, **les autres modes de transmissions du VIH/SIDA sont moins connus.** Ainsi, 73,6% ne connaissent pas le mode de Transmission de la Mère à l'Enfant (TME) et 37,9% les contacts entre le sang et autres fluides corporels de deux personnes.

Les méthodes de Planning Familial (PF) restent encore peu connues par la population bénéficiaire, malgré les renforcements des capacités organisées par le programme. Ainsi, l'enquête indique la proportion bénéficiaire qui ne connaît pas les méthodes PF suivantes : (i) Condoms (52,8%) ; (ii) Abstinence (36,5%) ; (iii) Retrait (87,7%) ; (iv) Rythme/cycle de fécondité (60,6%) ; (v) Préservatif masculin (68,5%) ; (vi) Préservatif féminin (78,3%) ; (vii) Ligatures de trompes (75,0%) ; (viii) contraception injectable (38,2%) ; (ix) Stérilet (32,0%) ; (x) Vasectomie (86,4%) ; (xi) Dispositif intra-utérin/DIU (75,8%) ; (xii) Implant (28,2%) ; (xiii) Pilules (17,4%) et (xiv) Méthode MAMA (88,6%).

Faible autonomisation financière des bénéficiaires : le programme a renforcé les populations vulnérables dans l'approche « Ménages Modèles » et développé les outils nécessaires à son opérationnalisation. Cependant, certains bénéficiaires ont affirmé, lors des focus group, qu'ils éprouvaient des difficultés à mettre en pratique les exigences de certains critères (construction des étables, mise en place des jardins potagers, achat des moustiquaires imprégnées d'insecticides, etc), suite à leur faible santé financière. L'évaluation estime qu'il aurait été mieux de renforcer ces bénéficiaires dans la mise en place des initiatives génératrices de revenus, pour leur inclusion financière.

⁷ Voir Changements enregistrés avec ces formations dans le domaine de la santé, au point 2.5.2.

2.3.2. Résultat 2

Les communautés des provinces ciblées ont un meilleur accès à l'eau potable et à des connaissances et moyens leur permettant d'améliorer leur hygiène personnelle et environnementale.

Tableau 2 : Niveau d'atteinte du résultat 2

Indicateur	Cible prévue en fin de projet	Baseline	Niveau de réalisation (Endline)	Commentaire (Ecart entre réalisation et cible)
Indicateur 1: Les communautés ont accès à 200 nouvelles sources d'eau potable, bien construites, accessibles, avec un comité de gestion formé et opérationnel	200	0	200	Cible atteint, mais pas d'écart.
Indicateur 2 : En année 5, 90% des 8.805 ménages vulnérables ciblés satisfont aux critères de l'approche Ménage Modèle relatifs à l'eau et à l'hygiène/assainissement	90%	14%	92,86%	Cible dépassé (+ 2,86%)

2.3.2.1. Effets positifs

Amélioration de l'accès à l'eau potable : le programme, grâce aux activités de construction ou réhabilitation des sources d'eau a contribué à l'amélioration de l'accès à l'eau potable (74,9% de bénéficiaires affirment qu'ils puisent l'eau dans les sources aménagées et 12,8% dans les bornes fontaines). L'eau est également stockée dans un bidon nettoyé et fermé pour tous les bénéficiaires (100%) ; et 56,1% de bénéficiaires confirment que les sources d'eau sont entretenues une fois par semaine, ce qui permet de maintenir la propreté de l'eau ; 58,2% de ces bénéficiaires ont une très bonne appréciation de la maintenance et l'entretien de l'eau ; les femmes et les enfants (94,1%) qui sont responsables de chercher l'eau passent moins d'1 heure à chercher l'eau (avant l'intervention du programme, ils passaient plus de 2 heures) et peuvent vaquer donc aux autres activités ménagères. Par conséquent, les bénéficiaires témoignent que l'amélioration de l'accès à l'eau potable a eu pour effets la réduction des taux de prévalence des maladies hydriques/maladies des mains sales (voir indicateurs dans le point 2.5.2.)

L'amélioration de l'hygiène corporelle, vestimentaire et de l'habitat : L'enquête indique que 100% de bénéficiaires ont été formés et sont pour le moment conscients de différentes occasions de lavages des mains, sur l'évacuation des selles et sur la gestion des déchets. Ainsi, 68,4% de bénéficiaires se lavent les mains tous les jours avant de préparer à manger, 22,2% régulièrement, 7,9% de temps en temps et seulement 1,5% jamais. En plus, 79,9% de bénéficiaires se lavent les mains tous les jours avant le repas et 19,2% régulièrement ; 80,1% de bénéficiaires se lavent les mains tous les jours après la latrine et 17,6% régulièrement. Signalons aussi que 8,6% de bénéficiaires seulement affirment que leurs troupeaux dorment encore dans leur maison principale.

L'accès à l'habitat décent (maison solide, sûre et saine) avec une cuisine à part (pour 73,8% de bénéficiaires), ainsi que des toilettes avec dalettes (pour 94,9% de bénéficiaires) a eu comme effet: (i) la réduction des taux de prévalence des maladies hydriques, de la peau, des voies respiratoires,... et a permis ainsi de diminuer les dépenses de santé des ménages et aussi le temps consacré par les femmes à soigner les enfants ; (ii) le retour des enfants à l'école, (iii) le respect de soi-même, ...

L'organisation des bénéficiaires en comité de suivi d'utilisation et d'entretien des sources d'eau mis en place, a permis une prise en charge du système par les communautés, aboutissant à leur responsabilisation, dans la collecte des redevances pour l'entretien, la maintenance des points d'eau et la médiation en cas de conflits entre les utilisateurs des sources d'eau.

2.3.2.2. Défis

Certaines sources d'eau n'ont pas en amont de périmètres de protection, un fossé de garde, comme règlementés dans le décret et le guide fixant la mise en place des périmètres de protection ;

Certaines pratiques d'hygiène restent encore peu respectées. Ainsi, l'enquête indique que 30,3% de bénéficiaires ne se lavent pas les mains avant de changer le bébé et seulement 39,7% le font tous les jours. En plus, 34,1% ne se lavent pas les mains avant d'allaiter le bébé, seulement 34,7% le font tous les jours.

2.3.3. Résultat 3

Les communautés des 3 provinces connaissent et ont les moyens de limiter leur exposition aux risques climatiques et sociaux.

Tableau 3 : Niveau d'atteinte du résultat 3

Indicateur	Cible prévu en fin de projet	Baseline	Niveau de réalisation (Endline)	Commentaire (Ecart entre réalisation et cible)
Indicateur 1 : 90% des ménages vulnérables ciblés des 587 collines des provinces ciblées renoncent à la violence physique ou morale comme moyen de résoudre les conflits intra et extra familiaux.	90%	22%	98,0%	Cible dépassé (+8,0%)
Indicateur 2 : En année 5, 90% des 8.805 ménages ciblés ont pu sécuriser leurs maisons face aux aléas climatiques/environnementaux	90%	09%	92,43%	Cible dépassé (+2,43%)

2.3.3.1. Effets positifs

Des séances de sensibilisation sur la résolution pacifique des conflits, des normes et valeurs humanitaires et l'entraide communautaire ont eu lieu. Ainsi, **la paix et la sécurité règnent dans les zones du programme, et l'entraide communautaire a été une évidence.** En cas de conflits, ils ne recourent pas à la violence. En effet, 50,0 % de bénéficiaires ont réglé leurs conflits pacifiquement ; 15,2% par la médiation familiale et 34,8% par la justice.

Les UC sont à l'œuvre pour la sensibilisation au changement de comportement et 96,7% de bénéficiaires sont satisfaits de leurs prestations. Les activités du programme, à travers la formation des membres des UC en prévention et règlement des conflits, en sensibilisation sur les normes et valeurs humanitaires et sur l'entraide communautaire ont sensiblement contribué à renforcer une dynamique de dialogue, d'écoute et de tolérance entre les membres des communautés collinaires et au sein des ménages. Avec le temps, cette entente sociale renforce des liens économiques entre les membres des communautés et des retombées positives sur leurs propres systèmes de production agricole (par exemple les travaux communautaires à moindre coûts pour les membres).

Les maisons des bénéficiaires sont actuellement sécurisées face aux aléas climatiques et environnementaux. Ainsi, 71,3% des maisons des bénéficiaires sont sécurisées par des canaux d'évacuation des eaux et 17,4% par des SCEP (système de collecte des eaux pluviales). De même, 94,1% de bénéficiaires ont déjà participé aux activités de prévention des risques de catastrophes dans leur communauté : (i) 19,0% dans l'analyse aux risques avec la CRBu ; (ii) 34,3% dans l'élaboration d'un plan communautaire de réduction des risques de catastrophe ; (iii) 21,1% via des travaux d'assainissement et (iv) 19,7% dans la sensibilisation des voisins sur certaines maladies ou risques.

2.3.3.2. Défis

Bien qu'une partie des gestes qui sauvent soit plus connue par les bénéficiaires suivants, pour ces catastrophes : (i) Electrocutation (86,0%) ; (ii) Noyades (74,7%) ; (iii) Morsures et piqûres (71,9%) ; (iv) Convulsion (91,8%) ; (v) Infection (87,7%) ; (vi) Intoxication (80,3%) ; la mission d'évaluation a constaté à travers les résultats de l'enquête que **d'autres gestes qui sauvent ne sont pas suffisamment connus** : (i) hémorragie (27,2%) ; (ii) Etouffement (50,3%) ; (iii) Fracture (30,7%) ; (iv) Réanimation (56,6%) ; (v) Gestion état de choc (56,6%) ; (vi) Brûlures (50,1%) ; (vii) Fièvres (57,9%)

2.3.4. Résultat 4

La Croix-Rouge du Burundi est renforcée et devient une organisation plus indépendante, forte, compétente et redevable, en mesure d'apporter des services durables et adaptés aux communautés.

Tableau 4 : Atteinte du résultat 4

Indicateur	Cible prévu en fin de projet	Baseline	Niveau de réalisation (Endline) *	Commentaire (Ecart entre réalisation et cible)
Indicateur 1: En année 5, dans les 3 provinces ciblées, le nombre de vulnérables et en particulier de femmes ayant reçu un service/une assistance sociale des volontaires augmente de 30% par rapport à 2016.	30%	6.412	22.998	Cible largement dépassé (+328,7%)
Indicateur 2: En année 5, la Croix-Rouge développe des activités de mobilisation des ressources qui lui permettent de prendre en charge: 70% des frais administratifs des structures provinciales ciblées, l'entièreté des coûts de base (frais administratifs et RH) des 24 secrétariats communaux, et d'assurer les contributions statutaires Croix-Rouge à chaque niveau.	70%	40%	24,2%	Cible pas atteint (-45,8%)

NB : * Sources : Données du Rapport Narratif annuel de l'année 2021

2.3.4.1. Effets positifs

Afin d'assurer l'autonomisation financière de ses entités décentralisées (niveau province, commune et colline), la CRBu à travers le programme a mis en place des **Activités Génératrices de Revenus (AGR) dont les bénéfices ont servi à couvrir les assemblées statutaires, l'encadrement des unités collinaires, le paiement du personnel d'appui, des salaires des Secrétaires communaux, mais également à appuyer directement les vulnérables** (50% des bénéfices sont réservés à cet effet).

Les activités des unités collinaires peuvent être classées sous 2 grands volets : les activités d'assistance et les activités de développement et d'auto-développement. Renforcer les unités collinaires en IGR a permis de garantir la continuité du soutien aux plus vulnérables dans les communes où le programme est actif.

Sur ce, les UC ont assisté elles-mêmes les vulnérables avec leurs modestes moyens. Ce ne qu'en cas de problème majeur, qui dépassait leur capacité financière, qu'elles ont demandé les appuis du programme et de la branche.

2.3.4.2. Défis

Faible autonomisation financière des structures CRBu (les branches provinciales, les comités communaux et les unités collinaires) : l'évaluation apprécie que le programme ait développé des initiatives génératrices de revenus (IGRs) pour les structures CRBu, dans l'objectif de leur permettre de prendre en charge les frais de fonctionnement, cependant, la mission constate que certaines des IGRs ne procurent pas des bénéfices escomptés, suite à la concurrence et à la mauvaise gestion (cas de vols). Par conséquent, ces structures CRBu, ne parviennent pas à couvrir la totalité des coûts de base.

2.3.5. Efficacité des axes transversaux

Les activités du programme ont permis aux femmes et autres personnes marginalisées de renforcer leur niveau d'accès aux services de base comme la protection contre les maladies, l'accès à l'eau potable, la nutrition selon les normes standards, les services de santé, etc.

Etant donné que les membres de la famille sont protégés contre la malaria et d'autres maladies générées par la consommation de l'eau non potable et la mauvaise nutrition, les femmes ont épargné l'argent qu'elles auraient engagé dans les soins. La participation aux associations d'épargne et de crédit (VSLAs) et l'utilisation des méthodes contraceptives en vue du planning familial produisent le même effet. Le programme a donc permis d'augmenter le revenu des femmes. La formation sur la gestion pacifique des conflits et l'introduction de cette approche dans les ménages a contribué à la stabilité des ménages de la zone d'intervention du programme et à la réduction remarquable de conflits familiaux qui sont, dans la plupart des cas, des violences domestiques basées sur le genre.

Aussi, les analyses des risques menées par les communautés et les volontaires formés ont accordé une place importante aux risques environnementaux et climatiques. Sur base de ces risques identifiés, ils mènent régulièrement des actions de prévention et mitigation dans ce domaine, qui ont un impact positif sur l'environnement (reboisement, courbes antiérosives, canalisation des eaux, prévention des feux de brousse).

Signalons aussi que le programme a fait des sensibilisations au niveau communautaire et apporté de nouvelles approches (groupements d'épargne, sécurisation des maisons, approches PHAST et CHAST) afin d'intensifier la dynamique de changement de comportement amorcée au niveau communautaire. Le but de la méthode PHAST, était d'associer et d'impliquer les populations dans la recherche de solutions satisfaisantes et durables en matière d'hygiène et de santé, particulièrement contre les maladies diarrhéiques. Les volontaires développeront la méthodologie sœur appelée CHAST (Child Hygiene and Sanitation Training) plus adaptée aux enfants.

Pour la promotion des bonnes pratiques en matière de santé et de nutrition au niveau des communautés, des séances de sensibilisations communautaires ont été organisées, en collaboration avec le système de santé (ASC et CDS).

2.3.6. Apport du programme dans le renforcement de capacités des branches, des comités communaux et des unités collinaires

Le Programme Résilience Communautaire a : (i) appuyé les comités provinciaux, communaux et certaines unités collinaires en Initiatives Génératrices de Revenus ; (ii) appuyé les Unités collinaires en moyens de déplacement (achat des 587 vélos) aux répondants collinaires ; (iii) appuyé les comités communaux en moyen de déplacement en octroyant 24 motos aux secrétaires communaux ; (iv) octroyé des téléphones aux secrétaires communaux pour l'utilisation dans la collecte des données par Kobocollect ; (v) mis en place des clubs Mugoniki pour la collecte et la gestion des plaintes au niveau collinaire ; (vi) dispensé des formations sur l'engagement communautaire et redevabilité dans le but d'intégrer la communauté depuis la province jusqu'au niveau collinaire ; (vii) mis en place 8805 EPRCCs dans toutes les UC formés dans les 5 domaines (Premiers secours ; gestion des catastrophes ; nutrition ; eau hygiène et assainissement et gestion pacifique des conflits) ; et (viii) formé les volontaires sur le

Système d'alerte précoce ; Evaluation de la vulnérabilité et des capacités ; Approche participative pour la sécurité du logement ; PHAST (Participatory Hygiene and Sanitation Transformation) ; CHAST (Children Hygiene and Sanitation Training) ; Culture de paix, Genre et respect de la diversité ; Elaboration des business plans ; Comité de gestion des sources d'eau ; Techniques d'adaptation aux changements Climatiques ; Violence sexuelles et basée sur le Genre...

2.3.7. Implication des branches, des comités communaux et des unités collinaires (et de leurs volontaires) dans le programme

Les volontaires des comités provinciaux, communaux et collinaires sont la fondation de toutes les activités du programme. Les volontaires EPRCCs suivent les ménages en cours de transformation dans l'atteinte des critères ménages modèles et font l'évaluation et la certification des ménages en collaboration avec le niveau communal et provincial.

Les Comités communaux appuient les secrétaires communaux dans le suivi des EPRCCs et ces derniers assurent suivi les ménages en cours de transformation. Le comité provincial assure la coordination des comités communaux sur le suivi de l'approche ménage modèle. Les volontaires donnent des rapports de l'état d'avancement des activités du programme

Conclusion sur l'efficacité

- Dans l'ensemble, les résultats du programme quinquennal 2017-2021 ont été atteints. Ainsi, les interventions du programme ont eu pour effets l'amélioration de : (i) la sécurité alimentaire, (ii) la situation nutritionnelle, (iii) l'état de santé, (iv) l'accès à l'eau potable, l'hygiène corporelle, vestimentaire et l'habitat, (v) l'accès à l'habitat décent (maison solide, sure et saine), (vi) la cohésion sociale avec une réduction sensible des violences physiques ou morales, ce qui a permis d'atteindre l'objectif visé par le programme à savoir l'amélioration de la résilience des communautés face aux risques sanitaires, environnementaux et sociaux.
- Toutefois, bien que la CRBu à travers le programme ait mis en place des Initiatives Génératrices de Revenus (IGR) dont les bénéficiaires ont servi à couvrir les assemblées statutaires, l'encadrement des unités collinaires, le paiement du personnel d'appui, des salaires des Secrétaires communaux, mais également à appuyer directement les vulnérables, l'évaluation constate que ces IGRs ne procurent plus des bénéficiaires escomptés et par conséquent n'ont pas pu couvrir tous les coûts de base.
- A part l'appui en IGRs, le programme a renforcé les capacités (appuis matériels et formations) des branches, des comités communaux et des unités collinaires, ce qui a permis à ces derniers d'être impliqués dans le suivi, l'évaluation et la certification des ménages en cours de transformation.

2.4. Efficience du programme

2.4.1. Montage institutionnel et coordination de mise en œuvre conjointe avec tous les acteurs

Selon les opinions des différents acteurs recueillis sur terrain, le montage a été clair et les responsabilités en termes d'intervention technique et gestion des ressources par les partenaires a été efficiente c'est-à-dire l'optimisation des ressources en atteignant les résultats.

En effet, la planification conjointe des activités entre acteurs belges, les services étatiques impliqués dans la mise en œuvre du programme et les différentes branches a permis aux différents acteurs de profiter des expertises des uns et des autres car chaque acteur en synergie pouvait mettre à la disposition à un autre acteur ses experts et cela a permis l'optimisation des coûts au niveau du programme. La mutualisation des efforts des différents acteurs belges ainsi que les différentes ententes entre acteurs a permis un bon accompagnement dans la mise en œuvre du programme surtout dans la gestion des ressources humaines et logistiques, l'utilisation des mêmes outils.

2.4.2. Gestion efficiente du programme

2.4.2.1. Aspects positifs

- i) **La mise en place des outils de gestion** : le Programme est parvenu à bien définir sa stratégie d'intervention, à définir et programmer ses activités qui correspondent à la demande des ménages et autres vulnérables, à maîtriser les procédures, à mettre en place la matrice de suivi (cadre logique du Programme), à faire des prévisions budgétaires par activités et le plan d'action. Le programme a été exécuté selon les procédures de gestion, administratives, financières et décisionnelles propres à chaque acteur en synergies et aucun retard n'a été signalé dans la mise en œuvre du programme. Cela a permis d'être efficient dans l'exécution des activités par chaque acteur en synergie.
- ii) **L'approche participative de ce programme** : Il y a eu une participation effective des volontaires (les EPRCC) dans l'Evaluation des vulnérabilités et des capacités améliorées (EVCa). Ces volontaires sont complètement impliqués dans la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités. La CRBu s'appuie fortement sur les volontaires et ce sont eux qui réalisent un grand nombre d'activités, voir même en initient certaines. Cela montre que l'esprit d'autopromotion est en train de céder progressivement le pas à celui de dons faciles et les populations sont en capacité de définir et d'atteindre leur rêve et de piloter leur propre développement.
- iii) **Le respect des critères de ciblage des bénéficiaires** : l'identification, la présélection et la sélection des bénéficiaires, constituent des étapes importantes, étant donné leur conséquence sur les activités ultérieures du Programme. Conformément aux prévisions, la sélection au niveau des communautés donne la priorité aux ménages les plus vulnérables. L'évaluation a constaté que le programme a ciblé les vrais bénéficiaires puisqu'il a défini des critères de ciblage et a procédé à la validation publique. Signalons aussi qu'il y a eu une grande implication de tous les acteurs concernés (l'administration, les structures étatiques et les unités collinaires) dans le ciblage des bénéficiaires et dans l'identification des sites d'implantation des activités du programme.

2.4.2.2. Aspects négatifs

- i) **Absence d'approches de concentration des interventions** : le noyau de bénéficiaires de 15 personnes pour chaque colline de la zone d'action du programme est non seulement très petit, mais également dispersé pour pouvoir marquer une influence rapide des autres ménages non bénéficiaires de la même colline. La mission de consultance trouve qu'il aurait été mieux de toucher les collines les plus vulnérables plutôt que toutes les collines d'une commune, dans le souci de viser la multiplication rapide des impacts du programme dans le temps et dans l'espace. Toutefois la mission de consultance reconnaît que, dans la mise en œuvre de programmes, la CRBu tient à respecter les choix dictés par ses volontaires qui, bien souvent, souhaitent que l'ensemble des collines d'une commune soient couvertes, afin de ne pas susciter une amertume ou un découragement chez celles qui n'auraient pas reçu d'appuis.
- ii) La population apprécie l'initiative de mettre en place les **associations d'épargne et de crédit internes, mais la considère d'inachevée (cette activité n'était qu'au démarrage)**. Ainsi, dans le cadre de la synergie avec CARITAS, 56 associations d'épargne et de crédit (VSLAs) ont été mis en place dans la Branche de Gitega. La population est sur la soif de voir cette activité se poursuivre dans l'avenir avec la structuration de leurs associations, en commençant par un renforcement des capacités sur la gestion organisationnelle et financière des associations d'épargne et de crédit (VSLAs). Dans les zones où cette activité a été réalisée, les associations sont très appréciées pour avoir aidé la population à atténuer leur problème financier et à renforcer leur capacité de résilience avec la diversification des revenus.

2.4.3. Optimisation dans la gestion des ressources humaines et matérielles

La gestion du programme a été focalisée sur une gestion optimale des ressources tant humaines que matérielles. Les ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre du programme sont au total 14 personnes : (i) Staffs impliqués directement au programme (1 coordinateur du programme, un comptable du programme basés au siège, 3 Chefs de projets et 3 Points Focaux du programme basés dans les Branches) ; (ii) Staffs impliqués indirectement au programme, mais payés sur ce programme (3 Secrétaires Provinciaux et 3 comptables des Branches, ainsi qu'un chauffeur basé au siège) ; (iii) staffs impliqués, mais qui ne sont pas payés sur le programme à savoir la Coordinatrice des Programmes, le Directeur des Finances, les chefs de Département DRR, le chef de département Santé communautaire et le chef du Département PMER. Nous mentionnons également les 24 secrétaires communaux et les Répondants communaux.

Les trois chefs de programme et trois points focaux (2 personnes par province), principaux responsables de mise en œuvre rapportent au Secrétaire Provincial, le responsable CRBu principal pour toute la province. Un comptable provincial et un comptable au niveau central ont été également appuyés pour assurer une bonne qualité des rapports de comptabilité et de suivi budgétaire du programme.

En effet, en plus des ressources humaines recrutées sur le programme qui ont réalisées les activités sur terrain au niveau de la CRBu, il y a eu un engagement et une implication réelle des volontaires de la CRBu sur terrain, ce qui est un avantage comparatif en termes d'efficience car le volontariat permet de réaliser des économies.

Toutefois, l'évaluation a constaté sur terrain **l'insuffisance du personnel qui assure l'encadrement de proximité** (seulement deux personnes par provinces), n'eut été l'accompagnement des volontaires formés de la Croix-Rouge. Les formations produisent peu d'effets si elles ne sont pas suivies par un accompagnement de proximité assez intense.

Par ailleurs, la mise à disposition des moyens matériels au programme comme les ordinateurs, les bureaux, les fournitures, ainsi que les ressources humaines compétentes a permis d'être efficient tout en atteignant les résultats.

Ces outils ont permis par ailleurs la facilitation dans la gestion des données, leur traitement et analyses afin de prendre des décisions réfléchies et efficaces dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

2.4.4. Système de suivi et évaluation et gestion des connaissances

Le système de suivi-évaluation du programme repose sur un dispositif allant de l'étude de base à la production de rapports annuels d'activités et de mise en œuvre, la revue à mi-parcours, évaluation finale, gestion et partage de la connaissance durant le programme.

L'unité de gestion du programme effectue régulièrement des missions de suivi sur le terrain pour se rendre compte des réalisations physiques du programme et le dispositif de suivi-évaluation du programme s'intègre au système de suivi-évaluation globale au sein de la CRBu qui prend en compte tous les dispositifs de suivi-évaluation des autres programmes et projets.

Ce dispositif a permis au projet de suivre, mesurer les différents indicateurs du programme et communiquer les données et/ou la gestion des connaissances, les différents rapports d'activités réalisés par le projet et soumis aux principales parties prenantes (Gouvernement, CRB) en fournissant des indications quant à la progression du programme, notamment: (i) les résultats du programme en précisant les résultats atteints pour chaque composante du projet; (ii) les défis majeurs et les leçons apprises; (iii) l'analyse et la gestion des risques; (iv) le partenariat ; (v) le suivi-évaluation; (vi) les perspectives

Le cadre de suivi-évaluation est efficace et opérationnel au niveau central avec les rapports de périodicité différentes et a bien fonctionné dans le but de mieux faire la circulation de l'information entre les différents partenaires

Néanmoins, il y a lieu de renforcer et rendre opérationnel le système de collecte des données décentralisées au niveau local. En effet, le niveau central pouvant faire des vérifications et l'analyse qualité et que le niveau local s'approprie de la saisie des données dans un logiciel approprié qui tend à alimenter la base au niveau central.

2.4.5. Processus de suivi-évaluation et d'apprentissage

Le système de reporting est excellent. En effet, le programme a mis en place un système digitalisé de remontée d'information de la communauté au siège à travers Kobocollect. Tous les indicateurs de processus, de produits sont mesurés avec les données collectées à travers ce système et servent à alimenter le rapport de progression soumis semestriellement.

Il existe un cadre formel chargé de l'exploitation de rapports et la prise de décision. En effet, à chaque rapport produit et soumis, il y a eu d'abord à l'interne un retour à travers le message courriel, appels téléphoniques ou lors d'un atelier d'analyse. Quant à la CRBe, partenaire de la CRBu, il y a eu un retour à chaque fois que de besoin.

La combinaison des outils de suivi-évaluation, rapportage dont le cadre logique, le cadre des résultats et le plan de suivi évaluation est venu faciliter la lecture et l'utilisation de ces outils pendant la mise en œuvre du programme ainsi que l'apprentissage.

2.4.6. Gestion financière des ressources

Selon les données recueillies auprès de la coordination du programme, le budget global 2017-2021 est de 2.097.663 Euros et les dépenses s'élèvent à 2.097.102 Euros soit un taux d'exécution de quasi 100%.

La comptabilité est bien outillée avec l'utilisation d'un logiciel spécifique de gestion des fonds. C'est le logiciel NAVISION et au moins dix comptables dont trois du siège ont été formés sur ce logiciel.

Ces ressources financières, matérielles humaines étaient suffisantes pour une bonne mise en œuvre des activités étant donné que toutes ces ressources étaient disponibles et à temps.

Néanmoins, une des lacunes rencontrées, c'est au niveau de la fonctionnalité du logiciel de comptabilité. Cette dernière ne donne pas le suivi budgétaire à un moment précis vu le fonctionnement de la CRBu qui travaille sur les avances opérationnelles envoyées dans les provinces. Ce qui signifie qu'il y a nécessité des améliorations.

2.4.7. Efficience des axes transversaux

Au niveau de l'inclusion sociale, une partie des bénéficiaires a été ciblée parmi les volontaires de la Croix Rouge qui est composée, à 80% par des femmes⁸, ce qui montre que le programme a essayé de faciliter la participation des femmes et de tenir compte de leurs besoins spécifiques.

L'évaluation constate néanmoins que l'inclusion sociale n'a pas été prise en compte dans la répartition du budget, dans le plan de suivi-évaluation « *(les indicateurs du cadre logique ne sont pas désagrégés par facteur de diversité : (i) le genre ; (ii) l'âge ; (iii) les handicapés ; (iv) les autres groupes particuliers (albinos, communautés des batwa, etc) »* et dans le ciblage des Ménages Modèles (MM).

En effet, pour le ciblage des ménages modèles, si on analyse les dix critères qui sont pris en compte pour considérer qu'un ménage soit modèle, et vu qu'un ménage doit remplir au moins quatre critères pour pouvoir faire partie du groupe cible du programme, un problème se pose dès le départ pour la prise en compte des facteurs de diversité. Ainsi, l'évaluation constate que neuf des dix critères (sauf le dixième critère), excluent les facteurs de diversité, puisque renoncer à la violence et régler pacifiquement les conflits, est possible pour toutes les catégories de personnes.

Au niveau de l'environnement, les activités qui ont été réalisées sont entre autres la protection de l'environnement par la plantation des plants d'arbres, le creusement des courbes de niveaux sur les pentes raides, les activités d'assainissement du milieu par l'entretien des pistes et des caniveaux ainsi que les actions de prévention des accidents notamment par la réhabilitation des ponts des rivières, l'aménagement des dos d'ânes aux endroits les plus accidentés.

⁸ Données des entretiens

Conclusion sur l'efficience

- La bonne efficience du programme a été permise grâce à une utilisation optimale des ressources que ce soient les ressources financières, humaines, matérielles, logistiques etc. De plus, les synergies organisationnelles et opérationnelles créées ont permis un alignement clair des interventions, mais aussi un partage d'expérience et d'expertise entre les organisations, améliorant par conséquent la qualité des interventions et la réduction des coûts. En effet, il y a eu une bonne planification des ressources humaines et financières disponibles et avec une réelle possibilité de mieux les optimiser ce qui a eu un grand impact pour l'atteinte des résultats du programme sans ressources supplémentaires sollicitées. Le fait même de partager des bureaux, des moyens logistiques a contribué dans l'optimisation des moyens mis à la disposition des organisations sans parler des experts qui ont été mis à la disposition des organisations, les épargnant ainsi de procéder au recrutement de consultants, permettant l'affectation des ressources pour d'autres activités souffrantes susceptibles d'enclencher des effets et impacts sur le programme.
- L'évaluation finale a procédé à l'analyse sur base des informations et autres documents mis disposition de l'équipe d'évaluation sur l'allocation des ressources financières pour le programme au cours des 5 dernières années. Le programme avait budget global 2017-2021 de 2.097.663 Euros et les dépenses s'élèvent à 2.097.102 Euros soit un taux d'exécution de 100%. Cela montre que le programme est efficient d'autant plus que les résultats ont été atteints, aucun retard n'a pénalisé les activités du programme et ces dernières ont été réalisées dans les délais sans solliciter des fonds supplémentaires en utilisant les ressources qui étaient allouées dès le départ.

2.5. Impact du programme

2.5.1. Impact du programme sur le développement institutionnel de la Croix-Rouge du Burundi et des institutions étatiques publiques

(i) **Au niveau de la CRBu** : le programme 2017-2021 a appuyé le plan de développement organisationnel qui visait à renforcer le niveau communal. Les secrétaires communaux ont reçu les moyens matériels et les compétences requises pour bien suivre les activités au niveau colline. Des bureaux ont été construits dans chaque commune. A côté de cela, des AGRs ont été appuyées ce qui a permis de générer des revenus pour couvrir une partie des frais de fonctionnement et RH des différentes structures ainsi que pour appuyer directement les vulnérables. Des efforts d'autonomisation des UC, en AGRs, se sont poursuivis afin d'augmenter le nombre de collines disposant d'une AGR et de renforcer les AGR communales existantes.

(ii) **Au niveau des administrations locales**, le programme a fait des sensibilisations sur la compréhension du concept de résilience communautaire. Les administrations locales ont vite compris et ont adhéré, et accompagné le programme dans ce processus de promotion de la résilience communautaire aux plus vulnérables. C'est dans ce cadre que des succès énormes sont déjà enregistrés. En effet, le Programme promeut l'utilisation et l'entretien plus intensifs des ressources surtout en « eau » localement disponibles à moindre coût. Le programme investit dans la capacité humaine pour qu'elle produise / construise elle-même de façon « plus avancée » et à moindre coût des facteurs concourants à leur résilience. Les bénéficiaires directs (ici les MM) et les bénéficiaires indirects (ici l'extension de l'approche MM) par effet de « boule de neige » du programme ont une meilleure connaissance sur la nouvelle approche des critères à considérer pour une résilience communautaire locale vers un « développement intégré ».

(iii) cependant, au **niveau d'autres services techniques étatiques**, les éléments factuels de leur développement sont moins rigoureux, si l'on considère que la collaboration du programme avec ces derniers n'a pas eu lieu ou a été informel.

2.5.2. Impact du programme sur la communauté bénéficiaire

L'état de santé des membres de la communauté est globalement très bon. Ainsi, la prévalence de la diarrhée dans les deux dernières semaines avant la collecte des données sur terrain était 12% contre 14% à MRT. De même, la prévalence de la fièvre dans les deux dernières semaines avant la collecte des données était 22% contre 33% à MRT. Les membres de la communauté ont acquis pour l'heure, la conscience des enjeux sanitaires qui les entourent et adoptent des pratiques appropriées (**accès à une eau de qualité et en quantité suffisante, nutrition, hygiène, assainissement,...**) pour rester en bonne santé et se protéger des risques sanitaires pesant sur leur communauté. En effet, il y a eu diminution du nombre de cas de maladies hydriques. Ceci est le résultat de mesures et de pratiques liées à une **stratégie d'accès et de gestion de l'eau à long terme, pleinement appuyée par les administrations locales**. En plus, l'entretien des sources d'eau aménagées, l'aménagement des latrines,... font diminuer également les risques d'une hausse du nombre de cas de maladies infectieuses.

L'amélioration de la qualité de l'habitation (maison solide, saine et sûre) : Actuellement, 92,43% de ménages bénéficiaires⁹ affirment que leurs maisons sont efficacement protégées, contre 9% de ménages bénéficiaires au début du programme. Elles sont construites selon des normes anti-risques, protégées par des travaux de mitigation structurels par le traçage des caniveaux d'évacuation des eaux de pluie et la confection des systèmes de collecte des eaux pluviales (SCEP).

⁹ Résultats de l'enquête finale externe

La solidarité et la cohésion sociale : la communauté évolue globalement dans un climat de paix, marqué par une bonne cohésion sociale, en son sein (ici les ménages modèles et associés/ encadrés par ces derniers) et vis-à-vis des autres communautés (ici les autres ménages non encore touchés par l'approche MM). Les tensions dans la communauté ou vis-à-vis des autres communautés sont rares et elles n'évoluent jamais en épisodes de violence. Il existe des mécanismes efficaces de prévention des épisodes de violence au sein de la communauté et vis-à-vis des autres. **Les tensions occasionnelles sont résolus rapidement et de façon pacifique.**

Des actions de sauvetage rapides et ponctuelles sont souvent organisées et menées par les membres parfaitement formés (au sein des MM) et ces actions sont beaucoup appréciées par les administrations locales, les services de la police et l'entourage. Ces sauveteurs disposent d'un système d'alerte précoce opérationnel qui leur permet d'intervenir rapidement. Des exercices de simulation sont régulièrement organisés et les points faibles sont analysés et renforcés.

2.5.3. Impacts du programme sur les axes transversaux

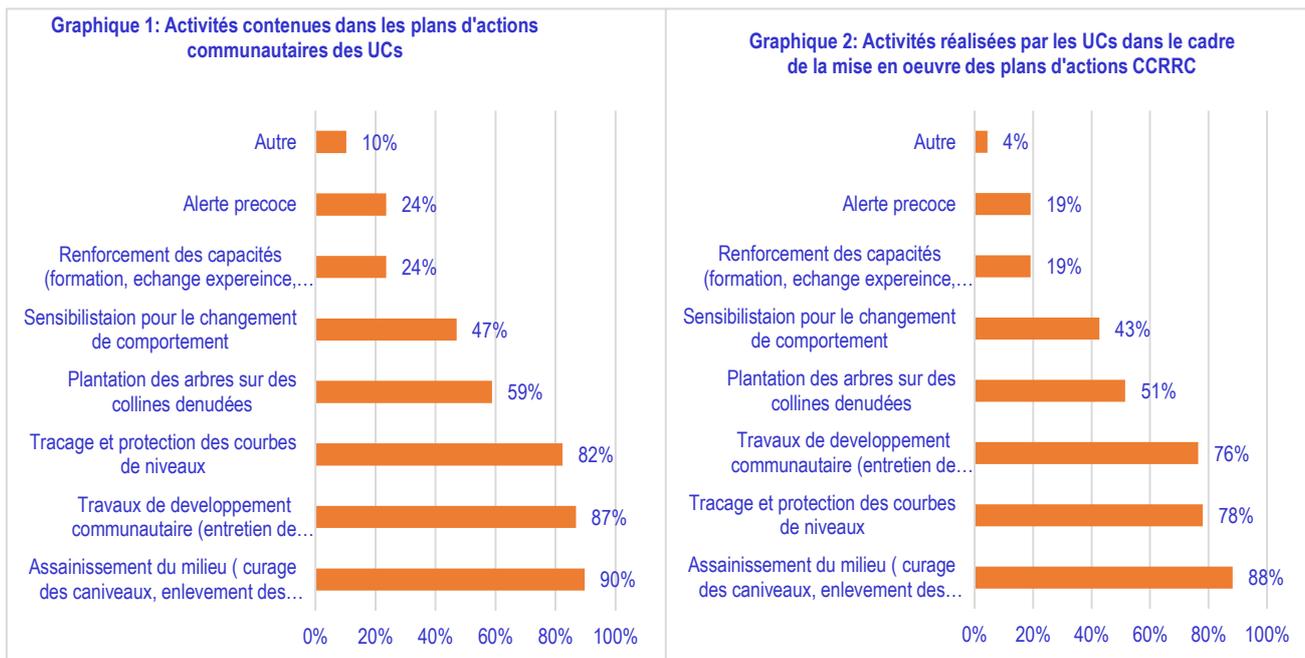
Pour ce qui concerne le genre et la diversité sociale, le renforcement des capacités des bénéficiaires sur la gestion pacifique des conflits a eu un effet important sur la réduction des violences domestiques basées sur le genre dans les ménages, y compris les ménages des personnes présentant des facteurs de diversité.

Les données récoltées renseignent aussi sur la réalité de la participation des femmes à la prise de décision aux côtés de leurs époux, suite aux séances de renforcement des capacités sur les violences basées sur le genre et la résolution pacifique des conflits. La participation des femmes aux VSLA a eu pour conséquence l'augmentation du niveau d'autonomisation des femmes, comprises celles présentant un facteur de diversité (celles vivant avec le VIH/SIDA, celles vivant avec le handicap, celles se recrutant parmi les minorités ethniques comme les Batwa, etc.).

Par ailleurs, l'implication des femmes dans le processus MM, notamment les EPRCC qui comptent d'ailleurs plus de femmes que d'hommes et beaucoup de femmes-chefs de ménages, leur implication dans les activités de santé, de Wash, de nutrition y compris les mamans-lumière, etc. a produit le même effet d'augmentation du niveau d'autonomisation des femmes de toutes les catégories susmentionnées mais aussi de leur participation dans la prise de décision au niveau familial et communautaire.

Pour l'environnement : la communauté a recours à de nombreuses **mesures de protection de l'environnement** à long terme, pour lutter contre sa dégradation et les effets négatifs du dérèglement climatique, qui s'inscrivent dans une stratégie à long terme. Les actions de mitigation concernent la réponse aux risques liés principalement à l'environnement et aux changements climatiques. Elles sont de trois ordres : la protection de l'environnement naturel (traçage des courbes de niveau sur les pentes raides, plantation d'arbres, plantation des tripsacum, protection des boisements contre les feux de brousse) ; l'assainissement (traçage et entretien des pistes, curage des caniveaux) ; et la prévention des accidents (réhabilitation des ponceaux associés aux membres de la communauté). Ces actions de mitigation ont produit des effets sur les pratiques et comportements des membres de la communauté. Ici, on peut citer entre autres : le curage des caniveaux, le traçage des courbes de niveau, la protection des ressources en eau, ... Grâce aux équipes de volontaires formées, la population a été accompagnée dans l'analyse des principaux risques qui l'affectent et ont développé en conséquence des plans de mitigation semestriels. Ainsi, les résultats de l'enquête montrent que 95% des UCs, avaient des cartographies des risques de catastrophes et 92% des UCs, le Plan communautaire de réduction des risques de catastrophes au niveau collinaire, à la fin du Programme,

Les graphiques ci-après montrent les activités contenues dans les plans d'action communautaires des UCs et celles réalisées par ces UCs dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des Comités Communautaire de Réduction des Risques de Catastrophes (CCRRC).

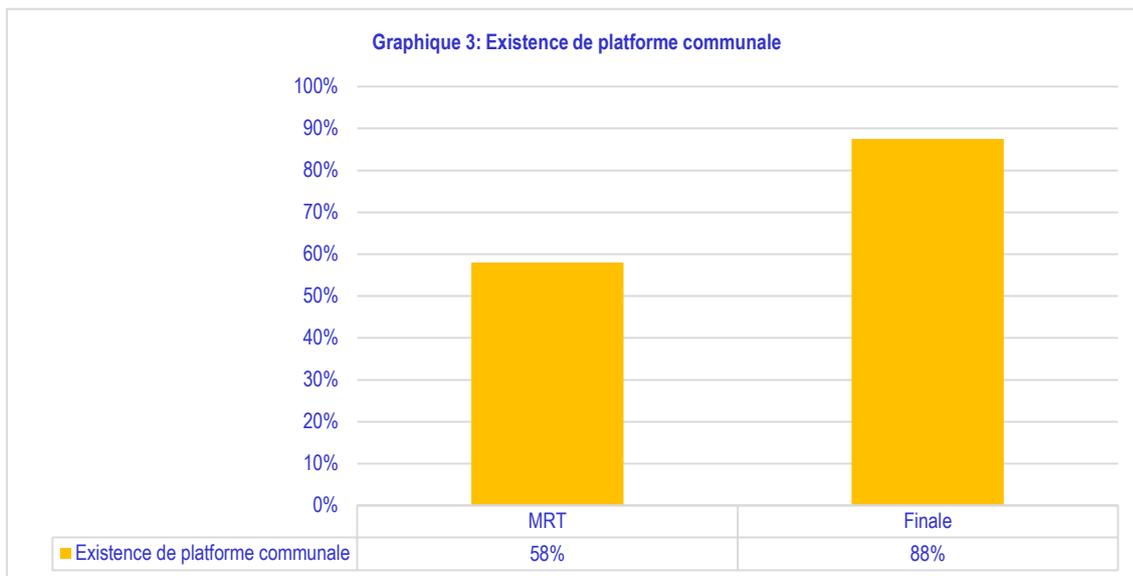


L'évaluation a également constaté que dans la zone d'intervention du programme, 21/24 communes soit 88% disposent des plateformes communales de gestion de catastrophes et la CRBU est représentée dans toutes ces communes. Dans la Province de Kirundo, 100% des communes (7/7) ont des plateformes communales de gestion des catastrophes tandis que 83% des communes (9/11) en ont dans Gitega et 82% (5/6) des communes de Bururi.

Les communes qui n'en disposent pas sont les suivantes : Rutovu de la Province de Bururi et les communes Mutaho et Gishubi de la province de Gitega. Ainsi, il n'y avait pas encore de partenaires techniques et financiers prêts à financer l'élaboration de ces plateformes communales de gestion de catastrophes¹⁰. Dans les 21 communes ayant des plateformes communales de gestion des catastrophes, toutes soient 21/21 soit 100% disposent des plans de contingence élaborés par ces plateformes.

Enfin dans les 21 communes ayant des plans de contingence élaborés par les plateformes communales, toutes tiennent en compte des cartographies des risques de catastrophes et des plans d'actions communautaires élaborés par les UCs pendant l'élaboration des plans de contingence (voir graphique ci-après).

¹⁰ La mission a appris néanmoins qu'il y a actuellement des partenaires techniques et financiers qui commencent à s'engager pour appuyer l'élaboration des plateformes communales de gestion de catastrophes, dans ces 3 communes.



Au niveau du VIH/SIDA : le programme a fait des sensibilisations spécialement aux Ménages en transformation de manière continue, notamment en visant l'amélioration des connaissances sur la prévention et le dépistage volontaire. Cela a permis aux bénéficiaires du programme de connaître leur statut sérologique. La prévention contre le VIH/SIDA se fait également en complémentant avec le travail fait dans le cadre du programme Réponse communautaire au VIH et à la Tuberculose qui est également présent dans les trois Branches de la zone d'intervention et qui distribue des produits de protection et de prévention.

Conclusion sur l'impact

- Le programme quinquennal (2017-2021) de résilience communautaire a contribué à avoir un impact positif sur les niveaux **de santé communautaire** (accès à une eau de qualité et en quantité suffisante, nutrition, hygiène, assainissement,) et **de l'amélioration de la qualité de l'habitation** (maison solide, saine et sûre).
- Pour ce qui est de la **solidarité et la cohésion sociale**, la communauté évolue globalement dans un climat de paix, marqué par une bonne cohésion sociale. Quant **au capital social**, l'impact a été également positif car ayant été marqué par une prise en compte de l'aspect genre et au recours à de nombreuses mesures de protection de l'environnement.
- Au regard de tout ce qui précède, l'impact général du Programme sur la pauvreté est jugé satisfaisant sur la période considérée.

2.6. Durabilité du programme

Le programme de résilience communautaire ne peut s'inscrire au niveau du développement rural durable que dans la mesure où sont prises en compte simultanément la durabilité technique, institutionnelle, économique et sociale. La durabilité n'est pas un état, elle n'est pas statique, elle résulte d'un ensemble de capacités (techniques, économiques, socio-culturelles et politiques) permettant aux intéressés de s'adapter à de nouvelles contraintes et de se donner de nouvelles perspectives en conservant leur autonomie, leur identité et leur efficacité. Elle reste tributaire de changements extérieurs non maîtrisables, qu'ils soient d'ordre naturel, économique ou politique. Qu'en est-il donc du programme quinquennal de résilience communautaire en termes de durabilité sous les angles qui viennent d'être définis ?

2.6.1. Durabilité technique

Une population en meilleure santé et l'adoption des mesures (consommation d'eau potable, hygiène, assainissement, logement décent, nutrition, ...) renforçant la santé communautaire qui est une des conditions d'une résilience accrue à la vulnérabilité. La durabilité technique existe quand deux conditions sont remplies:

- Quand les approches et les techniques utilisées sont adaptées aux besoins et aux conditions économiques et sociales des « vulnérables ». Cela suppose aussi que les techniques soient fiables, que les « vulnérables » puissent y avoir régulièrement accès, qu'elles soient économiquement rentables; il faut également que ces techniques soient acceptables du point de vue social, pour rendre possible l'innovation technique. c'est le cas du programme quinquennal 2017-2022 puisque grâce à l'adhésion unanime des populations bénéficiaires (ici les MM), ces dernières ont formé d'autres ménages de l'entourage sur l'approche MM afin de maximiser les potentialités socioéconomiques locales.
- Quand les techniques sont réellement appropriées par les utilisateurs, elles sont transmises par les « aînés / MM de 1^{ère} génération » aux « cadets/ MM des autres générations », et elles sont maîtrisées par eux (capacité par exemple d'assurer l'entretien des sources d'eau aménagées, les jardins potagers, et d'adapter la technique ou ses conditions d'utilisation à une évolution de l'environnement). C'est le cas du programme quinquennal 2017-2022.
- Le degré d'appropriation et de maîtrise des formations reçues de la part de la CRBu amène les ménages à améliorer/ renforcer leur résilience contre les stress et les chocs climatiques.

2.6.2. Durabilité Institutionnelle

Elle suppose l'adaptation de nouvelles institutions à l'échelon local ou national qui puissent garantir les acquis obtenus à la faveur des projets / programmes dans les domaines par exemple de la concertation entre acteurs œuvrant pour la résilience communautaire.

Pour ce programme, il existe des partenariats (même si pas formels) stables et efficaces avec les administrations locales pour le relèvement communautaire à long terme. En effet, toutes les communes d'interventions disposent d'un plan de contingence (et de relèvement) développé au niveau communal (et partout, la CRBu assure soit la vice-présidence ou le secrétariat du comité de mise en œuvre et de suivi). Il tient parfaitement compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables et tous les membres de la communauté en connaissent (ou sont supposés en connaître) le contenu. Il est régulièrement appliqué et mis à jour. La communauté « bénéficiaire » joue un rôle moteur dans la préparation, la réponse et le relèvement ; toutes les personnes affectées et tous les membres des groupes vulnérables (handicapés, Batwa, les veuves, les orphelins, ...) sont effectivement atteints (cf. Les critères d'éligibilité et le processus de validation des bénéficiaires.

Le groupe de bénévoles (ici les volontaires de la CRBu) de la communauté est solide, organisé et formé et agit de façon parfaitement cohérente avec le plan préétabli. Il faut également noter, que même certaines infrastructures comme les sources d'eau aménagées ont été réceptionnées et remises aux communes pour la gestion future.

2.6.3. Durabilité économique

Son appréciation est toujours difficile car elle est très dépendante de changements extérieurs rarement maîtrisés par les populations « vulnérables ». Dans un contexte donné (celui des 3 provinces « pilotes » du programme, on peut dire que la durabilité économique devient réellement probable si les conditions de la reproduction et de l'élargissement des activités semblent avoir été créées. Par exemple, dans le cas des IGR, ces conditions sont celles de la capacité des membres à prospecter des marchés de leurs produits, à fixer des prix couvrant leurs dépenses et à assurer la rémunération de leur travail, à amortir leur capital, à gérer leurs activités avec une rentabilité économique, même modeste.

La majorité des MM et leurs « cadets » font recours pour le moment à des moyens de subsistance résilients à la vulnérabilité. Il en résulte que la sécurité alimentaire (et nutritionnelle) et les revenus des ménages ont augmenté et restent protégés pour l'heure.

Cependant, pour plus de durabilité économique, il fallait inclure (comme stratégie fondamentale) dans le programme des services financiers flexibles et abordables pour les ménages ruraux à moyens limités (plans d'épargne et de crédit, institutions de micro-finance,...) formels ou informels, de types « groupements villageois d'épargne et crédit » (cf. le chap. sur les recommandations formulées).

2.6.4. Durabilité socio-environnementale

Elle suppose que les actions de résilience permettent une recomposition sociale et environnementale (deux facteurs intimement liés). Il s'agit ici de l'élaboration, par la société locale, de règles nouvelles nécessaires pour répondre aux défis auxquels elle est confrontée et qui se situent dans la continuité socio-environnementale. Le programme en soit se situe dans ce périmètre car il intègre les composantes socio-environnementales locales. En effet, La population bénéficiaire a recours à des mesures parcellaires et ponctuelles (creusement des courbes de niveau, curages des caniveaux, entretien des sources d'eau aménagées,...) en matière de gestion environnementale, qui n'ont qu'un impact limité sur la dégradation de l'environnement et les effets négatifs du dérèglement climatique. Et en plus, la notion du « genre » a été bien prise en compte car la résilience communautaire commence au niveau des ménages pris individuellement en faisant participer tous les membres du ménage directement et / ou indirectement aux actions planifiées.

Conclusion sur la durabilité

- L'aspect de durabilité a été pris en compte non seulement lors de la conception du programme au niveau de l'implication du partenaire permanent et pérenne (ici l'administration locale) et du choix des technologies facilement adaptables et répliquables. Les succès enregistrés (comme en témoignent l'extension rapide et volontaire de l'approche MM) constituent les nœuds de durabilité.
- Néanmoins, la pérennité de l'entretien des ressources en eau présente un défi important car des contraintes existent en termes de capacités des bénéficiaires/gestionnaires à entretenir les installations, à avoir la disponibilité des fonds nécessaires pour l'entretien,... suite à la récente mesure prise par le ministère de tutelle (en charge de la gestion des communes) de suspendre le paiement des redevances liées à l'entretien des sources d'eau aménagées.

2.7. Enseignements tirés

Les différents enseignements s'inspirent des résultats et des impacts du Programme tels que révélés par les bénéficiaires et autres acteurs ayant participé aux différents entretiens en FG et aux entretiens individuels animés dans la zone du programme. Les leçons tirées tiennent lieu de vérités généralisables dans des contextes similaires et sous certaines hypothèses. Elles peuvent être prises comme référence pour juger si une pratique est bonne ou mauvaise ; aussi, une leçon apprise peut servir de référence pour améliorer les stratégies ou les approches à appliquer.

Les éléments de conclusion sur les enseignements (leçons apprises) que l'on peut tirer de la mise en œuvre du Programme sont d'ores et déjà apparus plus ou moins clairement au fil des développements qui précèdent. Ce sous-chapitre reprend de façon ramassée quelques-uns de ces éléments qui apparaissent comme les plus significatifs du point de vue de la mission d'évaluation. Lorsque ces éléments sont lus sous le prisme du Programme ici évalué, ils apparaissent comme des conclusions et/ou des enseignements (leçons apprises). S'ils sont lus de manière non contextualisée, c'est-à-dire sans nécessairement se référer au Programme sous-évaluation, ils peuvent alors être considérés comme des enseignements susceptibles de s'appliquer à d'autres projets/programmes ou interventions similaires.

2.7.1. Enseignements tirés sur les interventions en générale

- 1- Il est important de poser **des diagnostics solides de vulnérabilité de la colline et des populations si l'on veut concevoir des adaptations pratiques à la résilience communautaire**. Le choix et l'analyse des critères de vulnérabilité (coûts-avantages) sont des outils incontournables dans la prise de décisions factuelles sur les solutions d'adaptation résiliente. La prise en compte de ces critères pour le choix des bénéficiaires (futurs MM) a permis à la communauté de se sentir investie et plus réceptive à l'idée de mieux prendre soin des conditions de sa résilience.
- 2- **La compréhension des spécificités locales est l'une des clés du succès d'un programme de résilience, aussi bien dans sa phase d'élaboration, de mise en œuvre que dans celle de pérennisation**. Il faut éviter les « copier-coller » d'une communauté à l'autre; c'est le contexte local qui au finish dicte les mesures correctives spécifiques à appliquer pour améliorer la résilience communautaire. Le développement des compétences et l'utilisation des ressources locales sont incontournables si l'on veut pérenniser les acquis du programme.
- 3- **La mise en œuvre du programme à travers les synergies** a impulsé une forte dynamique dans l'adoption de bonnes pratiques de collaboration entre acteurs dans chaque zone d'intervention si bien que l'approche apparaît désormais la meilleure en matière d'atteinte des résultats avec optimisation des ressources.
- 4- En pilotant un diagnostic des vulnérabilités et en mettant au point des mesures d'adaptation rentables pour bâtir une communauté résiliente, la CRBu reconnaît **l'importance de bien collaborer avec l'administration publique locale**. Le fait de mobiliser des représentants de l'administration publique locale s'est révélé une façon efficace de mettre en œuvre et de pérenniser le programme. Cette collaboration permet aussi à l'administration locale et aux groupes communautaires de nouer un dialogue et de tisser des relations socio-administratives et de travail efficaces.

- 5- **La mise en place des réseaux de volontaires** s'est révélée efficiente et efficace pour la mise en œuvre et la future pérennisation du programme: un volontaire peut devenir un acteur du changement dans sa communauté, en animant un élan d'actions en faveur de la résilience communautaire. La formation, les conseils techniques et le suivi régulier sont les trois conditions pour recruter et fidéliser des volontaires qualifiés.
- 6- **La valeur ajoutée du partenariat d'action avec les autres Organisations d'appui communautaire.** La mise à l'essai du cadre de résilience communautaire, à travers les phases de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'amélioration continue du programme, a confirmé l'utilité de : (i) travailler autour d'un cadre commun, et de (ii) mettre l'accent sur les facteurs habilitants de la résilience en milieu communautaire. Le travail en partenariat permet généralement des gains d'efficacité. En l'occurrence, des gains considérables ont été obtenus grâce à la mise en commun des outils et des ressources humaines, à l'utilisation des atouts et des connaissances de chacun dans l'action commune, et à la lutte contre les doublons. Venir en aide aux communautés pour qu'elles renforcent elles-mêmes leur résilience donne des résultats plus durables que la mise en place de solutions à fort contenu technologique, pilotées par des experts / des consultants. Par exemple, comme ça a été signalé plus au-dessus, le suivi et coaching des MM orchestrés (ensemble) dans la province de Bururi par la CRBu et FVS AMADE / KIYO ont été bien salués par la communauté et ont permis d'enclencher un relèvement communautaire dans son intégralité (ici dans ces différentes composantes).
- 7- **La prise en compte du genre** : étant entendu, qu'il est favorablement admis dans les expressions que les femmes et les jeunes surtout du monde rural sont affectés de manière disproportionnée par la vulnérabilité au niveau des ménages, la majorité des activités (eau potable, hygiène, assainissement, planning familial, nutrition,...) du Programme ont été spécifiquement conçues pour accroître leur résilience en raison notamment de leur vulnérabilité.
- 8- **L'action de la communauté est essentielle pour renforcer sa résilience.** Le savoir-faire et les potentialités locales des individus et des communautés sont déterminants au niveau local pour la modification des conditions locales et des comportements en matière de résilience communautaire à partir des informations disponibles. Ainsi les partenariats entre les services administratifs locaux, les services étatiques en charge de l'environnement, l'agriculture et l'élevage, les organisations de la société civile,... et communautés sont essentiels pour comprendre la nature des risques locaux et la vulnérabilité, et élaborer des solutions adaptées pour la promotion de la résilience communautaire. Les actions communautaires sont un mécanisme essentiel pour permettre aux individus d'être informés, éduqués et de prendre les bonnes mesures pour la résilience des individus et des familles.
- 9- **La cohésion sociale et prévention des conflits** : il a été prouvé que la cohésion sociale était un indice pertinent de la résilience communautaire. Les communautés évoluant dans la paix et la cohésion sont plus à même d'investir dans leurs capacités institutionnelles collectives à gérer les barrières de leur résilience et à les entretenir ; elles sont aussi plus à même d'œuvrer ensemble durant la phase de relèvement. L'existence de violences, d'insécurité et de conflits intra ou intercommunautaires, et l'absence de mécanismes efficaces pour les prévenir ou les mitiger, renforcent le niveau de vulnérabilité des communautés (et des individus) et entament les efforts de renforcement de la résilience.
- 10- **Le plan de contingence et de relèvement** : l'existence d'un plan de contingence connu et validé par toutes les parties prenantes et définissant clairement les rôles et responsabilités dans la réponse à différents scénarios de risque constitue l'un des facteurs les plus importants pour une préparation à la résilience pleinement efficace. Ces plans doivent être régulièrement testés

à travers des exercices de simulation, afin de vérifier leur pertinence et de réviser leur contenu si besoin.

11- Le développement du leadership au niveau des unités collinaires est une référence et une expérience incommensurable. Cela permettra de contribuer au renforcement des capacités et conscientisation des volontaires de la CRBu à continuer les sensibilisations et la formation sur diverses thématiques au niveau communautaire, ce qui peut être bénéfique et produire l'impact souhaité et une certaine pérennisation des réalisations du programme.

2.7.2. Enseignements tirés sur les axes transversaux

- 1- La prise en compte du genre et de l'inclusion sociale commence par la définition/redéfinition des objectifs, le recrutement d'un personnel expérimenté** dans ce domaine ou alors former de manière substantielle le personnel sur cette thématique et l'encadrer progressivement à cet effet et définir des indicateurs désagrégés par facteurs de diversité : (i) le genre ; (ii) l'âge ; (iii) les personnes porteuse d'un handicap ; (iv) les autres groupes particuliers (albinos, communautés des batwa, etc); si on veut avoir des effets visibles en termes de genre et d'inclusion sociale.
- 2- Seul un environnement en bonne santé peut fournir des services écologiques résilients de qualité aux populations.** En effet, l'eau, l'assainissement, l'hygiène, ... constituent les piliers des plans de gestion de la qualité sanitaire. Les populations doivent protéger leur environnement, en partie garant de leur survie. Il est indispensable d'informer les communautés locales et de leur donner les moyens d'agir pour produire les changements souhaités. Les dispositifs de gouvernance locale en place ont un rôle déterminant dans les changements de comportements à l'échelle des collines.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1. Conclusions

3.1.1. Conclusions générales

Le programme quinquennal (2017-2022) de résilience communautaire financé par la DGD et mise en œuvre par la CRB et son partenaire national, la CRBu ; en synergie avec d'autres organisations (CIBe, Louvain Coopération, KIYO, MEMISA, VSF-B...) exerçant aussi dans la même zone d'intervention, a réalisé des actions favorisant la résilience communautaire. Après identification des besoins des populations en matière de résilience, le programme a adopté une stratégie globale basée sur une approche « Ménages modèles (MM) » et a mis en place 10 critères prioritaires caractérisant un MM qui font aujourd'hui la fierté du programme auprès des populations qui ne cessent de le remercier pour toutes ces technologies développées dans leurs communautés. Les résultats phares du programme sont entre autres l'accès des ménages : à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement corporelle, vestimentaire et de l'habitat, l'amélioration de la nutrition, la scolarisation des enfants, la prévention et la résolution des conflits familiaux et communautaires, la compréhension des risques de catastrophes et la prise de mesures de prévention et de mitigation, etc.

La mission d'évaluation finale a émis des recommandations et des propositions d'actions, mais a également relevé les défis et contraintes du programme et consigné les leçons apprises. Tout d'abord, comme l'analyse a pu le démontrer, ce n'est qu'en agissant de manière complémentaire, à différents niveaux de la communauté, sur le court, le moyen et le long terme, et en visant différents types de capacité, que la résilience des populations pourra être renforcée. Ce sont donc les efforts combinés des différents acteurs qui auront un impact réel. Pour la réussite d'un tel programme, un diagnostic rapide de la vulnérabilité, la compréhension des spécificités locales tels que les potentialités locales, les relations intra et extra-communautaires, la prise en compte d'autres aspects socio-environnementaux (le genre, l'environnement...) constituent des préalables.

Le volontarisme des populations, la qualité de l'encadrement du programme, associé à certaines dispositions pratiques prises sur le terrain, peuvent d'ores et déjà attester la réussite du programme, tout en ayant pris en compte les axes transversaux « Genre » et « environnement ».

3.1.2. Conclusion sur la pertinence, la complémentarité et la cohérence du programme

L'évaluation finale du programme a relevé que le programme est pertinent car il répond aux besoins exprimés par la population des trois provinces mais aussi il s'aligne aux politiques, stratégies nationales, et la stratégie FICR. Selon les partenaires rencontrés, les objectifs et les priorités du programme s'accordent avec les besoins des bénéficiaires. Au moins 92% des partenaires, les acteurs belges en synergies, les autorités administratives, les services déconcentrés de l'Etat et les Organisations Non Gouvernementales trouvent que le programme répond parfaitement aux priorités des bénéficiaires dans les trois provinces d'intervention que sont Bururi, Gitega et Kirundo.

L'évaluation a montré que le programme est bien aligné sur le Programme National de Développement 2018-2027(PND) et des autres stratégies nationales. Il est aussi en adéquation au Plan National d'Investissement Agricole au Burundi et avec l'Objectif de Développement Durable n°13.

De plus, le programme s'inscrit aux conventions internationales et résolutions comme la Convention sur la lutte Contre la Désertification (CCD), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

Le programme mis en œuvre est en adéquation avec le plan stratégique de la CRBu 2017-2021 auquel il a pu contribuer durant cette période de mise en œuvre. Le programme s'aligne aussi aux autres approches de mise en œuvre des activités de la CRBu notamment l'approche ménage modèle.

Le programme a prouvé une grande cohérence et des complémentarités en termes des liens développés pour une bonne collaboration entre les partenaires, ce qui a permis d'atteindre des résultats encourageants.

La cohérence et la complémentarité sont une réalité dans la mesure où les objectifs et les priorités du programme sont perçus de la même manière par tous les acteurs et à tous les niveaux ce qui a permis la résilience communautaire devant les problèmes et les besoins identifiés.

3.1.3. Conclusion sur l'efficacité

Dans l'ensemble, les résultats du programme quinquennal 2017-2021 ont été atteints. Ainsi, les interventions du programme ont eu pour effets l'amélioration de : (i) la sécurité alimentaire, (ii) la situation nutritionnelle, (iii) l'état de santé, (iv) l'accès à l'eau potable, l'hygiène corporelle, vestimentaire et l'habitat, (v) l'accès à l'habitat décent (maison solide, sûre et saine), (vi) la cohésion sociale avec une réduction sensible des violences physiques ou morales, ce qui a permis d'atteindre l'objectif visé par le programme à savoir l'amélioration de la résilience des communautés face aux risques sanitaires, environnementaux et sociaux.

Toutefois, bien que la CRBu à travers le programme ait mis en place des Initiatives Génératrices de Revenus (IGR) dont les bénéficiaires ont servi à couvrir les assemblées statutaires, l'encadrement des unités collinaires, le paiement du personnel d'appui, des salaires des Secrétaires communaux, et également à appuyer directement les vulnérables, l'évaluation constate que ces IGRs ne procurent plus des bénéficiaires escomptés et par conséquent n'ont pas pu couvrir tous les coûts de base.

A part l'appui en IGRs, le programme a renforcé les capacités (appuis matériels et formations) des branches, des comités communaux et des unités collinaires, ce qui a permis à ces derniers d'être impliqués dans le suivi, l'évaluation et la certification des ménages en cours de transformation.

3.1.4. Conclusion sur l'efficience

L'efficience du programme a été permise grâce à une utilisation optimale des ressources que ce soient les ressources financières, humaines, matérielles, logistiques etc. De plus, les synergies organisationnelles et opérationnelles créées ont permis un alignement clair des interventions, mais aussi un partage d'expérience et d'expertise entre les organisations, améliorant par conséquent la qualité des interventions et permettant la réduction des coûts. En effet, il y a eu une bonne planification des ressources humaines et financières disponibles, avec une réelle possibilité de mieux les optimiser ce qui a eu un grand impact d'atteindre les résultats du programme sans ressources supplémentaires sollicitées. Le fait même de partager des bureaux, des moyens logistiques a contribué dans l'optimisation des moyens mis à la disposition des organisations sans parler des experts qui ont été mis à la disposition des organisations et leur épargnant ainsi de procéder au recrutement des consultants, permettant l'affectation des ressources pour d'autres activités souffrantes susceptibles d'enclencher des effets et impacts du programme.

L'évaluation finale a procédé à l'analyse sur base des informations et autres documents mis disposition de l'équipe d'évaluation sur l'allocation des ressources financières pour le programme au cours des 5 dernières années. Le programme avait budget global 2017-2021 de 2.097.663 Euros et les dépenses s'élèvent à 2.097.102 Euros soit un taux d'exécution de quasi 100%.

Cela montre que le programme est efficient d'autant plus que les résultats ont été atteints, aucun retard n'a pénalisé les activités du programme et ces dernières ont été réalisées dans les délais sans solliciter des fonds supplémentaires en utilisant les ressources qui étaient allouées dès le départ.

3.1.5. Conclusion sur l'impact

Le programme quinquennal (2017-2022) de résilience communautaire a contribué à avoir un impact positif sur les niveaux de santé communautaire (accès à une eau de qualité et en quantité suffisante, nutrition, hygiène, assainissement,) et de l'amélioration de la qualité de l'habitation (maison solide, saine et sûre).

Pour ce qui est de la solidarité et la cohésion sociale, la communauté évolue globalement dans un climat de paix, marqué par une bonne cohésion sociale. Quant au capital social et environnemental, l'impact a été également positif car ayant été marqué par une prise en compte de l'aspect genre et au recours à de nombreuses mesures de protection de l'environnement.

Au regard de tout ce qui précède, l'impact général du Programme sur la pauvreté est jugé satisfaisant sur la période considérée.

3.1.6. Conclusion sur la durabilité

L'aspect de durabilité a été pris en compte non seulement lors de la conception du programme au niveau de l'implication du partenaire permanent et pérenne (ici l'administration locale) et du choix des technologies facilement adaptables et répliquables. Les succès enregistrés (comme en témoignent l'extension rapide et volontaire de l'approche MM) constituent les nœuds de durabilité.

Néanmoins, la pérennité de l'entretien des ressources en eau présente un défi important car des contraintes existent en termes de capacités des bénéficiaires/gestionnaires à entretenir les installations, à avoir la disponibilité des fonds nécessaires pour l'entretien,... suite à la récente mesure prise par le ministère de tutelle (en charge de la gestion des communes) de suspendre le paiement des redevances liées à l'entretien des sources d'eau aménagées.

3.1.7. Conclusion sur les axes transversaux

Le programme avait l'ambition de prendre en compte le genre et les facteurs de diversité (les minorités ethniques, les personnes vivant avec le handicap, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes âgées etc.).

Cette préoccupation est manifeste à travers la volonté manifeste d'intégrer les deux dimensions surtout à partir de la deuxième année, notamment à travers la formation sur les VBG et le mot d'ordre lancé à tout le personnel du programme de mettre en œuvre la politique genre et diversité sociale.

Néanmoins, l'évaluation n'a pas pu constater des décisions et approches claires adoptées et mises en œuvre pour concrétiser cette volonté, que ce soit dans le ciblage des bénéficiaires, dans l'analyse de l'adéquation entre les critères des MM et les facteurs de diversité, dans le suivi-évaluation du projet, dans l'affectation du budget, etc.

Toutefois, la mobilisation communautaire, l'implication des volontaires, le respect et la protection de l'environnement ont été pris en compte dans le programme.

3.2. Recommandations

La mission d'évaluation finale a émis **des recommandations et des propositions d'actions**, basées sur les défis/contraintes et les leçons apprises dans la mise en œuvre du programme. Ces recommandations prioritaires, identifiées par les participants, sont indiquées par type d'Organisation :

3.2.1. Croix Rouge Belgique (CRBe)

- **Etablir une planification commune avec les acteurs en synergie (partenaires DGD) dès l'élaboration du programme afin d'élucider dès le départ les rôles et responsabilité de chaque acteur en synergie, et tenir des réunions périodiques d'évaluation** afin de suivre l'évolution de l'état de la synergie et prendre des mesures à temps.
- **Eu égard aux personnes vulnérables dans les UC, le nouveau programme devra développer des mesures d'accompagnement liées à l'inclusion financière en adoptant des Initiatives Génératrices de Revenus (IGRs) et le recours à des groupements communautaire d'épargne-crédit, type VSLA et les connecter aux Institutions de Microfinances**, pour renforcer l'accès aux services financiers susceptibles de faciliter la mise en œuvre d'activités de réponse à la résilience et de relèvement communautaire.

3.2.2. Croix Rouge du Burundi (CRBu)

- **Procéder à un dépistage nutritionnel de masse pour l'ensemble des ménages des collines d'intervention, ainsi qu'à une prise en charge globale.** Pour le programme sous-évaluation, le dépistage de la malnutrition s'est limité sur les 15 MM, alors que le programme devrait concerner toute la colline pour refléter toute la réalité afin d'avoir les mesures d'accompagnement.
- **Assurer la mise en œuvre du plan de désengagement et finaliser les réflexions sur la stratégie de sortie du prochain programme** en rendant autonome les différentes branches de la CRBu.
- **Développer des outils et supports de communications autour des bonnes pratiques produites** dans le cadre du programme.
- **Définir les objectifs, faire le budget et établir un plan de suivi-évaluation** du programme en tenant compte des facteurs de diversité : (i) le genre ; (ii) l'âge ; (iii) les handicapés ; (iv) les autres groupes particuliers (albinos, communautés des batwa, etc).
- **Ne laisser aucun acteur de côté** : il faudra renforcer le principe général consistant à ne laisser aucune organisation /institution de côté, en partie en veillant, par une collaboration active. En effet, cette recommandation vient après avoir constaté que pour le programme sous-évaluation, a eu une collaboration faible ou informelle avec les services techniques étatiques (Environnement, Agriculture et élevage ; santé, VIH/ SIDA ; ...).

Annexes

Annexe 1 : Termes de Référence



Belgian Red Cross

The Belgian Red Cross is a humanitarian organization that aids in providing emergency and disaster related services and relief as well as providing education for disaster awareness within the population of Belgium. It is a member of the International Federation of Red Cross and Red Crescent.

Website: <http://www.croix-rouge.be>

Appel d'offre : Evaluation externe fin de programme quinquennal au Burundi

Closing date November 23, 2021

1. Résumé

- **Objectifs** : Evaluer l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité, la cohérence et la pertinence d'un programme de renforcement de la résilience communautaire au Burundi
- **Public cible** : la Croix-Rouge de Belgique (CRB) et son partenaire de mise en œuvre, la Croix-Rouge du Burundi (CRBu), le bailleur la Direction Générale du Développement belge (DGD)
- **Type d'évaluation** : évaluation de redevabilité
- **Mandataire** : Croix-Rouge de Belgique (CRB)
- **Calendrier** : L'évaluation devrait se dérouler entre mi-janvier et mi-avril 2022. L'échéance pour la remise du rapport final est fixée au plus tard le 15 mai 2022**
- **Lieux** : Burundi (Bujumbura, Bururi, Gitega, et Kirundo)

2. Contexte

La Croix-Rouge de Belgique est présente au Burundi depuis 2006 et y a mis en œuvre deux programmes de développement (2014-2016 et 2017-2021) et plusieurs projets humanitaires grâce à l'appui de la DGD.

Le programme de développement 17-21 au Burundi s'insère dans un programme multi-pays intitulé « Pour des citoyennes, des citoyens et des communautés actrices et acteurs de changements » qui est un Programme quinquennal qui se déroule en Belgique (Education à la citoyenneté mondiale) ainsi que dans huit pays d'Afrique (coopération au développement). Le thème fédérateur des actions en Afrique est la résilience des communautés. La résilience se définit comme la capacité des individus, des communautés et des organisations exposés à des catastrophes, des crises et des vulnérabilités sous-jacentes à anticiper, réduire l'impact, faire face à et se relever des effets de l'adversité sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme.

Au Burundi l'objectif principal de l'action est l'amélioration de la résilience des communautés face aux risques sanitaires, environnementaux et sociaux est renforcée dans les 3 provinces ciblées (Bururi, Gitega et Kirundo). Le programme est intégré et considère que l'amélioration de la résilience passe par des actions multisectorielles et simultanées qui impliquent les communautés actives du début à la fin.

Pour appuyer les communautés, le programme du Burundi s'appuie sur l'approche « Ménage Modèle » développée par la Croix-Rouge du Burundi et qui préconise pour chaque ménage vulnérable, l'atteinte de 10 critères transversaux utiles au développement qui sont les suivants :

- Critère 1 : Maison solide, saine et sûre
- Critère 2 : Hygiène corporelle, vestimentaire et de l'habitat
- Critère 3 : Bonne nutrition
- Critère 4 : Bonne gestion de l'eau de Boisson
- Critère 5 : Dormir sous la moustiquaire
- Critère 6 : Compréhension du VIH/SIDA
- Critère 7 : Méthode de planification familiale et vaccination des mères et des enfants

- Critère 8 : Bonne scolarisation des enfants
- Critère 9 : Connaissance des gestes qui sauvent
- Critère 10 : Renoncement à la violence comme moyen de régler les différends.

Le programme s'appuie sur les équipes de volontaires Croix-Rouge issus eux-mêmes des communautés et formés dans ces différents domaines d'intervention et vise à renforcer la Croix-Rouge du Burundi afin qu'elle soit en mesure d'apporter une assistance durable aux personnes les plus vulnérables.

L'intervention de la CRBu, avec l'appui de la CRB, s'articule autour de quatre résultats :

- La santé : les communautés, et en particulier les ménages les plus vulnérables, ont accès à des connaissances et moyens leur permettant de mieux prévenir, faire face et répondre aux principaux problèmes de santé qui affectent leur développement, en particulier des femmes et des enfants. Le programme met en place un programme de sensibilisations au niveau communautaire et en particulier au niveau des ménages en transformation pour devenir modèles. D'autre part les communautés disposent de connaissance pour diagnostiquer les cas de malnutrition et prendre en charge au niveau communautaire les enfants malnutris modérés.
- La gestion des risques environnementaux et sociaux : le programme permet aux communautés d'acquérir des connaissances et de disposer de moyens pour limiter leur exposition aux risques environnementaux et sociaux. Cela passe par des formations et des sensibilisations des volontaires sur la prévention des risques climatiques, la cohabitation pacifique, les violences basées sur le genre, ainsi que la mise en place d'actions de prévention et de mitigation des risques par les communautés avec l'appui des volontaires.
- L'eau : le programme prévoit l'amélioration de l'accès à l'eau potable, de l'assainissement et des conditions d'hygiène des populations à travers des sensibilisations, le renforcement des moyens pour une meilleure santé, l'aménagement des sources d'eau, la mise à disposition de petits équipements et matériels d'hygiène et d'assainissement, etc.
- Le renforcement de capacités : les capacités de la Croix-Rouge du Burundi, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires sont renforcées tout au long du programme et garantissent sa durabilité.

Il est important de noter que la Croix-Rouge de Belgique privilégie la **gestion déléguée** du programme avec ses partenaires. Ce mode de gestion du programme est au service de la vision stratégique du partenaire (et de son autonomisation) et maximise le pouvoir décisionnel et les responsabilités du partenaire dans la limite des contraintes du bailleur. La confiance mutuelle entre les partenaires est une condition préalable à la délégation de gestion et doit être entretenue par le dialogue entre la représentation des deux institutions. Le rythme de mise en place de ce mode de gestion est adapté à chaque partenaire en fonction de ses capacités. Dans ce cadre-là, nous visons notamment à **appuyer le renforcement de capacités de nos partenaires et de leur réseau de volontaires** dans leur cheminement vers une Société nationale forte. Ce concept de Société nationale forte est défini par la FICR comme une société Croix-Rouge capable de fournir, dans tout le pays et par un réseau d'unités fonctionnant à l'aide de volontaires, un service approprié à des personnes vulnérables, aussi longtemps qu'elles en ont besoin.

Pour être fortes les Sociétés nationales doivent développer et conserver cinq capacités essentielles : exister, s'organiser, établir des relations et les mobiliser, mener à bien leurs activités, s'adapter et se développer. Le renforcement des capacités est un processus endogène. Notre démarche est d'appuyer cette dynamique interne de nos partenaires.

Cet appui au renforcement de capacité passe aussi par le financement de frais de structure du partenaire et la construction de bureaux au niveau des comités locaux, afin de renforcer le partenaire de manière structurelle et d'assurer la durabilité des actions. Aider les Sociétés nationales à devenir des fournisseurs forts et pérennes de services est, pour nous, le meilleur moyen de s'attaquer à la vulnérabilité, où qu'elle existe. Les volontaires Croix-Rouge ainsi accompagnés et formés travaillent de la sorte à renforcer les capacités de leur communauté.

3. But et portée de l'évaluation

La présente évaluation portera sur le programme mis en œuvre par la CRBu et financé par la DGD pour les années 2017-2021. Le bailleur exige qu'une évaluation externe soit réalisée à la fin du programme. Il s'agit donc une évaluation de **redevabilité**. Cependant, vu que la CRB a introduit un nouveau programme (2022-2026) qui s'inscrit dans la continuité du programme à évaluer, la CRB souhaite que l'évaluation permette **de tirer des enseignements sur la mise en œuvre du programme et de faire ressortir des bonnes pratiques/recommandations** qui pourraient être valorisées après le démarrage, si accepté, du nouveau programme.

4. Objectif de l'évaluation

L'évaluation abordera l'analyse du programme selon les critères standards d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact et cohérence). Par ailleurs, elle s'étendra de manière plus détaillée sur les questions suivantes :

Pertinence

- Dans quelle mesure les actions concrètes ainsi que les méthodologies mises en œuvre dans le cadre de ce programme au profit des communautés sont pertinentes au regard de leurs risques et besoins ?
- Dans quelle mesure le projet s'insère-t-il dans les politiques et stratégies nationales, et notamment le Plan National de Développement (PND Burundi 2018-2027) ?
- Dans quelle mesure l'approche ménage modèle est restée pertinente et adaptée pour répondre aux risques et besoins de la communauté (y compris la pandémie de Covid19) ?

Complémentarité/cohérence

- Quelle a été la valeur ajoutée de la collaboration avec les services techniques de l'Etat ? Quelles en sont ses forces et faiblesses ?
- Dans quelle mesure le programme est-il en cohérence avec la stratégie de la CRBu, notamment le Plans Stratégique 2018-2021 ?
- Dans quelle mesure le programme est aligné avec la stratégie du Mouvement Croix-Rouge (FICR) ?
- Dans quelle mesure le programme est-il cohérent avec les priorités de la coopération belge ?
- Dans quelle mesure les autres acteurs de la coopération Belge intervenants dans la zone ont-ils été pris en compte et des synergies initiées avec eux ?
- Dans quelle mesure les synergies/complémentarités développées ont-elles contribué à optimiser les résultats ?
- Dans quelle mesure le programme est-il complémentaire ou renforce-t-il les mesures prises par la communauté pour se prémunir des risques sanitaires, sociaux et de catastrophe ?

Efficacité

- Dans quelle mesure l'objectif, les résultats et les indicateurs du programme sont-ils atteints ?
- Quel a été l'apport du programme en termes de renforcement de capacités des branches Croix-Rouge au niveau des provinces de Bururi, Gitega et Kirundo, en termes de renforcement des capacités des comités communaux et des unités collinaires ?
- Dans quelle mesure l'implication des branches provinciales, des comités communaux et des unités collinaires (et de leurs volontaires) et leur rôle dans ce projet a permis une mise en œuvre efficace du projet ?

Efficience

Dans quelle mesure les moyens mis à disposition ont-ils été adéquatement utilisés pour atteindre les résultats malgré le contexte de la pandémie de Covid19 ?

Durabilité/viabilité

- Dans quelle mesure la manière dont les différentes branches ont été impliquées, contribue d'une part à la durabilité des effets du programme et d'autre part à la durabilité des services que ces branches offrent aux populations au regard de leur mandat ?
- Dans quelle mesure la durabilité des actions entreprises est-elle liée à l'implication des services techniques de l'Etat ?

La réponse à ces questions sera structurée selon différents types de durabilité : durabilité technique (maîtrise par les partenaires et pérennisation de l'accompagnement des bénéficiaires), financière (capacité de prise en charge des coûts récurrents par les partenaires et/ou les bénéficiaires) et sociale (maîtrise de l'intervention par les bénéficiaires).

Impact

- Quel a été l'impact du programme sur le développement institutionnel de la Croix-Rouge du Burundi, en particulier au niveau de son autonomisation financière ?
- A part les dimensions « santé » et « EHA », le programme a-t-il permis de renforcer d'autres dimensions de la résilience (telles que définies par la FICR) ? Si oui de quelle manière ?
- Quels sont les différents changements positifs ou négatifs, planifiés ou non, imputables au programme ?

Questions Transversales :

PGI

- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à réduire les inégalités sociales, les inégalités d'accès aux ressources et aux opportunités de la communauté dans toute sa diversité ?
- Dans quelle mesure le programme a eu des effets positifs ou négatifs, prévus ou imprévus, concernant l'autonomisation des femmes, la réduction de la violence basée sur le genre, et la diminution des inégalités liées au genre au sein des communautés cibles ?
- Dans quelle mesure les méthodologies utilisées tiennent-elles compte des facteurs de diversité (sexe, âge, handicap) ?
- Dans quelle mesure le programme a eu des effets positifs ou négatifs, prévus ou imprévus, pour les personnes vivant avec un handicap ?

ECR

- Dans quelle mesure la mobilisation communautaire insufflée dans le cadre de ce programme a contribué à l'atteinte des résultats du projet ?
- Dans quelle mesure la mobilisation communautaire et l'implication des volontaires ont-t-ils contribué à une allocation plus efficiente des ressources ?
- Dans quelle mesure la mobilisation communautaire, les changements opérés au niveau de la communauté et les changements de comportement des bénéficiaires insufflés dans le cadre de ce programme vont perdurer après le retrait du projet ?
- Dans quelle mesure les communautés de se sont senties écoutées et impliquées dans le programme, tout au long du cycle de projet ?

Environnement

- Dans quelle mesure le respect et la protection de l'environnement ont-ils été pris en compte ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il eu des effets positifs et/ou négatifs, prévus ou imprévus, sur l'environnement ?

5. Calendrier indicatif

- 24 novembre 2021 : Ouverture des offres
- 8 décembre 2021 : Sélection du consultant
- 17 décembre 2021 **au plus tard** : Signature du contrat
- Janvier 2022 : Briefing + lecture de documents + Remise de la note méthodologique (cadrage)
- Février 2022 : Missions terrain
- Fin février : Séance de restitution terrain
- Mars 2022 : Remise du pré-rapport
- Avril 2022 : Remise du rapport final et de ses annexes

6. Plan de mise en œuvre et éléments méthodologiques

a. Phase de Cadrage :

Une première phase d'étude documentaire sur le programme et d'entretiens auprès de la CRB est demandée aux évaluateurs. La phase de cadrage vise à permettre aux évaluateurs d'approfondir leur

connaissance des enjeux de l'évaluation, d'ajuster le choix, la formulation et la structuration des questions évaluatives (critères de jugement, indicateurs), et à préciser les modalités de collecte et d'analyse des données qui seront proposées pour y répondre. Elle donnera lieu à la présentation d'une note méthodologique, pour discussion et validation du comité d'évaluation lors d'une réunion avec les évaluateurs.

Output de cette phase : une note méthodologique comprenant notamment :

- les questions d'évaluation, reformulées et complétées ;
- les méthodes de collecte et les outils de collecte de l'information (questionnaires) pour la phase de terrain avec une attention particulière à la collecte d'informations auprès des bénéficiaires et des communautés ;
- un chronogramme indicatif de réalisation de l'enquête au Burundi (pour lequel il sera tenu compte de périodes sensibles pour des motifs culturels, politiques ou religieux).

b. Phase d'évaluation :

Durant cette phase, le prestataire se rendra au Burundi. La méthodologie proposée devra assurer la collecte d'une information nécessaire et suffisante, vérifiée tant auprès des partenaires que des communautés et des bénéficiaires finaux. Dans cette optique, les évaluateurs devront maîtriser les techniques particulières d'enquête et d'interview au sein des groupes de bénéficiaires finaux et en particulier des techniques pour prendre en compte l'avis des femmes et des enfants.

A la fin de la mission, une réunion de restitution destinée à la CRBu sera organisée dans le pays. Cette réunion sera ouverte à d'autres représentants du partenaire, aux autres Croix-Rouge actives dans le pays ainsi qu'aux attachés de coopération de la Belgique ou à d'autres représentants de l'Ambassade de Belgique.

Outputs de cette phase :

- Un Powerpoint de restitution des analyses et recommandations pour le partenaire local (CRBu)
- Un compte-rendu des discussions et du positionnement initial du partenaire sur les recommandations émises.

c. Phase de rapportage, de consolidation et de restitution

Après la mission sur le terrain et endéans les 15 jours de la fin de la mission un rapport écrit sera envoyé à la CRB. Le comité d'évaluation examinera le rapport et enverra aux évaluateurs des commentaires consolidés dans les 20 jours. Les évaluateurs auront 20 jours pour intégrer les commentaires et envoyer un rapport final.

Le rapport sera rédigé en français de sorte à pouvoir être directement communicable par la CRB auprès de la DGD et des partenaires.

Le rapport devra se présenter comme suit :

1. Introduction
2. Table des matières
3. Synthèse
4. Méthodologie
5. Constats, analyses et facteurs explicatifs
6. Conclusions et enseignements
7. Améliorations souhaitables (recommandations), structurées en fonction de leurs destinataires (CRB ou partenaire)
8. Les annexes (à attacher à la version finale du rapport) contiendront notamment
9. les termes de référence
10. les notes méthodologiques
11. la liste des documents consultés
12. les outils de collecte de données (qualitative et quantitative)

Remarques :

- La synthèse devra reprendre en 6 pages max., les éléments essentiels du rapport d'évaluation et les principales améliorations proposées ;
- Les constats seront basés sur des sources fiables, vérifiables et triangulées ;
- Les conclusions devront indiquer sur quels numéros de paragraphe (dans les constats et analyses) elles sont fondées. Toute recommandation devra correspondre à une conclusion. Les conclusions devront clairement indiquer si elles s'adressent à la CRB, à la CRBu ou à un autre acteur. Le rapport final sera évalué sur la base de son contenu, de sa force probante, de sa cohérence et de sa lisibilité. Les recommandations seront classées en suivant les critères de l'OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, impact).

Outputs de cette phase :

- Un pré-rapport
- Un Powerpoint de présentation des principaux constats et recommandations
- Un compte-rendu des principaux points d'attention pour la rédaction du rapport final discutés lors de la réunion à Bruxelles ou via visioconférence
- Un rapport final (**max. 50 pages**, annexes exclus)

7. Gestion du suivi

Un comité d'évaluation assurera un suivi des travaux selon le calendrier indicatif proposé et exprimera un avis sur la qualité des travaux, le contenu des analyses ainsi que sur les conclusions et les recommandations du rapport.

Les représentants de ce comité d'évaluation, auront également la charge de faciliter l'organisation de l'évaluation sur le terrain et d'organiser la restitution.

8. Documents de référence pour l'évaluateur

- La proposition initiale du programme
- Les rapports communiqués au bailleur (scores des performances et leçons apprises)
- Les rapports semestriels internes
- Les enquêtes baseline et endline
- Le rapport de l'évaluation mi-parcours interne

9. Publication du rapport d'évaluation

Le rapport final ainsi que les rapports pays seront publiés sur le site web de la CRB ainsi que sur le site du Bailleur de fonds. A cette fin, les évaluateurs devront veiller à ce que les rapports et leurs annexes respectent les règles de la RGPD.

10. Sécurité

Le soumissionnaire est responsable de la gestion de la sécurité des consultants qui seront envoyés sur le terrain pour effectuer cette évaluation. Au début de la mission terrain, le représentant pays de la CRB réalisera avec les consultants, un briefing sécuritaire qui visera à donner des conseils utiles pour la sécurité dans le pays. La CRB pourra aider le soumissionnaire dans la gestion d'éventuels accidents/incidents de sécurité qui pourraient intervenir. Néanmoins, la CRB ne sera pas tenue responsable de ces éventuels incidents/accidents ni de leur gestion.

11. Normes de qualité et d'éthique

Les évaluateurs devraient prendre toutes les mesures raisonnables pour garantir que l'évaluation est conçue et menée de manière à respecter et à préserver les droits et le bien-être des personnes et des communautés auxquelles elles appartiennent ; qu'elle est techniquement exacte, fiable et légitime ; qu'elle est réalisée de façon transparente et impartiale ; et qu'elle contribue à promouvoir l'apprentissage institutionnel et la responsabilisation. Par conséquent, l'équipe d'évaluation devrait respecter les normes d'évaluation et les pratiques applicables énoncées dans le Cadre d'évaluation pour la Fédération internationale joint au présent cahier des charges. Il sera également demandé aux

évaluateurs de signer et respecter le code de conduite de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge. Le non-respect des normes contenues dans ce code est une raison suffisante à mettre fin au contrat des évaluateurs sans indemnités.

Les normes de la Fédération internationale en matière d'évaluation sont les suivantes :

i. Utilité : les évaluations doivent être utiles et utilisées.

ii. Faisabilité : les évaluations doivent être réalistes, diplomatiques et gérées de façon rentable et sensée.

iii. Éthique et licéité : les évaluations doivent être réalisées dans le respect de l'éthique et des lois, en veillant tout particulièrement au bien-être des personnes qui y participent ou qui en subissent les effets.

iv. Impartialité et indépendance : les évaluations devraient être impartiales et donner une appréciation détaillée et objective qui tient compte du point de vue de toutes les parties prenantes.

v. Transparence : les évaluations devraient être menées de façon ouverte et transparente.

vi. Précision : les évaluations devraient être techniquement exactes et fournir suffisamment d'informations sur les méthodes de collecte, d'analyse et d'interprétation des données pour en démontrer la validité ou le bien-fondé.

vii. Participation : les parties prenantes devraient être consultées et véritablement associées au processus d'évaluation si cela est possible et justifié.

viii. Collaboration : la collaboration entre les principaux partenaires opérationnels dans le processus d'évaluation contribue à renforcer la légitimité et l'utilité de l'évaluation.

Il est également attendu que l'évaluation soit menée dans le respect des sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à savoir : 1) l'humanité, 2) l'impartialité, 3) la neutralité, 4) l'indépendance, 5) le volontariat, 6) l'unité, et 7) l'universalité. De plus amples informations sur ces Principes sont disponibles à l'adresse : www.ifrc.org/what/values/principles/index.asp. Les évaluateurs sont soumis durant leur mission terrain au code de conduite de la Croix-Rouge de Belgique.

Confidentialité :

Toute information concernant la Croix-Rouge et incluse dans ce document de consultation ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Ce dernier accepte de ne divulguer ou publier aucune information relative à cette consultation.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

12. Compétences attendues de l'évaluateur

Les compétences attendues de l'équipe d'évaluation (au moins 2 personnes pour garantir un croisement des informations recueillies avec minimum une personne ressortissante du Burundi) :

1. Au moins 5 à 10 ans d'expérience de conduite et/ou d'évaluation de programme avec différents types de méthodes de recherche, d'évaluation quantitative et qualitative en lien avec les thématiques liées à la Résilience tels que le développement communautaire, la Protection, Genre et Inclusion, l'Engagement communautaire et Redevabilité envers les communautés, particulièrement en Afrique.
2. Une connaissance et expérience des politiques et du système administratif au Burundi est un atout.
3. Excellente maîtrise du français parlé et écrit, avec la maîtrise du Kirundi par au moins l'un des deux consultants.
4. La connaissance du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un atout supplémentaire
5. Un équilibre des genres dans la composition de l'équipe est requis pour que l'offre soit éligible.

How to Apply

1. Contenu de l'offre

Les réponses à cette consultation doivent être simples, concises et impérativement respecter le format imposé. Elles seront envoyées en 3 documents séparés en suivant le canevas ci-dessous.

Document 1 : Offre technique (max 20 pages)

1. Présentation de votre société :

1.1 Bref historique et descriptif des activités de votre société

1.2 Nombre d'employés

1.3 Chiffre d'affaires et résultats des 3 derniers exercices

1.4 Évaluations déjà réalisées en lien avec l'objet de la présente évaluation

1.5 Connaissance du Mouvement Croix-Rouge

2. Description détaillée de votre offre

2.1 Compréhension des attentes concernant cette évaluation

2.2 Description détaillée du contenu des étapes proposées (diagnostic, analyses, scenarii, plan d'action, reporting,...)

2.3 Description des hypothèses de la méthodologie proposée pour la collecte des données (qui seront confirmées lors de la réunion de cadrage)

2.4 Moyens mis en œuvre

2.4 Points forts et valeur ajoutée de votre offre pour effectuer cette mission

2.5 Disponibilité à se rendre dans différentes zones du pays, notamment en zone rurale

2.5 Planning détaillé

3. Recommandations du Prestataire pour la bonne réalisation de la mission

4. Présentation de l'équipe qui interviendra sur la présente mission et répartition des responsabilités entre ses membres

5. Références sur le type de missions correspondant à la mission du présent appel d'offres y inclus le nom de l'organisation contractante et le nom et le numéro de téléphone d'une personne de contact de l'organisation contractante (la CRB se réserve le droit de contacter les organisations listées comme références)

Document 2 : CV des intervenants (2 pages maximum par intervenant)

Le futur contrat sera conclu en considération des noms et de la qualité des personnes intervenant au titre de la présente mission. Le titulaire du marché identifiera lors de la remise de sa proposition de service une équipe dédiée à l'exécution de la mission et précisera le nom et la qualité des personnes composant ladite équipe. Si ces personnes venaient à quitter la structure du titulaire du marché, la Croix-Rouge de Belgique se réservera le droit de mettre fin au contrat sans indemnités pour le titulaire.

Document 3 : Proposition financière détaillée

1.1 Engagement forfaitaire

1.2 Décomposition des coûts (taux par profil, nombre de jours proposés, transport, per diem...).

1.3 Échéancier de paiement

1.4 Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que l'entreprise candidate :

- Ne se trouve pas en état de faillite ou de liquidation, de cessation de ses activités ou de concordat judiciaire ;
- Est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où elle est établie ;
- N'a pas été condamnée par un jugement passé en force de chose jugée pour un délit ou une faute grave qui porte atteinte à son intégrité professionnelle ;
- Respecte les normes définies dans les conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

2. Critères de sélection des offres

La sélection de l'évaluation sera faite par un comité d'évaluation qui assurera ensuite le suivi du processus. Le contrat sera attribué au proposant qui présent le meilleur rapport qualité/prix, notamment en fonction des critères suivants : offre technique : 40% ; CV des évaluateurs : 40%, offre financière : 20%

La CRB se réserve le droit de relancer une nouvelle procédure de sélection d'un évaluateur si les propositions reçues ne sont pas jugées de qualité suffisante.

3. Procédure de soumission des candidatures

L'évaluateur sera sélectionné sur base d'une offre technique et financière qui devra être soumise par l'évaluateur au plus tard le **23 novembre 2021 à 23 : 59**. L'envoi doit se faire par email avec en objet la référence suivante « *Evaluation Externe BURUNDI/2021* » à l'adresse suivante « evaluation.sai@croix-rouge.be »

Annexe 3 : Outils de collecte des données

1. Questionnaire d'enquête-Ménages Modèles : « Evaluation externe fin de Programme quinquennal-Résilience communautaire »

Bonjour Monsieur/Madame,

Je m'appelle *****. Nous voulons mener une «**Evaluation externe des activités mises en œuvre par la Croix-Rouge du Burundi dans le cadre du Programme quinquennal-Résilience communautaire 2017-2021**» afin d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats prévus. Et au bout de compte tirer des enseignements sur la mise en œuvre du programme et faire ressortir des bonnes pratiques/recommandations qui pourraient être valorisées pour d'autres programmes similaires. Pour mener une telle évaluation, nous avons élaboré un questionnaire qui va durer autour de 30 minutes. Les réponses fournies resteront confidentielles. Pouvons-nous commencer ? Nous vous remercions pour votre bonne coopération.

Section 0 : Renseignements généraux

Nom et prénom de l'enquêteur
Identifiant de l'enquêteur	/___/___/ ID
Date de l'enquête	/___/___// 0 / 2 /2022
Numéro du questionnaire	/___/___/

Section 1 : Informations générales sur les ménages

N°	Questions	Codes attribués
1	Provinces : 1. Bururi 2. Gitega 3. Kirundo	___
2	Communes: 1. Bururi 2. Mugamba 3. Songa 4. Bugendana 5. Buraza 6. Gishubi 7. Itaba 8. Mutaho 9. Ryansoro 10. Bugabira 11. Bwambarangwe 12. Kirundo 13. Vumbi	___
3	Colline: 1.....2.....3..... 4.....5.....6.....7.....	___
4	code de l'enquêté	___
5	Statut matrimonial de l'enquêté 1. Célibataire/jamais marié (e) 2. marié(e) monogame 3. Divorcé(é) 4. Séparé(e) 5. Veuf (ve) 6. Union libre	___
6	Taille du Ménage	___
7	Combien d'enfants de moins de 5 ans	___
8	Sexe de l'enquêté 1. Masculin 2. Féminin	___
9	Age de l'enquêté	___
10	Combien d'enfants avez-vous ?	___

11	Combien d'enfants en âge de scolarité (de 7 -15 ans)?	<input type="text"/>
12	Avant le programme avez-vous un membre volontaire de la CRBu dans votre ménage ? 1. Oui 2. Non	<input type="text"/>
13	Avez-vous actuellement un membre volontaire de la CRBu dans votre ménage ? 1. Oui 2. Non	<input type="text"/>
14	Quelle appréciation faites-vous de votre situation par rapport aux aspects suivants ?	<input type="text"/>
	Critère 1 : votre logement (Maison solide, saine et sûre)	<input type="text"/>
	Critère 2 : votre Hygiène corporelle, vestimentaire et de l'habitat	<input type="text"/>
	Critère 3 : votre nutrition	<input type="text"/>
	Critère 4 : votre gestion de l'eau pour la boisson / consommation	<input type="text"/>
	Critère 5 : votre usage de moustiquaires imprégnées	<input type="text"/>
	Critère 6 : votre compréhension du VIH/SIDA	<input type="text"/>
	Critère 7 : votre connaissance sur les méthodes de planification familiale et vaccination des mères et des enfants	<input type="text"/>
	Critère 8 : scolarisation de vos enfants	<input type="text"/>
	Critère 9 : votre connaissance des gestes qui sauvent	<input type="text"/>
	Critère 10 : le renoncement à la violence comme moyen de régler les différends 1. Très bon 2. Acceptable 3. Pas acceptable	<input type="text"/>

Section 2 : Résultats du programme

Résultat 1 - Les communautés, et en particulier les ménages les plus vulnérables, ont accès à des connaissances et moyens leur permettant de mieux prévenir, faire face et répondre aux principaux problèmes de santé qui affectent leur développement, en particulier des femmes et des enfants

Indicateur 1: Les communautés connaissent les signes de la malnutrition et les bonnes pratiques nutritionnelles (**MM critère 3 : Bonne nutrition**)

15	Chaque membre de votre ménage prend-t-il par jour ? 1. 1 repas 2. 2 repas 3. 3 repas 4. Autres	<input type="text"/>
16	Quelle est la composition de ces repas ? 1. Racines et tubercules 2. Légumineuses 3. Légumes 4. céréales (maïs, riz, ...) 5. Fruits 6. Autres.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
17	Quelles places prennent ces sources d'approvisionnement pour votre ménage? <i>Echelle d'importance de 1 à 6</i> 1. Aide alimentaire 2. Production propre 3. Marché 4. Troc 5. Travail contre nourriture	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

6. *Entraide social*
7. *Autres (à préciser.....)*

- 18 Pouvez-vous me citer des signes de la malnutrition chez l'enfant?
1. *cheveux défrisés*
2. *Œdèmes des membres inférieurs*
3. *manque d'appétit*
4. *perte de poids*

NB : Ne proposez pas de réponse

- 19 Quand ces signes apparaissent, qu'est-ce qu'il faut faire ?
1. *Il faut aller au centre de santé*
2. *Il faut changer le régime alimentaire*
3. *Il faut multiplier le nombre de repas*
4. *Autre (à préciser)*

NB : Ne proposez pas de réponse

- 20 Votre ménage dispose-t-il d'un jardin de cuisine ?
1= *Oui* 0= *Non*

- 21 A quoi ça sert ?
1. *Amélioration du menu quotidien*
2. *Vente*
3. *Autres (précisez)*
NB : Ne proposez pas de réponse

Indicateur 2 : En année 5, 90% des 8.805 ménages ciblés satisfont aux critères de l'approche Ménage Modèle relatifs à la santé (MM critères 5, 6, 7)

- Critère 5 : *Dormir sous la moustiquaire*
- Critère 6 : *Compréhension du VIH/SIDA*
- Critère 7 : *Méthode de planification familiale et vaccination des mères et des enfants*

- 22 Savez-vous qu'est-ce que le paludisme (la malaria)?
1= *Oui* 0= *Non*

- 23 Pouvez-vous me dire comment le paludisme se transmet?
1- *Par piqûre de moustiques*
2- *Par transfusion du sang souillé*
3- *Ne sais pas*
4- *Autres (..... à préciser)*

NB : Ne proposez pas de réponse

- 24 Pouvez-vous me dire les signes ?
1. *Fièvre*
2. *Maux de tête*
3. *Inappétence*
4. *Douleurs musculaires*
5. *Ne sais pas*
6. *Autres (..... à préciser)*

NB : Ne proposez pas de réponse

- 25 Que faire si on a ces signes?
1. *Faut aller au centre de santé immédiatement pour se faire dépister*
2. *Changer le régime alimentaire*
3. *Ne sais pas*
4. *Autres ((..... à préciser)*

NB : Ne proposez pas de réponse

- 26 Est-ce que toutes espaces de couchage ont la moustiquaire imprégnée en bon état, sans trous,... ?
1= *Oui* 0= *Non*

- 27 Si non pourquoi ?
1- *Pas d'intérêt de l'utiliser*
2- *Moustiquaire inaccessible*
3- *Très chère*
4- *Autres ((..... à préciser)*

NB : Ne proposez pas de réponse Causes de non atteinte de l'IOV

28 Avez – vous déjà entendu parler de la maladie du VIH/SIDA ?

1= **Oui** 0= **Non**

29 Connaissez- vous les modes de transmission du VIH/Sida :

- 1- Relations sexuelles non protégées par un préservatif
- 2- Transmission de la mère à l'enfant (TME)
- 3- contacts entre le sang et autres fluides corporels de deux personnes
- 4- *Ne sais pas*
- 5- *Autres (à préciser)*

NB : Ne proposez pas de réponse

30 Quels sont les moyens de se protéger contre la transmission du VIH Sida ?

- 1- L'abstinence,
- 2- L'utilisation du préservatif
- 3- La fidélité dans les couples
- 4- La protection de la transmission mère-enfant (PTME)
- 5- *Ne sais pas*
- 6- *Autres (à préciser)*

NB : Ne proposez pas de réponse

31 Savez-vous où vous pouvez vous aller se faire dépister pour le VIH/Sida ?

1= **Oui** 0= **Non**

32 Si oui, le Centre de dépistage se trouve à quelle distance :

- 1- *Ne sait pas*
- 2- *Moins d'un Km*
- 3- *1 à 5 Km*
- 4- *6-10 Km*
- 5- *Plus de 10 Km*

33 Avez-vous entendu parler du Planning Familial ?

1= **Oui** 0= **Non**

34 Quels sont les méthodes de PF que vous connaissez ? 1= **Oui** 0= **Non**

- 1- Aucune
- 2- Condoms
- 3- Abstinence
- 4- Retrait
- 5- Méthodes naturelles / connaissance du rythme/cycle de fécondité
- 6- Préservatif masculin
- 7- Préservatif féminin
- 8- Ligature de trompes
- 9- contraception injectable
- 10- Stérilet
- 11- Dispositif intra-utérin (DIU)
- 12- Vasectomie
- 13- Implant
- 14- Pilules
- 15- Méthode MAMA
- 16- *Autres (à préciser)*

NB : Ne proposez pas de réponse

35 Disposez-vous d'un carnet de vaccination pour chaque membre du ménage?

1= **Oui** 0= **Non**

36 Si non pourquoi ?

- 1- *Ne voit pas d'importance de se faire vacciner*
- 2- *Les centres de vaccination sont très loin*
- 3- *Autres (à préciser)*

NB : Ne proposez pas de réponse

Résultat 2 - Les communautés des provinces ciblées ont un meilleur accès à l'eau potable et à des connaissances et moyens leur permettant d'améliorer leur hygiène personnelle et environnementale

Indicateur 1: Les communautés ont accès à 200 nouvelles sources d'eau potable, bien construites, accessibles, avec un comité de gestion formé et opérationnel (**MM critère 4 : Bonne gestion de l'eau de Boisson**).

- Où est-ce que vous trouvez normalement de l'eau de boisson?
- 37
- 1- *Source aménagée*
 - 2- *Borne fontaine*
 - 3- *Puits / forage aménagé*
 - 4- *Source non aménagée*
 - 5- *Trou d'eau*
 - 6- *Rivière /ruisseau*
 - 7- *Autres (précisez.....)*
- NB : Ne proposez pas de réponse**
- 38 Si 4 à 7, comment vous traitez l'eau ?
- 1- *Pas de traitement*
 - 2- *ébullition seulement*
 - 3- *ébullition et filtrage*
 - 4- *ébullition et filtrage et décantation*
 - 5- *Autres ((..... à préciser)*
- NB : Ne proposez pas de réponse**
- 39 Quel est votre mode de stockage de l'eau à boire ?
- 1- *Dans un bidon nettoyé et fermé*
 - 2- *Dans un seau / bassin ouvert*
 - 3- *Autres (précisez.....) :*
- 40 Combien de temps (allez -retour) faut-il pour chercher de l'eau potable?
- 1- *Moins d'une ½ Heure*
 - 2- *½ Heure*
 - 3- *1 H*
 - 4- *Plus d'une H*
 - 5- *Plus de 2h*
 - 6- *Ne sais pas*
- NB : Ne proposez pas de réponse**
- 41 Combien de membres du ménage vont chercher de l'eau potable?
- 1- *Moi-même*
 - 2- *Ma femme*
 - 3- *Mes filles*
 - 4- *Mes fils*
 - 5- *Autres (à préciser)*
- NB : Ne proposez pas de réponse**
- 42 Combien de fois par semaine doivent-ils aller chercher de l'eau potable?
- 1- *1 fois*
 - 2- *2 fois*
 - 3- *3 fois*
 - 4- *7 fois*
 - 5- *Ne sait pas*
 - 6- *Autres (à préciser)*
- NB : Ne proposez pas de réponse**
- 43 Existe-il dans votre communauté un comité de gestion de l'eau?
- 1= *Oui* 0= *Non*
- 44 Si oui, quels types de sources d'eau gèrent-ils?
- 1- *Source aménagée*
 - 2- *Borne fontaine*
 - 3- *Puits / forage aménagé*
 - 4- *Source non aménagée*
 - 5- *Trou d'eau*
 - 6- *Rivière /ruisseau*
 - 7- *Ne sait pas*
 - 8- *Autres (précisez.....)*
- NB : Ne proposez pas de réponse**
- 45 Si oui, avec quelle fréquence votre communauté réalise l'entretien des sources d'eau?
- 1. *1 fois par semaine*
 - 2. *1 fois les deux semaines*

- 3. 1 fois les trois semaines
- 4. 1 fois le mois
- 5. 1 fois les deux mois
- 6. 1 fois les trois mois
- 7. 1 fois les quatre mois
- 8. fois les cinq mois
- 9. 1 fois les six mois
- 10. Aucune fois

- 46 Quelle est votre appréciation globale pour la maintenance et l'entretien de l'eau ?
- 1. Très bonne
 - 2. Moyenne
 - 3. Mauvaise

Indicateur 2 : En année 5, 90% des 8.805 ménages vulnérables ciblés satisfont aux critères de l'approche Ménage Modèle relatifs à l'eau et à l'hygiène/assainissement (**MM critères 1, 2**)

- Critère 1 : **Maison solide, saine et sûre**
- Critère 2 : **Hygiène corporelle, vestimentaire et de l'habitat**

Avez-vous un membre de la famille ayant eu la diarrhée dans les deux dernières semaines?

47 1= Oui 0= Non

- 48 Si oui,
- 1- Combien de personnes dans le ménage?
 - 2- Parmi, ceux-là, combien d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage?

49 Avez-vous un membre de la famille ayant eu la fièvre dans les deux dernières semaines? 1= Oui 0= Non

- 50 Si oui,
- 1- Combien de personnes dans le ménage?
 - 2- Parmi, ceux-là, Combien d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage?

51 Etat de la maison :

1.1. Toit

- 1. Toit en tôles
- 2. Toit en tuiles
- 3. Toit en herbes
- 4. Toit en sheeting
- 5. Autre(Préciser)

1.2. Mur

- 1. Blocs ciment/ bloke sima
- 2. Briques en argile cuites
- 3. Briques en argile non cuites
- 4. Brique adobe
- 5. Bois recouvert de terre
- 6. Bois recouvert d'herbes
- 7. Autre (Préciser)

1.3. Pavement

- 1. Ciment
- 2. Briques
- 3. Pierres
- 4. Terre
- 5. Autre (Préciser.....)

NB : Bien observez SVP

52 La taille de votre maison est-elle adaptée au nombre de personnes dans le ménage? 1. Oui 2.Non

53 Si c'est non pourquoi ?

54 Si le ménage possède des animaux, emplacement des étables par rapport aux espaces de couchage :

- 1- Dans la maison principale

- 2- *Dans l'enclos (préciser la distance par rapport à la maison principale)*
- 3- *En dehors*
- 4- *Autres (à préciser,)*
- NB : Bien observez SVP
- 55 Emplacement de la cuisine
- 1- *Dans la maison principale*
- 2- *Dans l'enclos*
- 3- *En dehors*
- 4- *Autres (à préciser,)*
- NB : Bien observez SVP
- 56 Combien de fois la vaisselle est-elle lavée dans la journée?
- 1- *Aucune fois*
- 2- *Une fois*
- 3- *Deux fois*
- 4- *Plusieurs fois*
- 5- *Autres (à préciser)*
- 57 Emplacement de la latrine: NB : Bien observez SVP
- 1- *Dans la maison principale*
- 2- *Dans l'enclos*
- 3- *En dehors*
- 4- *Autres (à préciser,)*
- 58 La latrine est : NB : Bien observez SVP
- 1- *Propre*
- 2- *Salé*
- 3- *Très sale*
- 4- *Autres (à préciser)*
- 59 La latrine dispose-t-elle d'un dispositif de lavage de mains à côté ? 1. Oui 2. Non
- 60 Si oui, avec du savon ?
- 61 4. Matériel de construction pour la latrine? (dallette /murs/ toiture) ?
1. Oui 2. Non
- 62 A quel moment et à quelle fréquence lavez-vous les mains? **NB : Ne proposez pas de réponse**
- 1.1. Avant de préparer à manger
1. Tous les jours
2. Régulièrement
3. De temps en temps
4. Jamais
- 1.2. Avant le repas
1. Tous les jours
2. Régulièrement
3. De temps en temps
4. Jamais
- 1.3. Après la latrine
1. Tous les jours
2. Régulièrement
3. De temps en temps
4. Jamais
- 1.4. Après avoir changé le bébé
1. Tous les jours
2. Régulièrement
3. De temps en temps
4. Jamais
- 1.5. Avant de s'occuper du bébé
1. Tous les jours

2. Régulièrement
3. De temps en temps
4. Jamais
- 63 Avec quelle fréquence lavez-vous le corps dans la semaine?
- 1- 0 fois
- 2- 1 fois
- 3- 2 fois
- 4- 4 fois
- 5- 7 fois
- 6- Autres (A préciser)
- 64 Combien de fois lavez-vous vos vêtements par semaine?
- 1- 0 fois
- 2- 1 fois
- 3- 2 fois
- 4- 4 fois
- 5- 7 fois
- 6- Autres (A préciser)

Résultat 3- Les communautés des 3 provinces connaissent et ont les moyens de limiter leur exposition aux risques climatiques et sociaux

Indicateur 1: 90% des ménages vulnérables ciblés des 587 collines des provinces ciblées renoncent à la violence physique ou morale comme moyen de résoudre les conflits intra et extra familiaux (**MM critère 10: Renoncement à la violence comme moyen de régler les différends**)

- 65 Avez-vous eu des conflits / différends dans votre ménage? 1. Oui 2. non
- 66 Quelles sont les moyens de recours que vous avez utilisés dans votre ménage pour résoudre ces conflits/ différends?
- 1- Médiation familiale
- 2- Chez les notables
- 3- A la police
- 4- A la justice
- 5- Autres (à préciser.....)
- NB : Ne proposez pas de réponse**
- 67 Avez-vous expérimenté des conflits avec l'entourage ? 1. Oui 2. non
- 68 Pouvez-vous nous dire quel type de conflit?
- 1- Foncier
- 2- Vol
- 3- Autres (à préciser)
- NB : Ne proposez pas de réponse**
- 69 Existe-t-il sur votre colline des structures ou des personnes qui sont chargées de résoudre les conflits sociaux? 1. Oui 2.Non
- 70 Si oui, qui composent ces structures ?
1. Les bashingantahe (notables)
2. Les leaders communautaires
3. Les élus collinaires
4. Les leaders féminins
5. Les UC
6. Autres (à préciser.....)
- NB : Ne proposez pas de réponse**
- 71 Est-ce que vous êtes satisfaits avec leurs prestations ? 1. Oui 2.Non
- 72 Si non pourquoi ?
1. Manque de confiance
2. Manque de compétences
3. Pas disponible
4. Autres (à préciser)
- NB : Ne proposez pas de réponse**

Indicateur 2: En année 5, 90% des 8.805 ménages ciblés ont pu sécuriser leurs maisons face aux aléas climatiques/environnementaux.

- 73 Votre maison est-elle protégée contre les inondations ? 1. *Oui* 2. *Non*
- 74 Si oui, comment ?
 1- Par des canaux d'évacuation des eaux
 2- Par des SCEP (système de collecte des eaux pluviales)
 3- Autres (*Préciser.....*)
 NB : Bien observez SVP
- 75 Avez- vous participé aux activités de prévention des risques de catastrophes dans votre communauté? 1. *Oui* 2. *Non*
- 76 Si oui, quel a été votre action / niveau de participation ?
 1- *La participation à l'analyse des risques avec la CRBu*
 2- *La participation dans l'élaboration d'un plan communautaire de réduction des risques de catastrophe*
 3- *La participation via des travaux d'assainissement*
 4- *La sensibilisation des voisins sur certaines maladies ou risques*
 5- *Autres (à préciser.....)*
 NB : Ne proposez pas de réponse

Sections 3 : Autres résultats

- De la connaissance des gestes qui sauvent (**Critère 9**)

- 77 Connaissez les gestes qui sauvent? 1. *Oui* 2. *Non*
- 78 Si oui, lesquels ?
 1- *Arrêt hémorragie*
 2- *Réaction en cas d'étouffement*
 3- *Immobilisation d'une fracture*
 4- *Réanimation*
 5- *Gestion état de choc*
 6- *Brûlures*
 7- *Intoxication*
 8- *Electrocution*
 9- *Noyade*
 10- *Fièvres*
 11- *Morsures et piqûres*
 12- *Convulsion*
 13- *Lutte contre l'infection*
 14- *Autres (à préciser.....)*
 NB : Ne proposez pas de réponse

- De l'extension de l'approche MM

79	Est-ce que vous êtes certifiés comme ménage modèle ? 1. <i>Oui</i> 2. <i>Non</i>	<input type="checkbox"/>
80	Si oui, avez-vous assisté d'autres ménages à devenir MM ? 1. <i>Oui</i> 2. <i>Non</i>	<input type="checkbox"/>
81	Si oui combien de ménages avez-vous assisté ?	<input type="checkbox"/>

Merci de votre temps et de la bonne collaboration

2. Questionnaire d'enquête-SCOM : « Evaluation externe fin de Programme quinquennal-Résilience communautaire »

Bonjour Monsieur/Madame,

Je m'appelle *****. Nous voulons mener une «**Evaluation externe des activités mises en œuvre par la Croix-Rouge du Burundi dans le cadre du Programme quinquennal-Résilience communautaire 2017-2021**» afin d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats prévus. Et au bout de compte tirer des enseignements sur la mise en œuvre du programme et faire ressortir des bonnes pratiques/recommandations qui pourraient être valorisées pour d'autres programmes similaires. Pour mener une telle évaluation, nous avons élaboré un questionnaire qui va durer autour de 30 minutes. Les réponses fournies resteront confidentielles. Pouvons-nous commencer ? Nous vous remercions pour votre bonne coopération.

Section 0 : Renseignements généraux

Nom et prénom de l'enquêteur
Identifiant de l'enquêteur	/ ___ / ___ / ID
Date de l'enquête	/ ___ / ___ // 0 ___ / 2 ___ /2022
Numéro du questionnaire	/ ___ / ___ /
Provinces : 1. Bururi 2. Gitega 3. Kirundo	___
Communes: 1. Bururi 2. Mugamba 3. Songa 4. Bugendana 5. Buraza 6. Gishubi 7. Itaba 8. Mutaho 9. Ryansoro 10. Bugabira 11. Bwambarangwe 12. Kirundo 13. Vumbi	___
Colline: 1.....2.....3..... 4.....5.....6.....7.....	___
Code de l'enquête / SCOM	___

Section 1 : Résultats du Programme

N°	Questions	Codes attribués
1	Avez-vous une plateforme communale fonctionnelle dans votre Commune? 1. oui 2. Non	___
2	Est-ce que la CRB est membre de cette plateforme 1. oui 2. Non	___
3	Si oui, Qui représente la Croix-Rouge à cette plateforme ?	Fonction:
4	A quelle fréquence cette plateforme se réunit- elle dans votre commune? 1- <i>Une fois semaine</i> 2- <i>Deux fois le mois</i> 3- <i>Mensuellement</i> 4- <i>Trimestriellement</i> 5- <i>Semestriellement</i> 6- <i>Annuellement</i> 7- <i>Autre (à préciser)</i>	___ ___ ___ ___ ___ ___
5	Existe-il un ou des plans de contingence élaboré par la plateforme pour votre commune? 1. oui 2. Non	___
6	Si Oui, est ce que les plans de contingence prennent en compte les cartographies de risque et les plans d'action collinaires que vous avez à votre disposition? 1. oui 2. Non	___
7	Si oui, expliquez comment ces cartographies et plans collinaires sont pris en compte dans les plans de contingences 1- 2- 3-	___ ___ ___

NB : ces données seront complétées par les entretiens individuels et ceux des FG
Merci de votre temps et de la bonne collaboration

3. Questionnaire d'enquête-UCs : « Evaluation externe fin de Programme quinquennal-Résilience communautaire »

Bonjour Monsieur/Madame,

Je m'appelle *****. Nous voulons mener une «**Evaluation externe des activités mises en œuvre par la Croix-Rouge du Burundi dans le cadre du Programme quinquennal-Résilience communautaire 2017-2021**» afin d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats prévus. Et au bout de compte tirer des enseignements sur la mise en œuvre du programme et faire ressortir des bonnes pratiques/recommandations qui pourraient être valorisées pour d'autres programmes similaires. Pour mener une telle évaluation, nous avons élaboré un questionnaire qui va durer autour de 30 minutes. Les réponses fournies resteront confidentielles. Pouvons-nous commencer ? Nous vous remercions pour votre bonne coopération.

Section 0 : Renseignements généraux

Nom et prénom de l'enquêteur
Identifiant de l'enquêteur	/__/_/ ID
Date de l'enquête	/__/_//_0_/_2_/2022
Numéro du questionnaire	/__/_/
Code de l'enquête / Président de l'UC
Provinces : 1. Bururi 2. Gitega 3. Kirundo	__
Communes: 1. Bururi 2. Mugamba 3. Songa 4. Bugendana 5. Buraza 6. Gishubi 7. Itaba 8. Mutaho 9. Ryansoro 10. Bugabira 11. Bwambarangwe 12. Kirundo 13. Vumbi	__
Colline: 1.....2.....3..... 4.....5.....6.....7.....	__

Section 1 : Résultats du Programme

N°	Questions	Codes attribués
1	Avez-vous une cartographie des risques de votre colline? 1. oui 2. Non	__
2	Si oui, Photo de la cartographie	__
3	A quand Date de la cartographie ?	/__/_//__/_/_/20.
4	Si non, quelles sont les raisons qui expliquent la non-disponibilité de la cartographie des risques au sein de votre UC ? 1..... 2..... 3.....	__ __ __
5	Avez-vous un plan d'action? 1. oui 2. Non	__
6	Si oui, Photo plan d'action	__

7	<p>Quelles sont les activités principales contenues dans le PA (cocher les actions sur base du plan d'action présenté) :</p> <p>1- <i>Assainissement du milieu (curage des caniveaux, enlèvement des immondices, etc.)</i></p> <p>2- <i>Traçage et protection des courbes de niveaux</i></p> <p>3- <i>Travaux de développement communautaire (entretien des routes; des ponts; etc.)</i></p> <p>4- <i>Plantation des arbres sur des collines dénudées</i></p> <p>5- <i>Renforcement des capacités (formation, échanges d'expériences, simulation, etc.)</i></p> <p>6- <i>Sensibilisation pour le changement de comportement</i></p> <p>7- <i>Alerte précoce</i></p> <p>8- <i>Autre (préciser)</i></p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
8	Est-ce que les activités prévues dans le PA sont en lien avec la cartographie? 1. oui 2. Non	<input type="checkbox"/>
9	Si non, pourquoi ?	
	<p>1.....</p> <p>2.....</p> <p>3.....</p>	
10	<p>Quelles sont les activités du plan d'action effectivement réalisées?</p> <p>1- <i>Assainissement du milieu (curage des caniveaux, enlèvement des immondices, etc.)</i></p> <p>2- <i>Traçage et protection des courbes de niveaux</i></p> <p>3- <i>Travaux de développement communautaire (entretien des routes; des ponts; etc.)</i></p> <p>4- <i>Plantation des arbres sur des collines dénudées</i></p> <p>5- <i>Renforcement des capacités (formation, échanges d'expériences, simulation, etc.)</i></p> <p>6- <i>Sensibilisation pour le changement de comportement</i></p> <p>7- <i>Alerte précoce</i></p> <p>8- <i>Autre (préciser)</i></p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
11	<p>Poser à UC : Qui est l'initiateur des activités contenues dans le PA ?</p> <p>1- <i>Autorité administrative</i></p> <p>2- <i>Services étatiques (BPEAE,...)</i></p> <p>3- <i>Action Communautaire</i></p> <p>4- <i>Croix-Rouge</i></p> <p>5- <i>Autres (à préciser.....)</i></p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
12	<p>Poser aussi au Représentant de l'administration : Qui est l'initiateur des activités contenues dans le PA ?</p> <p>1- <i>Autorité administrative</i></p> <p>2- <i>Services étatiques (BPEAE,...)</i></p> <p>3- <i>Action Communautaire</i></p> <p>4- <i>Croix-Rouge</i></p> <p><i>Autres (à préciser.....)</i></p>	
13	<p>Si non pour Q5, quelles sont les raisons qui expliquent l'absence du PA?</p> <p>1.....</p> <p>2.....</p> <p>3.....</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

NB : ces données seront complétées par les entretiens individuels et ceux des FG

Merci de votre temps et de la bonne collaboration

4. Questionnaire-Source d'eau « Evaluation externe fin de Programme quinquennal-Résilience communautaire »

Je m'appelle *****. Nous voulons mener une «**Evaluation externe des activités mises en œuvre par la Croix-Rouge du Burundi dans le cadre du Programme quinquennal-Résilience communautaire 2017-2021**» afin d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats prévus. Et au bout de compte tirer des enseignements sur la mise en œuvre du programme et faire ressortir des bonnes pratiques/recommandations qui pourraient être valorisées pour d'autres programmes similaires. Pour mener une telle évaluation, nous avons élaboré un questionnaire qui va durer autour de 30 minutes. Les réponses fournies resteront confidentielles. Pouvons-nous commencer ? Nous vous remercions pour votre bonne coopération.

Section 0 : Renseignements généraux

Nom et prénom de l'enquêteur
Identifiant de l'enquêteur	/ / / ID
Date de l'enquête	/ / // 0 / 2 /2022
Numéro du questionnaire	/ / /
Provinces : 1. Bururi 2. Gitega 3. Kirundo	
Communes: 1. Bururi 2. Mugamba 3. Songa 4. Bugendana 5. Buraza 6. Gishubi 7. Itaba 8. Mutaho 9. Ryansoro 10. Bugabira 11. Bwambarangwe 12. Kirundo 13. Vumbi	
Colline: 1.....2.....3..... 4.....5.....6.....7.....	
Code de l'enquête / Président ou membre du CGPE/COGE	
Nom de la source d'eau (photo, données GPS etc.)	
Date de création du CGPE/COGES// 20.....

Section 1 : Résultats du Programme

N°	Questions	Codes attribués
1	Nombre de ménages fréquentant la source ?	
2	Nombre des membres du CGPE/COGES	
3	Avez-vous bénéficié d'une formation ? 1. Oui 2. Non	
4	Si oui, quand ?// 20.....
5	Combien de réunion avez-vous organisé l'année passée (2021) ?	
6	Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'entretien de la source (Etat bon ou pas)? 1- <i>Manque de matériel d'entretien</i> 2- <i>Les membres du comité ne sont pas actifs</i> 3- <i>Les ménages ne sont pas réguliers quant au paiement des redevances</i> 4- <i>Autres (à préciser)</i>	
7	Y a-t-il une contribution demandée aux ménages pour l'entretien de la Source ? 1. <i>Oui</i> 2. <i>Non</i>	
8	Si oui combien (BIF) ?
9	Sinon pourquoi ?

10	A quelle fréquence ce montant est demandé aux ménages ? 1. <i>Une fois la semaine</i> 2. <i>Mensuellement</i> 3. <i>Trimestriellement</i> 4. <i>Semestriellement</i> 5. <i>Annuellement</i>	____
11	Avez-vous un compte déjà dédié à l'entretien de la source ? 1. <i>Oui</i> 2. <i>Non</i>	____
12	Si oui quel montant avez-vous déjà mobilisé jusqu'à présent (en BIF) ?
13	Combien avez-vous déjà dépensé (en BIF) ?
14	Sinon, quelles sont les difficultés rencontrées ? (Précisez le type et niveau de difficultés) ?	1..... 2.....
15	Quelles sont les principales solutions préconisez-vous ?	1..... 2..... 3.....
16	Aspect de l'eau : 1. <i>Claire</i> 2. <i>Colorée</i> 3. <i>Sale</i>	____
17	Goût de l'eau : 1. <i>Bon</i> 2. <i>Intermédiaire</i> 3. <i>Mauvais</i>	____
18	Fonctionnalité du point d'eau : 1. <i>Oui</i> 2. <i>Non</i>	____
19	Si non, Depuis quand le point d'eau ne fonctionne pas (en mois) ?
20	Si non, pourquoi ça ne fonctionne pas ?	1..... 2.....
21	Etat du point d'eau : 1. <i>Bon état</i> 2. <i>Etat acceptable</i> 3. <i>Mauvais état</i>	____
22	Point d'eau protégé par une clôture et un gazon ? 1. <i>Oui</i> 2. <i>Non</i>	____
23	Eau de surface à la source : 1. <i>Bien drainée</i> 2. <i>Eau Stagnante</i> 3. <i>Boueuse</i>	____
24	Quelle est votre appréciation globale pour la maintenance et l'entretien de l'eau ? 4. <i>Très bonne</i> 5. <i>Moyenne</i> 6. <i>Mauvaise</i>	____

NB : ces données seront complétées par les entretiens individuels et ceux des FG

Merci de votre temps et de la bonne collaboration

Annexe 4 : Guide d'entretien avec la Croix Rouge du Burundi

1.1. Pertinence

- Dans quelle mesure le programme s'insère-t-il dans les politiques et stratégies nationales en l'occurrence le PND (2018-2027) ?
- Dans quelle mesure les objectifs du Programme correspondent aux besoins de vos groupes cibles respectifs ?
- Y-a-il eu des concertations, des synergies et de complémentarités entre le programme et les autres acteurs publics et communautaires en vue d'atteindre les objectifs dans votre zone d'intervention ? Si oui comment ? Sinon pourquoi ?
- Dans quelle manière les objectifs du programme s'alignent-ils à vos politiques, approches et stratégies ?
- Dans quelle mesure l'approche ménage modèle est pertinente et adaptée pour répondre aux risques et besoins des communautés ayant bénéficié les services dans le cadre du programme (y compris la pandémie du Covid -19) ?

1.2. Cohérence

- Dans quelle mesure le programme est cohérent avec la stratégie de la CRBu surtout le plan stratégique 2018-2021 ?
- Comment le programme a noué des synergies avec les autres acteurs belges intervenants dans votre zone d'interventions ?
- Dans quelle mesure le programme a créé des complémentarités avec les différents partenaires sur terrain, qui ont contribué à l'optimisation des résultats?
- Dans quelle mesure les objectifs du Programme sont en adéquation avec les problèmes identifiés au niveau communautaire par la CRbu ?
- Dans quelle mesure le programme a renforcé les mesures déjà prises par la communauté en vue de se prévenir les risques sanitaires, sociaux et catastrophes ?
- Quelle est la valeur ajoutée de ce programme par rapport aux groupes cibles ?
- Quelle est la valeur ajoutée de la collaboration avec les services techniques de l'Etat ?
- Quelle a été les forces et les faiblesses de cette collaboration avec les différents services étatiques avec la Croix Rouge du Burundi ?
- Comment les synergies, les complémentarités développées dans le cadre du programme ont permis l'atteinte des objectifs auxquels vous étiez fixes ?

1.3. Efficience

- Dans quelle mesure les ressources (humaines, matérielles financières) mises à disposition dans le cadre du programme ont été utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs préconisés malgré le contexte du covid-19 ?
- Quelle l'adéquation manifeste entre les activités et les ressources y affectées pour atteindre de façon optimale les résultats/objectifs ?
- Y-a-t-il eu des activités souffrantes qui ont manqué des ressources dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme dans votre organisation ? Si oui comment ? Sinon pourquoi ?
- Dans quelle mesure l'implication de la communauté à la base et plus particulièrement les volontaires de la Croix Rouge a contribué à une allocation efficiente des ressources ?

1.4. Efficacité

- Comment les objectifs du programme ont été réalisés et quels ont été les principales raisons de la réalisation ou non réalisation des objectifs ?
- Dans quelle mesure les formations reçues par les volontaires communaux ont permis d'atteindre les résultats qui étaient fixés dès le départ lors de la planification du programme ?
- Dans quelle mesure l'implication effective et la bonne collaboration avec l'administration locale, les services techniques étatiques et des communautés locales ont permis l'atteinte des résultats ?
- Dans quelle mesure l'implication des structures de la Croix Rouge du Burundi à tous les niveaux ainsi que leur rôle dans la mise en œuvre du programme ont permis l'atteintes des résultats ?

1.5. Impact

- Quels sont les effets positifs, négatifs, directs ou indirects du programme ?
- Dans quelle mesure le programme a eu un impact quant au renforcement institutionnel de la CRBu sur le plan technique et l'autonomie financière ?
- De quelle manière le programme a eu un impact imputable au programme plus précisément au niveau de la résilience telles que définies par la stratégie du mouvement de la Croix rouge ?
- Dans quelle mesure les communautés ont sentis écoutées et impliqués dans la mise en œuvre du projet depuis le début jusqu'à la fin ?

1.6. Durabilité

- Dans quelle mesure les résultats du programme perdureront –ils après la fin de celui-ci et l'arrêt du financement ?
- Dans quelle mesure les différentes structures de la croix rouge ont été impliquées dans la mise en œuvre du programme à tous les niveaux, et continueront à offrir les services à la population selon leurs mandants sans financement du programme ?
- Dans quelle mesure l'implication des services techniques de l'Etat continuera-t-elle à contribuer à la durabilité des interventions du programme ?
- Quelles sont les facteurs de la pérennité et de la durabilité que vous pouvez donner dans le cadre du programme ?

Annexe 5 : Guide d'entretien avec les ONGs MEMISSA Belgique, CARITAS Belgique, KIYO, LOUVAIN COOPERATION

- Comment appréciez-vous les synergies qui ont existé entre votre institution et la CRBu mais aussi avec vos partenaires locaux dans l'atteinte des résultats de ce programmes ?
- Quelle a été la valeur ajoutée de ces synergies de collaboration avec la CRBu et les autres partenaires dans l'atteinte des résultats de ce programme ?
- Quelles leçons apprises ou défis dans la mise en œuvre du programme ?
- De quelle manière le programme a participé au renforcement des complémentarités entre les acteurs belges et à optimiser les résultats dans leurs zones d'interventions respectives ?

Annexe 6 : Guide d'entretien pour les partenaires gouvernementaux

- De quelle manière le programme était aligné aux stratégies provinciales et communales)/PCDC ?
- De quelle manière le Programme est-il articulé de façon visible et formel, aux orientations stratégiques du Gouvernement, dont il contribue dans la mise en œuvre ?
- De quelle manière le programme répond aux principales préoccupations des communautés bénéficiaires ?
- Quelle a été les forces et les faiblesses de cette collaboration avec les différents services étatiques avec la Croix Rouge du Burundi ?
- De quelle manière les complémentarités créées avec les différents partenaires sur terrain, ont contribué à l'optimisation des résultats du programme ?
- Comment appréciez-vous les synergies qui ont existé entre votre institution et la CRBu mais aussi dans l'atteinte des résultats de ce programme ?
- Quelle a été la valeur ajoutée de ces synergies de collaboration avec la CRBu et vous en tant que partenaires dans l'atteinte des résultats de ce programme ?
- Quelles leçons apprises ou défis dans la mise en œuvre du programme ?
- Comment le programme a participé au renforcement des complémentarités entre les acteurs sur terrain avec les services étatiques et à optimiser les résultats dans leurs zones d'interventions respectives ?

Annexe 7 : Guide d'entretien pour le service d'administration et finances/CRB

- Quel est le budget général du programme, le budget dépensé jusqu'à maintenant ? En d'autres termes, les ressources ont-elles été utilisées pour réaliser toutes les activités prévues dans le cadre du programme et contribué à atteindre des résultats et à quel taux ?
- Quelles sont les lacunes constatées au niveau de votre service et que tu voudrais qu'il y ait des améliorations dans le nouveau programme ?
- Avez-vous un logiciel spécifique de gestion des fonds dans le cadre du programme. Si oui, quel est ce logiciel ? Sinon, pourquoi il n'y a pas eu de logiciel ou quel type de logiciel auriez-vous besoin ?
- Quelles sont les personnes affectées sur le présent programme, leurs noms et prénoms, fonction, niveau d'études et leurs lieux d'affectation ?
- Est-ce que les ressources financières, matérielles et humaines étaient suffisantes pour une bonne mise en œuvre des activités du programme ? Si oui, comment ? Sinon, où suggérez-vous des améliorations ?
- De quelle manière les ressources financières, matérielles et humaines affectées au programme ont été utilisées à bon escient et dans les limites raisonnables ?
- De quelle manière l'affectation des ressources financières est équilibrée pour chaque composante ?
- De quelle manière la répartition des ressources par composante du programme est cohérente avec la hiérarchie des objectifs du programme ?
- De quelle manière le mode de gestion par délégation est la mieux appropriée pour une meilleure exécution d'un programme du genre ?
- Avez-vous un manuel des procédures administratives, financières et comptables, sur lequel vous vous référez pour une bonne gestion des fonds ? Si oui, pouvez-vous nous la donner ? Sinon, comment vous procédez ?
- Qu'en-t-il du logiciel de gestion comptable et financière ? est-il mis en place et fonctionnelle ? Si oui, quel type de logiciel et quelles sont les ressources humaines formées sur ce logiciel ? Sinon, pourquoi il n'y a pas eu de logiciel ou quel type de logiciel auriez-vous besoin ?

Annexe 8 : Guide d'entretien pour le responsable du suivi-évaluation/CRB

- Y a-t-il eu au cours de ce programme, des changements profonds au niveau de l'évolution du contexte qui auraient dû justifier une réorientation des objectifs ?
- Comment jugez l'efficacité dans la mise en œuvre du Programme (efficacité au niveau national), eu égard aux instruments de mise en œuvre, la structure de mise en œuvre et le système de suivi-évaluation (niveau central et niveau local). ?
- Pour le système de suivi, comment appréciez-vous, le système de reporting :
 - Quelle est votre appréciation du cadre de suivi du programme y compris le réalisme des indicateurs ?
 - Comment appréciez-vous le système de reporting de la base au sommet en particulier la qualité de la collecte de données ; leur vérification et leur consolidation ?
 - Comment jugez-vous la périodicité et la fréquence des rapports notamment le respect des délais réglementaires par rapport aux besoins de suivi ;
 - Comment appréciez-vous le format des rapports versus le cadre de suivi des rapports : le contenu des rapports est-il conforme au plan de suivi ;
 - La diffusion et l'exploitation des rapports : y a-t-il un cadre formel chargé de l'exploitation des rapports et de la prise de mesures conséquentes ?

Annexe 9 : Guide Focus Group avec les bénéficiaires

Résultat 1 - Les communautés, et en particulier les ménages les plus vulnérables, ont accès à des connaissances et moyens leur permettant de mieux prévenir, faire face et répondre aux principaux problèmes de santé qui affectent leur développement, en particulier des femmes et des enfants

- Thème : les connaissances de la communauté sur la nutrition :
 - Dans les zones ciblées, quels sont les signes de la malnutrition et les bonnes pratiques nutritionnelles ?
 - Quelles sont les principales catégories de personnes qui sont affectées par la malnutrition ?
 - Quels sont les facteurs qui font qu'il y ait des personnes qui ont des signes en lien avec la malnutrition ?
 - Qui, dans votre communauté participe à la détection des cas de malnutrition ?
 - Quels sont les mécanismes communautaires mis en place en vue de la lutte contre la malnutrition ?
 - Quels sont les obstacles qui entravent la lutte contre la malnutrition ?

- Thème : Les connaissances les critères de l'approche Ménage Modèle relatifs à la santé
 - Quels sont les critères de l'approche ménages modèles en rapport avec la santé ?
 - A qui détenez-vous cette information ?
 - Y-a-t-il eu prévalence de la diarrhée dans les deux semaines qui précèdent la collecte des données de l'évaluation finale externe ?
 - Quels sont les facteurs qui expliquent les cas de fièvre dans la communauté à laquelle vous vivez ?

Résultat 2 - Les communautés des provinces ciblées ont un meilleur accès à l'eau potable et à des connaissances et moyens leur permettant d'améliorer leur hygiène personnelle et environnementale

- Thématique 1 : Connaissances sur les moyens leur permettant personnelle et environnementale par l'accès aux sources d'eau potable, bien construites, accessibles, avec un comité de gestion formé et opérationnel
 - Quels sont les critères de l'approche ménage modèle en rapport avec l'eau ?
 - A qui détenez-vous cette information ?
 - Quelle appréciation faites-vous de la qualité de l'eau pour boire, la cuisson et faire les travaux ménagers ?
 - Existe-t-il une source d'eau aménagée proche dans votre localité ?
 - Si oui, à quelle distance ?
 - Existe-t-il une adduction d'eau potable dans votre localité ?
 - Si oui, à quelle distance ?
 - D'où provient alors l'eau que vous consommez au niveau de votre localité ?
 - Au sein de votre localité, à qui appartient la responsabilité principale de puiser l'eau ?
 - Faites-vous cuire l'eau de boisson avant sa consommation au niveau de votre localité ?
 - Existe-t-il des comités de gestion de l'eau dans votre localité ?
 - Les comités de gestion de l'eau ont-ils reçus de renforcement des capacités ? Si oui, lesquelles ?
 - Les CGPE assurent correctement les redevances pour la maintenance et l'entretien de l'eau ?

- Thématique 2 : Connaissances sur les critères de l'approche Ménage Modèle relatifs à l'eau et à l'hygiène/assainissement
 - Quels sont les critères de l'approche ménage modèle en rapport avec l'hygiène et l'assainissement ?
 - A qui détenez-vous cette information ?
 - Existe-t-il des ménages qui n'ont pas de latrines dans votre localité ?
 - Pour quelles raisons ? Comment ils s'arrangent ?
 - Utilisez-vous chaque fois le savon pour les activités domestiques et d'hygiènes dans votre localité ? Si non, pourquoi ?

Résultat 3- Les communautés des 3 provinces connaissent et ont les moyens de limiter leur exposition aux risques climatiques et sociaux

- Thématique 1 : Connaissances sur comment renoncer à la violence physique ou morale comme moyen de résoudre les conflits intra et extra familiaux
 - Quelles sont les critères de l'approche ménage modèle en rapport le règlement des différends. ?
 - A qui détenez-vous cette information ?
 - Existents-ils des mécanismes communautaires de résolution pacifique des conflits ? Si oui, lesquels ? Sinon, pourquoi ?
 - A qui vous vous êtes confié en cas de violence constaté au sein de vos ménages respectifs ?

- Thématique 2: Connaissances sur les aléas climatiques et environnementaux
 - Quels sont les critères de l'approche ménage modèle en rapport les aléas climatiques et environnementaux ?
 - A qui détenez-vous cette information ?
 - Avez-vous une cartographie des risques de catastrophes au sein de votre unité collinaire ?
 - Si non, quelle sont les raisons qui expliquent la non-disponibilité des cartographies des risques au sein de votre unité collinaires ?
 - Avez-vous un plan communautaire de réduction des risques de catastrophe au sein de votre unité collinaire ?
 - Si non, quelles sont les activités contenues dans les plans d'actions communautaires des unités ?
 - Qui est l'initiateur des activités contenues dans les plans d'actions communautaires des unités collinaires ?
 - Existents-ils des plateformes communales de gestion de catastrophe ?
 - Est que la CRB est membre de ces plateformes ?

Résultat 4 : La Croix-Rouge du Burundi est renforcée et devient une organisation plus indépendante, forte, compétente et redevable, en mesure d'apporter des services durables et adaptés aux communautés.

- Thématique 1 : Appui aux personnes vulnérables par les branches et autres structures de la Croix Rouge
 - Quels sont les critères d'accès à l'assistance sociale pour les personnes vulnérables ?
 - Quelles sont les catégories de personnes qui reçoivent souvent l'assistance sociale de la part des volontaires de la Croix Rouge ?
 - Existe-t-elle de la transparence dans l'octroi de l'assistance sociale pour les personnes vulnérables ? Si oui, comment vous l'expliquer ? Sinon, pourquoi ?
 - Comment appréciez-vous l'octroi de l'assistance sociale aux personnes vulnérables dans votre localité ?

Annexe 10 : Guide d'entretien avec l'équipe du programme de la Croix Rouge du Burundi spécifique sur l'inclusion sociale (genre, groupes marginalisés)

1. Pertinence

- De quelle manière le projet contribue-t-il de manière palpable à la mise en œuvre des orientations stratégiques du Gouvernement en matière de l'inclusion sociale (égalité des genres, personnes marginalisées : Batwa, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant dans l'extrême pauvreté -abarushwa-, etc.)?
- Le projet participe-t-il à un cadre (groupe sectoriel ou autre) à travers lequel il peut coordonner ses interventions avec celles de l'Etat ou d'autres intervenants en matière de genre ?
- De quelle manière l'approche genre utilisée répond-elle aux besoins des bénéficiaires et des communautés ?
- De quelle manière l'approche genre est-elle restée pertinente et adaptée pendant toute la période du programme?

2. Cohérence

- Dans quelle mesure le programme est-il cohérent avec les orientations stratégiques de la Croix Rouge et des parties prenantes en matière de l'inclusion sociale ?
- Dans quelle mesure le programme a cherché l'avis des hommes, des femmes et d'autres groupes marginalisés (Batwa, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant dans l'extrême pauvreté -abarushwa-, etc.) pour définir les objectifs?

- Dans quelle mesure le programme a pris en compte les rôles des femmes et des hommes dans la définition de leurs objectifs ?
- Comment les objectifs répondaient-ils aux besoins et aux soucis des femmes, des hommes et d'autres groupes marginalisés (Batwa, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant dans l'extrême pauvreté -abarushwa-, etc.) ?
- Comment les activités et services du programme répondaient aux besoins et aux soucis des deux sexes et d'autres groupes marginalisés (Batwa, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant dans l'extrême pauvreté -abarushwa-, etc.)?

3. Efficience

- Comment les femmes avaient-elles accès aux possibilités et aux services qu'offre le projet?
- Comment le programme a prévu des moyens financiers pour offrir ces services aux femmes?
- De quelle manière la Croix Rouge et les parties prenantes ont-elles promu l'inclusion sociale (égalité des genres, personnes marginalisées : Batwa, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant dans l'extrême pauvreté -abarushwa-, etc.) dans la répartition des fonds affectés à l'exécution des produits ?
- Comment les partenaires du programme ont prévus des moyens financiers pour renforcer la participation des femmes et des personnes marginalisées (Batwa, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant dans l'extrême pauvreté -abarushwa-, etc.) aux activités du programme?

4. Efficacité

- Comment la Croix Rouge et les parties prenantes étaient sensibles aux questions d'inclusion sociale (égalité des genres, personnes marginalisées : Batwa, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant dans l'extrême pauvreté -abarushwa-, etc.)? dans le cadre de ce programme ? au niveau du personnel ? au niveau des partenaires ? au niveau des bénéficiaires ?
- De quelle manière le programme a eu des effets positifs ou négatifs/préjudiciables pour les femmes ?
- Quels sont les approches adoptées pour garantir la participation équitable des femmes, des hommes et des personnes marginalisées dans les activités du projet ?
- De quelle manière le programme a produit des répercussions sur l'emploi du temps des femmes?
- De quelle manière le programme a eu des effets des interventions sur le renforcement de l'autonomisation des femmes et d'autres personnes marginalisées ?
- De quelle manière le plan de suivi-évaluation a été établi en tenant compte des questions d'inclusion sociale (égalité des genres, personnes marginalisées : Batwa, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant dans l'extrême pauvreté -abarushwa-, etc.)?

5. Impact

- De quelle manière le programme est à l'origine des impacts positifs ou négatifs sur les rapports homme-femme et l'ampleur des violences basées sur le genre ?
- Quelle est votre appréciation sur les effets positifs induits par le projet sur l'amélioration des droits des femmes/les personnes marginalisées et leurs conditions de vie dans leurs ménages ?
- De quelle manière l'intervention du programme a induit des changements dans la prise en compte des besoins des femmes et des personnes marginalisées dans les différentes interventions visant le développement ?
- Quels sont les effets des interventions du projet sur le renforcement de l'égalité des sexes et l'inclusion sociale dans la zone d'intervention et comment ces effets ont-ils bénéficié aux femmes, aux hommes et aux personnes marginalisées ?

6. Durabilité

- Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques ont été mis en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes et d'inclusion sociale, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain pour une paix durable et la cohésion sociale ?
- Dans quelle mesure les acquis du projet en matière d'égalité des sexes et d'inclusion sociale et de l'autonomisation des femmes sont-ils viables ?
- Dans quelle mesure les stratégies/approches en genre et d'inclusion sociale développées par les bénéficiaires du programme, hommes, femmes et personnes marginalisées sont-elles viables ?
- Que recommandez-vous à cet effet ?

Annexe 11 : Guide Focus-Group avec les bénéficiaires sur l'inclusion sociale (genre et groupes marginalisés)

1. Pertinence

- Dans quelle mesure l'approche genre utilisée répond-elle aux besoins des bénéficiaires et des communautés ?

2. Cohérence

- Dans quelle mesure les activités et services du programme répondent-elles aux besoins et aux soucis des deux sexes et des groupes marginalisés (Batwa, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant dans l'extrême pauvreté -abarushwa-, etc.)?

3. Efficience

- Dans quelle mesure les actions en rapport avec le genre, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'inclusion sociale ont-elles été réalisées dans le temps leur imparti ?
- Dans quelle mesure les ressources humaines affectées à ces actions sont-elles appropriées (compétentes et qualifiées) ?
- Dans quelle mesure les moyens financiers affectés à ces actions sont suffisantes ?

4. Efficacité

- Dans quelle mesure le personnel du programme est impliquée dans la résolution des problèmes d'inclusion sociale (égalité des genres, personnes marginalisées : Batwa, personnes vivant avec le handicap, personnes vivant dans l'extrême pauvreté -abarushwa-, etc.)?
- Quels étaient les critères de sélection des bénéficiaires ?
- Les critères de sélection ont-ils tenu compte des limites et contraintes de participation des femmes et des personnes marginalisées ? Comment ?
- Comment le Programme a impliqué les femmes, les personnes marginalisées, faciliter leur participation et tenir compte des besoins spécifiques des femmes et des personnes marginalisées ?
- Quels sont les approches adoptées pour garantir la participation équitable des femmes, des hommes et des personnes marginalisées dans les activités du projet ?
- Comment le programme a produit des répercussions sur l'emploi du temps des femmes?
- Comment le programme a permis aux femmes et aux personnes marginalisées de renforcer leur niveau d'estime ?
- Comment le programme a permis aux femmes et aux autres personnes marginalisées de renforcer leur niveau de participation dans la vie communautaire et publique ?
- Comment les activités du programme ont permis aux femmes et aux autres personnes marginalisées de renforcer leur niveau d'accès aux services de base et de protection?
- Comment le programme a eu des effets sur le renforcement de l'autonomisation des femmes ?

5. Impact

- Comment le programme est à l'origine des impacts positifs ou négatifs sur les rapports homme-femme, à l'ampleur des violences basées sur le genre et aux autres personnes marginalisées ?
- Quels sont les effets des interventions du projet sur le renforcement de l'égalité de sexe et l'inclusion sociale dans la zone d'intervention et comment ces effets ont-ils bénéficié aux femmes, aux hommes et aux personnes marginalisées ?

6. Durabilité

- Comment les acquis du programme en matière d'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de l'inclusion sociale sont-ils viables ?
- Quels sont les stratégies de pérennisation des acquis en genre et inclusion sociale développées par les bénéficiaires du programme, hommes, femmes et personnes marginalisées ? Ces stratégies sont-elles pertinentes ?
- Que recommandez-vous à cet effet ?

Annexe 12 : Programme Indicatif de collecte des données quantitatives (enquête)

Jour/Date	Province	Communes	Echantillon minimum de ménages à enquêter
Lundi, 28/02	Bururi	Bururi	48
	Bururi	Songa	48
	Bururi	Mugamba	24
	Gitega	Ryansoro	24
	Gitega	Bugendana	36
	Gitega	Mutaho	24
Vendredi 3/04	Gitega	Gishubi	48
Lundi 7/03	Gitega	Itaba	36
	Gitega	Buraza	36
Mardi 8/03	Kirundo	Kirundo	48
Mercredi 9/03	Kirundo	Bugabira	24
Jeudi 10/03	Kirundo	Bwambarangwe	24
Vendredi 11/03	Kirundo	Vumbi	60

Annexe 13 : Programme de collecte des données à travers les entretiens et focus groups

Jour	Activité	Acteur	Heure	Responsables
Lundi , 28/02	Entretien	Gouverneur de la province Bururi	8h00	Tous les Consultants
	Entretien	Branches CR+ Personnel Programme au niveau province + SCOM Bururi + Responsables Kiyo et FVS Bururi	8h30	Tous les 4 Consultants
	Entretien	BPEAE Bururi	11h	1 Consultant
	Entretien	CDS	11h	1 Consultant
	Entretien	Régie Communale de l'eau (RCE)	11h	1 Consultant
	Entretien	ASC	11h	1 Consultant
	Focus- Group	Bénéficiaires+Unités collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 1/commune Bururi)	14h00	1 Consultant
	Focus- Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 2/commune Bururi)	14h00	1 Consultant
	Focus- Group	Bénéficiaires+Unités collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 3/commune Bururi)	14h00	2 Consultants
Visites	Sources d'eau et réalisations des bénéficiaires	15h30	Tous les 4 Consultants, séparément	
Mardi 1/03	Entretien	Admin Commune Songa + Scom Songa + Répondant	8h30	1 Consultant
	Entretien	CDS	11h	1 Consultant
	Entretien	Régie Communale de l'eau (RCE)	11h	1 Consultant
	Entretien	ASC	11h	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 1/commune Songa)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 2/commune Songa)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 3/commune Songa)	9h30	2 Consultants

	Visites	Sources d'eau et réalisations des bénéficiaires	15h30	Tous les 4 Consultants, séparément
Mercredi 2/03	Entretien	Admin Commune Mugamba + Scom Mugamba + Répondant	8h30	Tous les 4 Consultants
	Entretien	CDS	11h	1 Consultant
	Entretien	Régie Communale de l'eau (RCE)	11h	1 Consultant
	Entretien	ASC	11h	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 1/commune Mugamba)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 2/commune Mugamba)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 3/commune Mugamba)	9h30	2 Consultant
	Visites	Sources d'eau et réalisations des bénéficiaires	15h30	Tous les 4 Consultants, séparément
Jeudi 3/03	Entretien	Gouverneur de la province Gitega	8h00	Tous les Consultants
	Entretien	Branches CR+ Personnel Programme au niveau province + SCOM Gitega + Responsables Caritas Belg et SOS Gitega+ Memisa Belgique	8h30	Tous les 4 Consultants
	Entretien	BPEAE Gitega	11h	1 Consultant
	Entretien	CDS	11h	1 Consultant
	Entretien	Régie Communale de l'eau (RCE)	11h	1 Consultant
	Entretien	ASC	11h	1 Consultant
	Focus- Group	Bénéficiaires+Unités collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 1/commune Bugendana)	14h00	1 Consultant
	Focus- Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 2/commune Bugendana)	14h00	1 Consultant
	Focus- Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 3/commune Bugendana)	14h00	2 Consultants
	Visites	Sources d'eau et réalisations des bénéficiaires	15h30	Tous les 4 Consultants, séparément
Vendredi 4/03	Entretien	Admin Commune Gishubi + Scom Gishubi+Répondat	8h30	Tous les 4 Consultants
	Entretien	CDS	11h	1 Consultant
	Entretien	Régie Communale de l'eau (RCE)	11h	1 Consultant
	Entretien	ASC	11h	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 1/commune Gishubi)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 2/commune Gishubi)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 2/commune Gishubi)	9h30	1 Consultant

	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 3/commune Gishubi)	9h30	2 Consultants
	Visites	Sources d'eau et réalisations des bénéficiaires	15h30	Tous les 4 Consultants, séparément
Lundi 07/03	Entretien	Admin Commune Itaba + Scom Itaba+Répondant	8h30	Tous les 4 Consultants
	Entretien	CDS	11h	1 Consultant
	Entretien	Régie Communale de l'eau (RCE)	11h	1 Consultant
	Entretien	ASC	11h	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 1/commune Itaba)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 2/commune Itaba)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 3/commune Itaba)	9h30	2 Consultants
	Visites	Sources d'eau et réalisations des bénéficiaires	15h30	Tous les 4 Consultants, séparément
Mardi 08/03	Entretien	Gouverneur de la province Kirundo	8h00	Tous les Consultants
	Entretien	Branches CR+ Personnel Programme au niveau province + SCOM Kirundo + Responsables Louvain coopération.	8h30	Tous les 4 Consultants
	Entretien	BPEAE Kirundo	11h	1 Consultant
	Entretien	CDS	11h	1 Consultant
	Entretien	Régie Communale de l'eau (RCE)	11h	1 Consultant
	Entretien	ASC	11h	1 Consultant
	Focus- Group	Bénéficiaires+Unités collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 1/commune Kirundo)	14h00	1 Consultant
	Focus- Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 2/commune Kirundo)	14h00	1 Consultant
	Focus- Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 3/commune Kirundo)	14h00	2 Consultants
	Visites	Sources d'eau et réalisations des bénéficiaires	15h30	Tous les 4 Consultants, séparément
Mercredi 09/03	Entretien	Admin Commune Bugabira + Scom Bugabira+Répondant	8h30	1 Consultant
	Entretien	CDS	11h	1 Consultant
	Entretien	Régie Communale de l'eau (RCE)	11h	1 Consultant
	Entretien	ASC	11h	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 1/commune Bugabira)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités	9h30	1 Consultant

		sources d'eau (Colline 2/commune Bugabira)		
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 3/commune Bugabira)	9h30	2 Consultants
	Visites	Sources d'eau et réalisations des bénéficiaires	15h30	Tous les 4 Consultants, séparément
Jeudi 10/03	Entretien	Admin Commune Burabira + Scm Bwambarangwe+Répondan	8h30	1 Consultant
	Entretien	CDS	11h	1 Consultant
	Entretien	Régie Communale de l'eau (RCE)	11h	1 Consultant
	Entretien	ASC	11h	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 1/commune Bwambarangwe)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 2/commune Bwambarangwe)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 3/commune Bwambarangwe)	9h30	2 Consultants
	Visites	Sources d'eau et réalisations des bénéficiaires	15h30	Tous les 4 Consultants, séparément
Vendredi 11/03	Entretien	Admin Commune Vumbi + Scm Vumbi+Répondant	8h30	1 Consultant
	Entretien	CDS	11h	1 Consultant
	Entretien	Régie Communale de l'eau (RCE)	11h	1 Consultant
	Entretien	ASC	11h	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 1/commune Vumbi)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 2/commune Vumbi)	9h30	1 Consultant
	Focus-Group	Bénéficiaires+Unités Collinaires+volontaires + Comités sources d'eau (Colline 3/commune Vumbi)	9h30	2 Consultants
	Visites	Sources d'eau et réalisations des bénéficiaires	15h30	Tous les 4 Consultants, séparément

Annexe 14 : Documents de références

1. La Gestion déléguée : la route vers localisation de l'aide, Croix-Rouge de Belgique
2. Matrice de suivi-évaluation : Tableau des Indicateurs
3. Cadre Logique du Programme
4. Cadre Stratégique Commun (CSC) au Burundi, Octobre 2017
5. Dialogue Stratégique Burundi 2017 : Etat de lieu des synergies et complémentarités, perspectives et pistes d'apprentissage
6. Dialogue stratégique Burundi 2018 : 13 décembre 2018
7. Compte-rendu dialogue stratégique Burundi
8. CSC Burundi - Engagements en matière de complémentarités et synergies avec les noms des OSC/AI
9. Genre, approche genre
10. Normes minimales relatives à la protection, au genre et à l'inclusion dans les situations d'urgence
11. Politique relative à l'égalité de genre et à la diversité
12. Cadre de la Fédération internationale relatif à la résilience des communautés
13. Feuille de route pour la résilience des communautés : Opérationnaliser le Cadre d'action de la Fédération Internationale relatif à la résilience des communautés (CRC)
14. Guide de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'engagement communautaire et la redevabilité (CEA) : Améliorer la communication, la mobilisation et la redevabilité dans toutes nos activités
15. Document de Projet
16. Croix Rouge de Belgique Département International : EVALUATION EXTERNE A MI-PARCOURS SUR L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET LA REDEVABILITE (ECR), Rapport de mission Burundi
17. Rapport de la revue à mi-parcours du programme Résilience Communautaire
18. Rapports des Bailleurs
19. Rapports Internes
20. Stratégies 2020, Activités Internationales, Croix-Rouge de Belgique
21. Module intégré : Croix Rouge du Burundi
22. Plan Stratégique de la Croix-Rouge du Burundi 2018-2021
23. Suivi-budgétaire
24. Accords de coopération sur les synergies au Burundi : Louvain Coopération
25. Accords de coopération sur les synergies au Burundi : Caritas Belgique
26. Accords de coopération sur les synergies au Burundi : Kiyo
27. Accords de coopération sur les synergies au Burundi : Memisa
28. Accord-Cadre de partenariat dans la mise en œuvre des programmes 2017-2021 financés par la DGD au Burundi
29. Accord Spécifique de partenariat pour le programme « Résilience communautaire dans les provinces de Bururi, Gitega et Kirundo » dans le cadre du programme PA DGD 2017-2021



Réponse managériale de la Croix-Rouge de Belgique – 8 juin 2022

Evaluation externe du Programme 2017-2021 au Burundi, intitulé « Renforcement de la résilience des communautés face aux risques sanitaires, environnementaux et sociaux dans les provinces de Bururi, Gitega et Kirundo »

L'évaluation externe a porté sur le programme 17-21 au Burundi mis en œuvre par la Croix-Rouge du Burundi en partenariat avec la Croix-Rouge de Belgique, un programme quinquennal financé par le gouvernement fédéral de Belgique (DGD) ayant pour but le renforcement des connaissances en matière de santé, d'hygiène et des risques environnementaux et sociaux des communautés, ainsi que leur accès à l'eau et l'assainissement avec en plus le renforcement de la Croix-Rouge du Burundi.

Le processus d'évaluation a démarré en septembre 2021 avec la constitution d'un comité de pilotage composé du Responsable Partenariats et Programmes de la CRB en charge du Burundi, Bruno Bernier (siège), de la référente thématique Approches Transversales (ECR, PGI) et santé communautaire de la CRB, Maria Lopez (siège), du Représentant Pays CRB, Adama Toni (terrain) et de deux représentants de la CRBu (Gilbert Nshimirimana, Coordinateur national du programme et Directeur du Développement Organisationnel et Isaac Ndoricimpa, Coordinateur de l'Unité de Planification et Etudes). Cette évaluation avait pour but la redevabilité et se basait sur les critères du CAD (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité et impact) avec un focus sur le genre et l'environnement. Elle devait aussi mettre en évidence les principaux succès et défis, leçons apprises sur lesquelles les partenaires peuvent s'appuyer ou doivent s'améliorer pour le prochain programme. Les conclusions et recommandations de cette évaluation doivent permettre de proposer aux partenaires des points d'action sur lesquels travailler.

Le comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises pour la validation des termes de références (publiés 08/11/2021), l'ouverture et l'évaluation des offres reçues, la sélection de l'offre (8/12/2021), le suivi des évaluateurs consultants, et la validation du rapport final (8/06/2022). Il s'est réuni une dernière fois pour discuter de la présente 'Réponse managériale' et se positionner sur les différentes recommandations.

Après leur validation en interne, les termes de référence de l'évaluation ont été partagées avec la DGD. Elles ont ensuite été largement diffusés sur les plateformes de publication d'offres (Acodev, Coordination Sud, F3E, Reliefweb, etc..) et envoyé par mail à certains évaluateurs avec qui nous avons déjà travaillé.

En ce qui concerne la sélection de l'équipe de consultance, 13 offres ont été réceptionnées à la date limite définie dans le dossier d'appel d'offre (23/11/2021). Parmi les 13 propositions reçues, 3 ont été considérées éligibles et 10 comme inéligibles car incomplètes ou ne respectant pas l'équilibre de genre de l'équipe de consultance.

Les 3 offres jugées éligibles ont été évaluées par le comité de pilotage de l'évaluation le 8 décembre 2021 et l'offre de la société burundaise « ADEN Consulting » a été retenue car ayant obtenu les meilleurs résultats sur la grille de sélection par rapport aux compétences des équipes de consultance, leur méthodologie et leur budget détaillé.

L'évaluation a démarré par une réunion de cadrage le 25/01/2022 permettant aux consultants de bien saisir les attentes de la CRB. Une deuxième réunion a été organisée le 14/02/2022 pour discuter de la note méthodologique formulée suite à l'analyse documentaire du programme (V1 11/02/2022 et V2 21/02/2022). La phase terrain a ensuite pu se dérouler du 28/02/2022 au 11/03/2022 avec une restitution participative à chaud organisée le 28/03/2022 par les évaluateurs pour clôturer leur visite et corroborer

leurs premières impressions. Mi-avril (12/04/2022), un premier rapport a été partagé avec le comité d'évaluation pour commentaire. Mi-mai, une nouvelle version a été partagée et le rapport final a été validé le 08/06/2022. Les recommandations issues de ce rapport ont été discutées entre la CRB et la CRBu.

Afin d'analyser la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'impact, la sensibilité au genre et à l'environnement du programme, les évaluateurs sélectionnés ont utilisé la méthode qualitative (entretiens et focus groupes) et quantitative pour récolter des données et confirmer les résultats de l'enquête quantitative endline du programme.

L'évaluation externe a mis en exergue les constats suivants :

Le programme de renforcement de la résilience communautaire face aux risques sanitaires, environnementaux et sociaux dans les provinces de Bururi, Gitega et Kirundo a répondu aux besoins exprimés par les populations ciblées et s'aligne aux politiques et stratégies nationales. Les interventions ont eu pour effets l'amélioration de la sécurité alimentaire, la situation nutritionnelle, l'état de santé, d'hygiène corporelle, vestimentaire et de l'habitat, l'accès à l'eau potable, le renforcement de l'habitat et la cohésion sociale avec la réduction sensible des violences physiques et morales. Cependant, l'entretien des points d'eau aménagés sera un défi suite à la récente mesure prise par le ministère de tutelle de suspendre les redevances liées à l'entretien de ces points d'eau. Les volontaires ont été impliqués tout au long du programme et les comités locaux de la CRBu ont mis en place des initiatives génératrices de revenus (IGR). Les bénéficiaires des IGR et les cotisations ont permis de couvrir une partie des coûts de base des comités cela ne leur permet pas encore d'être financièrement autonome. L'approche ménages modèles et leur accompagnement par les EPRCC grâce au module intégré des 5 domaines qui permet le suivi et l'animation des ménages ciblés avec des outils simples et facilement répliquables sur les premiers secours, la gestion des catastrophes, la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, et la résolution pacifique des conflits sont un succès d'engagement communautaire comme en témoigne l'extension rapide et volontaire des ménages parrainés. Le programme peut encore s'améliorer en termes de sensibilité au genre et à la diversité, par contre il a bien pris en compte le respect et la protection de l'environnement.

Face à ces constats, les évaluateurs ont émis 2 recommandations auxquelles la Croix-Rouge de Belgique a répondu :

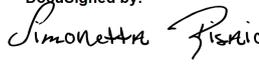
La première recommandation d'établir une planification commune avec les acteurs en synergies dans le cadre du CSC dès l'élaboration du programme afin d'élucider dès le départ les rôles et responsabilité de chaque acteur et tenir des réunions périodiques d'évaluation afin de suivre l'évolution de l'état de la synergie et prendre des mesures à temps est acceptée mais n'est pas jugé comme prioritaire. D'ailleurs les rôles et responsabilités des acteurs avaient bien été clairement définis, seule la régularité et systématisation des réunions de coordination pourrait être améliorée.

La deuxième et dernière recommandation de développer des mesures d'accompagnement liées à l'inclusion financière des plus vulnérables via des IGR ou des groupements d'épargne est acceptée. Cela a déjà été le cas en version pilote sur le programme évaluée et ce sera répliqué à plus large échelle dans le programme 22-26.

En conclusion, cette lettre de positionnement marque la fin du processus d'évaluation. Cette dernière nous a permis de nous arrêter et de prendre du recul sur les performances du programme. Par sa présence continue aux côtés de la CRBu, la CRB s'assurera également que les recommandations formulées à destination de son partenaire et qui ont été acceptées, soient suivies et intégrées durant la mise en œuvre des prochains programmes.

Date : 24/06/2022



DocuSigned by:

 212AECF82CB341C...

Simonetta Risaiò

Responsable du service Activités Internationales de la CRB